

Rapport annuel

2013-2014

<http://rapportannuel.csdhr.qc.ca/2013-2014>



Commission scolaire
des Hautes-Rivières



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

MESSAGE COMMISSION SCOLAIRE RÉSULTATS FINANCES COUPS DE COEUR



Message

EN SAVOIR PLUS



Résultats

EN SAVOIR PLUS



Coups de coeur

EN SAVOIR PLUS

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

Plan du site

- **Message**
 - Message de la présidente et du directeur général
- **Commission scolaire**
 - En bref
 - Rôle et mission
 - Structure
 - Services
 - Démocratie
 - Protecteur de l'élève
 - Intimidation et violence
 - Nouveau programme à l'EPM
 - Plan stratégique
 - Coup d'œil sur les communications
- **Résultats**
 - Jeunes
 - Adultes
- **Finances**
 - Les états financiers
 - Les ressources technologiques
 - Le parc immobilier
- **Coups de cœur**
 - Persévérance scolaire
 - Des élèves inspirants!
 - Des projets inspirants
 - Une nouvelle école
 - Agrandissement d'école
 - SAMAJAM
 - Projet francisation
 - Sport scolaire
 - Grand défi Pierre Lavoie
 - Zone et Famille pro études
 - Ordre du mérite de la FCSQ
 - Entrepreneuriat scolaire



**Commission scolaire
des Hautes-Rivières**

**Message
de la présidente
et du
directeur général**



**Commission scolaire
des Hautes-Rivières**

De beaux défis à relever ensemble

Notre taux de décrochage se trouve sur la courbe descendante depuis 2008 et le sentiment d'appartenance à l'école, facteur déterminant de la persévérance scolaire, est en hausse et nous en sommes fiers. Des indicateurs importants qui influencent la réussite.

Ce sont de très belles réalisations dont il faut s'enorgueillir et nous en inspirer pour l'avenir.

Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves est notre objectif. Pour y arriver, nous devons favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, en réponse aux besoins des élèves. Cela passe, bien sûr, par le développement du personnel.



pour l'avenir?

Voilà l'essence de la vision qui a été élaborée **ensemble** au cours de cette année, et traduite dans notre nouveau plan stratégique adopté à la fin juin 2014.

Elle constitue notre plan de vol pour les cinq prochaines années dans ce voyage vers la réussite.

L'élève doit se trouver au cœur de toutes nos actions. Nos choix doivent tenir compte non seulement de qui il est, mais également de qui il veut devenir.

Voir nos élèves réaliser leurs rêves et devenir non seulement ce qu'ils ont envie d'être, mais peut-être s'étonner eux-mêmes en développant leur potentiel au-delà de leurs propres attentes, n'est-ce pas une vision inspirante et motivante

Choisir sa perspective

On ne peut plus faire l'école comme avant. Les besoins des élèves évoluent. La réalité change, la technologie nous mène ailleurs.

Nous savons composer avec le changement, avec la remise en question des processus et des façons de faire. Nous avons démontré notre constance, notre courage et notre capacité à relever les défis les plus grands pour se renouveler et faire autrement.

Le changement fait partie inhérente de la vie, qu'il se vive à titre personnel ou dans nos organisations. Nous pouvons choisir d'y résister ou s'y adapter. Le changement peut être perçu comme une menace, ou comme un éventail de nouvelles opportunités. C'est une question de perspective. À chacun de choisir la couleur de ses lunettes.

En terminant, nous tenons à remercier très chaleureusement tous les membres du personnel pour leur engagement et leur passion. Merci aussi à tous les parents pour leur soutien à la réussite de leurs enfant et aux partenaires pour leur complicité dans la réalisation de notre mission.

La présidente,

Le directeur général,

Un personnel fier et motivé
Le personnel enseignant et non enseignant est fier et motivé. Les enseignants ont une moyenne de 4,5 sur 5 en matière de satisfaction. Les non enseignants ont une moyenne de 4,2 sur 5. Les enseignants ont une moyenne de 4,5 sur 5 en matière de satisfaction. Les non enseignants ont une moyenne de 4,2 sur 5. Les enseignants ont une moyenne de 4,5 sur 5 en matière de satisfaction. Les non enseignants ont une moyenne de 4,2 sur 5.

Commission scolaire



Commission scolaire
des Hautes-Rivières

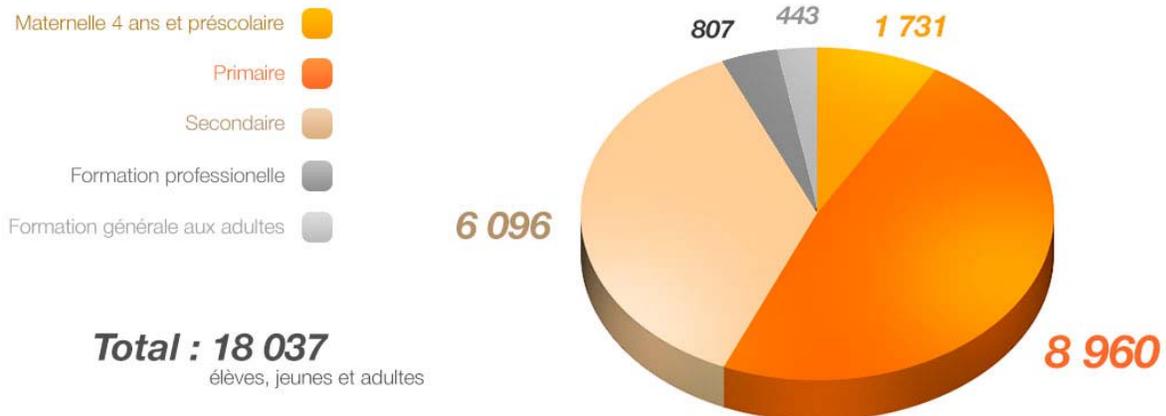
EN BREF



En 2013-2014, la Commission scolaire des Hautes-Rivières c'est :

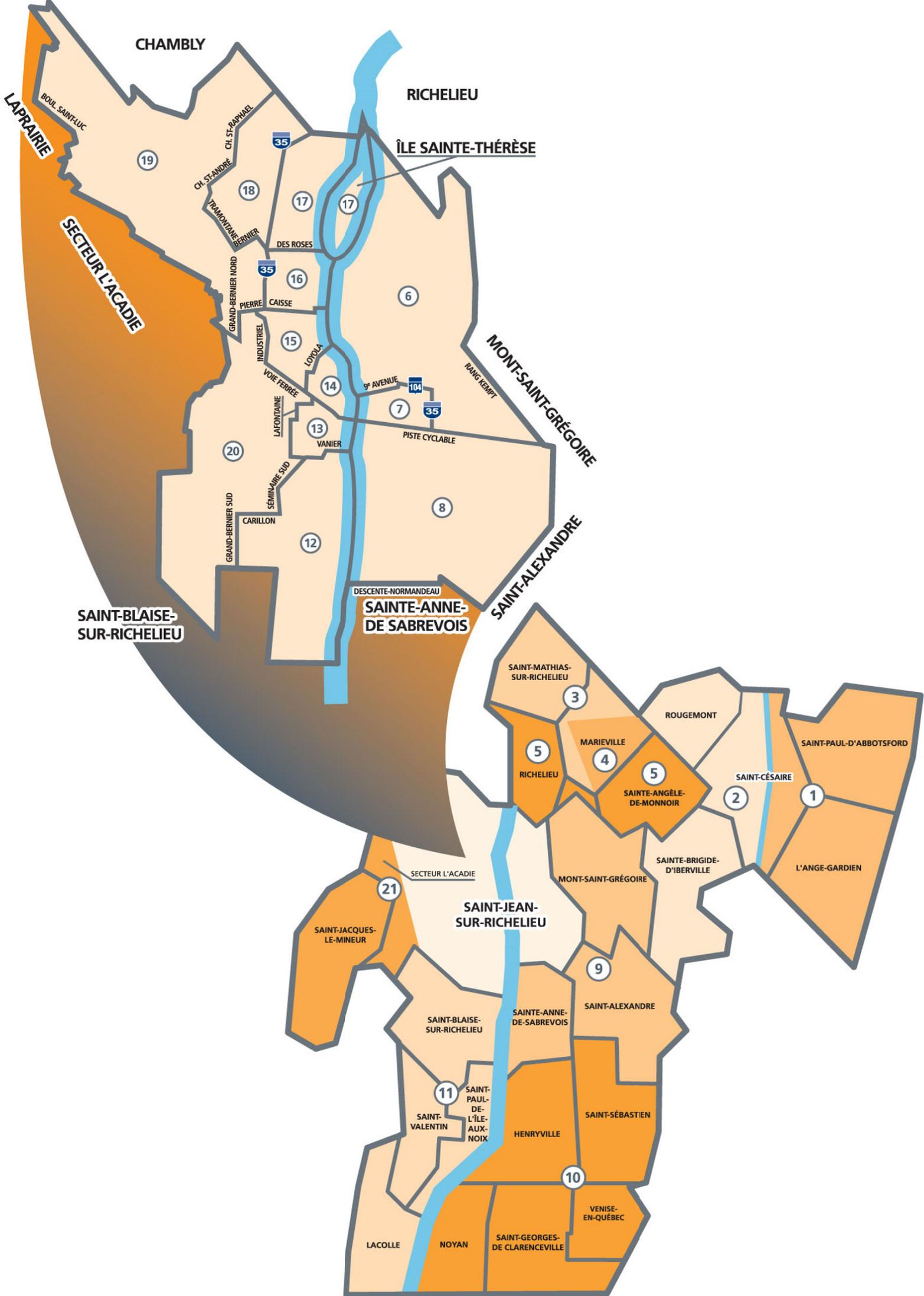
- 18 037 élèves jeunes et adultes;
- 37 écoles primaires;
- 7 écoles secondaires;
- 1 école à vocation particulière;
- 1 centre de formation professionnelle;
- 1 centre d'éducation des adultes;
- 1 397 enseignants;
- 2 553 employés.

Portrait de notre clientèle étudiante



18 037 élèves au total ont fréquenté l'ensemble de nos écoles primaires et secondaires en 2013-2014. C'est une augmentation de 158 élèves par rapport à la même date l'année précédente.

Notre territoire s'étend sur **1 468 kilomètres carrés**, couvre **23 municipalités** et **3 MRC**. [Cliquez sur la carte pour l'agrandir.](#)





RÔLE ET MISSION



La **mission** de la Commission scolaire, telle que définie dans la Loi sur l'instruction publique, consiste à :

- **organiser** les services éducatifs;
- **promouvoir** et **valoriser** l'éducation publique;
- **veiller à la qualité** des services et à la réussite des élèves;
- **contribuer au développement** social, culturel et économique de la région.

[sws_green_box]Le siège social de la Commission scolaire, c'est un centre d'expertise unique, au service et à proximité des écoles, leur permettant de se consacrer à leur mission. [/sws_green_box]

Notre rôle c'est de s'assurer que tous les élèves de notre territoire, quel que soit leur bagage et leur réalité économique, puissent avoir accès équitablement à des services d'éducation de la plus haute qualité pour se développer.

C'est d'offrir aux adultes et aux entreprises des services pour parfaire leurs connaissances et leurs compétences. C'est rendre ces services le plus efficacement possible, en respect des lois et des règlements en vigueur.

Pour en savoir davantage sur le rôle d'une commission scolaire et son fonctionnement, visitez le site www.desforcesquisadditionnent.ca.



210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

STRUCTURE

Au Québec, c'est le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS) qui détermine le cadre de l'éducation des élèves.



Par la Loi sur l'instruction publique, le gouvernement du Québec confie à la Commission scolaire le pouvoir de mettre en oeuvre les services nécessaires à la réussite des élèves.

La Commission scolaire assure **une répartition équitable des ressources allouées** par le Ministère auprès de tous les établissements de son territoire en tenant compte de la réalité de chacun et des besoins des élèves.

L'école dispense les services d'enseignement à ses élèves, et la Commission scolaire lui fournit un soutien financier, humain, technique, logistique et organisationnel pour le faire avec efficacité. La Commission scolaire comprend un volet politique (le conseil des commissaires) et un volet administratif (le personnel).



Pour en savoir davantage sur le rôle d'une commission scolaire et son fonctionnement, visitez le site www.desforcesquisadditionnent.ca/mission/.

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > ×



SERVICES



Éric Blackburn
Directeur général



François Lafortune
Directeur général adjoint



Dominique Lachapelle
Directrice générale adjointe



Mario Champagne
Directeur, Service du secrétariat
général et des communications



Dominique Lachapelle
Directrice par interim, Service des
ressources éducatives aux jeunes



Lise Lalonde
Directrice, Service des ressources
éducatives aux adultes et
à la formation professionnelle



François Bergeron
Directeur, Service des ressources
matérielles et du transport scolaire



Katleen Loiselle
Directrice, Service des
ressources humaines



Sylvie Mondat
Directrice, Service des
ressources financières



Michèle Laberge
Directrice, Service des
technologies de
l'information

Chez nous, au centre administratif de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, notre expertise est regroupée au sein des équipes suivantes :

Direction générale : vision, planification, direction administrative, reddition de comptes, gestion avec le MELS, encadrement des directions d'établissement, etc.

Service des ressources éducatives aux jeunes : développement et répartition des activités éducatives, recherche et développement pédagogique, formation, création de matériel de soutien à l'enseignement, organisation et répartition des services complémentaires, etc.

Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle : développement des activités éducatives, gestion des inscriptions, reconnaissance des acquis, etc.

Technologies de l'information : soutien et entretien des systèmes informatiques, implantation et développement des applications pédagogiques, développement de réseau de télécommunication, etc.

Secrétariat général et communications : procès-verbaux du conseil des commissaires et du comité exécutif, archives, accès à certains documents de la Commission scolaire, dossiers légaux, assurances, plans de mesures d'urgence, traitement des plaintes, communications avec les médias, les parents, le personnel et l'ensemble de la population, etc.

Ressources humaines : dotation de personnel, administration des conventions collectives, santé et sécurité, plan de développement du personnel, programme d'insertion professionnelle, etc.

Ressources financières : gestion des fonds, perception des taxes, élaboration des budgets, suivis budgétaires, etc.

Ressources matérielles et transport scolaire : entretien physique et préventif, réparation des équipements et des bâtiments, construction, développement durable, transport des élèves, etc.



210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

DÉMOCRATIE

Le conseil des commissaires

Les commissions scolaires figurent parmi les organisations où la démocratie est très vivante et où le rôle des représentants de la population est si important qu'il est inscrit et confirmé dans la Loi sur l'instruction publique.

Des représentants élus sont présents à tous les niveaux de la gestion de chacun de nos établissements et de la commission scolaire. À l'échelle même (avec le conseil d'établissement) et à la commission scolaire (avec le conseil des commissaires et les représentants du comité de parents et du comité EHDAA). Les commissaires scolaires sont les représentants élus par la population pour faire entendre sa voix dans le système public d'éducation, en conformité avec la loi.

Le conseil des commissaires a notamment pour tâche :

- de veiller à ce que la commission scolaire exerce les fonctions et les pouvoirs qui lui sont confiés par la Loi sur l'instruction publique;
- d'adopter le plan stratégique, ainsi que les politiques, tant pédagogiques qu'administratives, nécessaires à son fonctionnement;
- de décider de la position de la commission scolaire dans les dossiers d'importance;
- d'assurer le contrôle du respect des lois et des règlements;
- de rendre compte de la qualité des services rendus à la population.

Un **code d'éthique** et de déontologie régit l'implication des commissaires dans notre commission scolaire, qui sont au nombre de 23, 21 élus et 2 commissaires-parents. Conformément à l'article 175.1 de la Loi sur l'instruction publique, nous indiquons **qu'aucune situation n'a été traitée** à l'égard de ce règlement pour l'année 2013-2014.

Les commissaires qui composent le conseil depuis les dernières élections sont :



Bouchard, Andrée
Présidente
Circonscription 13
boucharda@csdhr.qc.ca



Boudreau, Pierre,
Vice-président
Circonscription 20
boudreau@csdhr.qc.ca



Tessier, Lynda
Circonscription 01



Surprenant, Stéphane
Circonscription 02



Farès, Magda
Circonscription 03



Brière, Monique
Circonscription 04
brierem@csdhr.qc.ca



Darche, Jacques
Circonscription 05
surprenants@csdhr.qc.ca



Bessette, Réjean
Circonscription 06
bessetter1@csdhr.qc.ca



Monty, Claude
Circonscription 07
montyc@csdhr.qc.ca



Soutière, Lise
Circonscription 08
soutierel@csdhr.qc.ca



Mercier, Luc
Circonscription 09
mercierl3@csdhr.qc.ca



Monty, Claude
Circonscription 07
montyc@csdhr.qc.ca



Soutière, Lise
Circonscription 08
soutierel@csdhr.qc.ca



Mercier, Luc
Circonscription 09
mercierl3@csdhr.qc.ca



Arseneault, Nadine
Circonscription 10
arseneaultn1@csdhr.qc.ca



Pineault, Yvon
Circonscription 11
pineaulty@csdhr.qc.ca



St-Laurent, Eryck
Circonscription 12
stlaurent@csdhr.qc.ca



Tomlinson, Annik
Circonscription 14
tomlinsona@csdhr.qc.ca



Blais, Marlène
Circonscription 15
blaism1@csdhr.qc.ca



Aerts, Michel
Circonscription 16
aertsm@csdhr.qc.ca



Ouellette Langlois, Johanne
Circonscription 17
ouellettej@csdhr.qc.ca



Blais, François
Circonscription 18
blaisf@csdhr.qc.ca



Rousselle, Sylvie
Circonscription 19
rousselles@csdhr.qc.ca



Merlo, Erminias
Circonscription 21
merloe@csdhr.qc.ca



Côté, Manon
Niveau secondaire
cotem@csdhr.qc.ca



Boulay, Sonia
Niveau primaire
boulays@csdhr.qc.ca

L'année scolaire 2013-2014 en revue

En 2013-2014, les commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières ont tenu 12 séances publiques et 19 comités de travail. De plus, des commissaires ont siégé sur plusieurs comités, dont les suivants :

- comité d'appréciation du directeur général
- comité de révision de décisions
- comité consultatif du transport
- comité pour la conservation du parc immobilier
- comité de gouvernance et d'éthique
- comité de vérification
- comité des ressources humaines
- comités de sélection
- comité pour le plan triennal des investissements
- comité des communications
- comité de pilotage du plan stratégique

- table des partenaires communautaires en développement social du bassin de Chambly
- Loisirs et sports Montérégie
- Association canadienne de langue française (ACELF)
- Société pour la promotion d'événements culturels du Haut-Richelieu (SPEC)
- Comité culturel du Conseil économique du Haut-Richelieu
- comité exécutif
- conseil général de la Fédération des commissions scolaires du Québec
- commission permanente sur les Ressources humaines (FCSQ)
- Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM)
- Centre de plein air l'Estacade
- Centre de formation en entreprise et récupération (CEFER) de la Polyvalente Marcel-Landry
- Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu
- Centre de prévention du suicide du Haut-Richelieu
- Maison de la culture du Coeur de la Montérégie

Principales décisions du conseil des commissaires en 2013-2014 :

- fusion des deux centres d'éducation des adultes
- fusion des deux centres de formation professionnelle
- reconduction du plan stratégique 2008-2013 et de la convention de partenariat. Participation active aux comités de pilotage et de communication des résultats dudit Plan stratégique
- renouvellement de Me Johanne Fournier à titre de substitut au protecteur de l'élève
- nomination de Me Christian Beaudry à titre de protecteur de l'élève
- résolution d'indignation quant aux propos de la Première Ministre du Québec, madame Pauline Marois, en ce qui a trait au déni de la responsabilité des commissions scolaires quant aux taxes scolaires, et ce, suite au retrait de la subvention de péréquation
- autorisation de la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la collecte de mandats de l'appel d'offre de du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés
- autorisation de la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la collecte de mandats de l'appel d'offre de la Société GRICS pour l'acquisition de licences Microsoft
- prise de position à l'égard du projet de Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement
- modification des bassins géographiques des écoles Saint-Eugène et Saint-Lucien
- inauguration de l'école de Monnoir à Marieville, en présence de la Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy
- vente de terrains à la Ville de Marieville
- affiliation à l'Association régionale du sport étudiant du Richelieu
- fusion des écoles Providence et Sacré-Coeur (secteur Saint-Luc)
- attribution du nom au nouveau centre de formation professionnelle – École professionnelle des Métiers
- attribution du nom au nouveau centre d'éducation des adultes – Centre d'éducation des adultes La Relance
- appui au Cégep Saint-Jean-sur-Richelieu afin qu'il soit reconnu à titre de Centre collégial de Transfert Technologique (CCTT)
- nomination de monsieur Mario Champagne à titre de président d'élections scolaires
- attribution du nom de la nouvelle école Providence/Sacré-Coeur – École des Savanes
- inauguration de l'agrandissement de l'école Aux-Quatre-Vents, en présence du député de Saint-Jean à l'Assemblée Nationale, monsieur Dave Turcotte
- présentation du plan stratégique 2014-2019
- adoption de la structure administrative des cadres
- rémunération du personnel électoral
- résolution acheminée au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, au ministre des Finances, aux députés provinciaux du territoire, à la Fédération des commissions scolaires du Québec et à l'ensemble des commissions scolaires demandant un financement adéquat pour les élections scolaire du 2 novembre 2014

- nomination de monsieur Alain Camarais à titre de directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire
- adoption du plan stratégique 2014-2019
- reddition de compte en lien avec la Loi sur les contrats des organismes publics
- adoption de la politique d'admission et d'inscription des élèves
- adoption du plan triennal et de destination des immeubles, la liste des écoles et des centres ainsi que les actes d'établissement
- adjudication de contrat pour le Programme d'aide aux employés
- ajustement des frais de surveillance à l'heure du dîner (tarification) sur trois ans
- adoption des calendriers scolaires
- adoption des plans d'effectifs
- adoption du budget de la Commission scolaire
- dénonciation auprès des instances officielles des compressions budgétaires dans le réseau des commissions scolaires
- nomination des vérificateurs externes

Le comité de parents

En 2013-2014, la présidence du comité de parents de la Commission scolaire des Hautes-Rivières était assumée par **monsieur Patrick Dubois**, représentant de l'école Pointe-Olivier.

Le comité de parents est institué en vertu de l'article 189 de la Loi sur l'instruction publique. Formé d'un représentant de chaque école primaire et secondaire, les membres sont élus par chacune des assemblées générales de parents qui ont lieu en début d'année scolaire.

Formé des parents, pour les parents, le comité est le seul comité permanent obligatoire constitué uniquement de parents. **Affilié à la Fédération des comités de parents du Québec**, le comité est voué à la défense des intérêts des parents, à l'expression de leurs besoins et à la promotion de leur participation.

Les représentants parlent au nom des parents de l'établissement qu'ils représentent. Les réunions du comité sont publiques et se tiennent à la bibliothèque de la Polyvalente Marcel-Landry. L'horaire des réunions ainsi que l'ordre du jour et les procès-verbaux de chacune d'elles sont publiés sur le site de la Commission scolaire. Bien que le comité de parents soit un comité consultatif de la commission scolaire, son influence est grande puisqu'il est le reflet de la volonté de ceux qui sont là pour représenter l'ensemble des parents.

Selon l'article 192 de la Loi sur l'instruction publique, le comité de parents a pour fonction:

- de promouvoir la participation des parents aux activités de la commission scolaire et de désigner à cette fin les parents qui participent aux divers comités formés par la commission scolaire;
- de donner son avis sur tout sujet propre à assurer le meilleur fonctionnement possible de la commission scolaire;
- de transmettre à la commission scolaire l'expression des besoins des parents identifiés par les représentants des écoles et par le représentant du comité consultatif des services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage ;
- de donner son avis ou recommandations à la commission scolaire sur toute question qu'elle est tenu de lui soumettre.

Le comité de parents doit être consulté sur plusieurs sujets dont les suivants : le calendrier scolaire, la répartition des services éducatifs, les critères d'inscription des élèves et les plans de répartition des élèves (art 193 LIP).

Cliquez ici pour consulter le bilan du comité de parents 2013-2014.

Bilan 2013-2014 du comité de parents Commission scolaire des Hautes-Rivières	
La reconnaissance de l'engagement et la responsabilisation des parents	
Objectifs	Stratégies
Augmenter la participation des parents	Faire connaître la mission du comité de parents, le conseil d'établissement et le rôle des membres Promouvoir l'assemblée générale auprès des parents Souligner la reconnaissance et valoriser l'implication des parents dans les écoles et les comités Faire de la publicité sur le comité de parents
Activités réalisées	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formations sur le rôle du comité de parents et du conseil d'établissement par la FCPQ ✓ Échange entre les membres sur des stratégies de promotion de l'assemblée générale des parents ✓ Point statutaire lors des réunions du comité de parents sur les projets dans les écoles ✓ Diffusion d'articles dans le «parenthèse» sur le comité de parents ✓ Point d'information dans les conseils d'établissement et dans le journal interne des écoles 	
L'information et la formation un élément essentiel	
Objectifs	Stratégies
Outiller les parents pour contribuer au développement des connaissances	Offrir des formations et des conférences en fonction des besoins exprimés par les parents Informer les représentants du comité de parents sur les différentes dispositions légales, les cadres de référence et les politiques Distribution des fascicules produits par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ)
Activités réalisées	
<ul style="list-style-type: none"> ✓ Formation « Le stress des enfants et des adolescents, le reconnaître pour mieux le contrôler » par Pierriech Plusqueliec ✓ Formation « Les impacts d'un TDAH sur la vie de famille » par Nadia Gagnier ✓ Formation « Pour une meilleure réussite scolaire des garçons » par Ginette Lajoie ✓ Informer les membres du comité de parents sur les dispositions légales ✓ Transmission de « l'essentiel de la presse » et des fascicules de la FCPQ 	
Projet 1 octobre 2014	

Le comité EHDAA – Élèves handicapés ou avec des difficultés d'adaptation ou d'apprentissage

Le comité EHDAA en 2013-2014 a été présidé en partie par **madame Karine Girard** et en partie par **monsieur François Paradis**. Le Comité EHDAA a pour mandat de transmettre des recommandations à la Commission scolaire sur la politique d'organisation des

services éducatifs aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et sur l'affectation des ressources financières pour les services à ses élèves.

Il peut aussi donner son avis à la commission scolaire sur l'application du plan d'intervention à un élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage. Le comité s'intéresse à tout ce qui touche au vécu des élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et demeure disponible et ouvert à toutes les préoccupations des parents.

Ce comité est composé majoritairement de parents d'enfants handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage et rassemble des représentants de toutes les catégories d'employés, de représentants d'organismes qui dispensent des services à ces élèves ainsi que d'un directeur d'école. Les réunions du comité ont lieu une fois par mois.

Le conseil d'établissement



En 2013-2014, **248 parents ont été élus pour siéger** au conseil d'établissement de l'école fréquentée par leur enfant.

Chaque conseil d'établissement est formé de représentants élus des parents et de la communauté, d'enseignants, de membres du personnel de l'école ainsi que d'élèves, lorsqu'il s'agit d'une école qui accueille des classes de 4e et 5e secondaire.

Le rôle du conseil d'établissement est d'analyser la situation de l'école ou du centre, de déterminer les orientations pour améliorer la réussite des élèves en fonction des caractéristiques du milieu. Il a aussi pour responsabilité d'adopter le projet éducatif et d'adopter ou d'approuver un grand nombre de décisions essentielles au fonctionnement de l'école ou du centre.

Le conseil d'établissement doit informer annuellement son milieu des services offerts par l'établissement et il doit rendre compte de leur qualité.

L'organisme de participation des parents (OPP)

L'assemblée des parents de chaque établissement peut décider ou non de former un organisme de participation des parents (OPP). Elle en détermine le nom, la composition et les règles de fonctionnement et en élit les membres (art. 96).

L'organisme de participation des parents a pour objectif de promouvoir la collaboration des parents à l'élaboration, à la réalisation et à l'évaluation périodique du projet éducatif de l'école, ainsi que leur participation à la réussite scolaire de leur enfant (art. 96.2).

L'organisme de participation des parents peut donner son avis aux parents du conseil d'établissement sur tout sujet qui concerne les parents ou à propos des sujets pour lesquels les parents du conseil d'établissement le consultent (art. 96.3).



PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

M. Christian Beaudry agit comme Protecteur de l'élève à la Commission scolaire des Hautes-Rivières

Tout au cours du cheminement scolaire de leur enfant, il peut survenir des situations où les parents soient en désaccord avec des décisions prises par un enseignant, un intervenant de l'école ou une direction d'établissement.

La Commission scolaire a mis en place un processus pour faciliter la communication qui priorise le règlement des différends avec les premiers intervenants concernés.

Il faut d'abord favoriser la communication authentique avec les intervenants impliqués. Une bonne communication permet de régler la plupart des situations.



Crédit photo : Stéphanie Brûlé

Le protecteur de l'élève n'est pas un représentant des parents, ni de la commission scolaire.

Le protecteur de l'élève a pour rôle d'entendre le plaignant sur le sujet de sa plainte, **après que celui-ci ait épuisé les recours disponibles à la commission scolaire.**

Il fait enquête et il peut rencontrer les personnes concernées et consulter divers documents. Il ne peut pas réviser ou modifier les règlements, politiques et conventions collectives de la commission scolaire ni modifier les décisions des écoles ou de la commission scolaire.

Dossiers traités au cours de l'exercice 2013-2014

Au cours de l'année 2013-2014, vingt-cinq (25) demandes ont été adressées au protecteur de l'élève. De ce nombre, il y a eu huit (8) redirections d'appels, douze (12) consultations et cinq (5) plaintes.

Les redirections d'appels et les consultations représentent la majorité des demandes reçues.

Le faible taux de plaintes s'explique par le fait que le Protecteur de l'élève est une instance de dernier

recours.

De plus, le service de traitement des plaintes à la Commission scolaire des Hautes-Rivières, désigné par Service à la clientèle, est efficace.

Redirections d'appels

Souvent, les plaignants ne savent pas qu'ils doivent s'adresser directement à la personne ou à l'instance concernée avant de communiquer avec le Protecteur de l'élève. Dans ces cas, ils sont redirigés vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.

Consultations

Les consultations représentent dix-huit (18) des dix-neuf (19) demandes reçues. Ce constat s'explique, entre autres, par le fait que la protectrice de l'élève est une instance de dernier recours. Le service de traitement des plaintes de la commission scolaire, efficace et à l'écoute des parents, contribue au faible taux de plaintes officielles. Dans tous les cas, les demandeurs n'avaient pas épuisé l'ensemble des recours mis à leur disposition par la commission scolaire.

Plaintes

Des cinq (5) plaintes reçues, une a été jugée irrecevable et les quatre autres ont été jugées recevables. Une plainte a été réglée avec l'aide de la direction d'école concernée et du Secrétariat général. Les trois autres ont été jugées non fondées après enquêtes.

Pour consulter le rapport annuel du protecteur de l'élève, [cliquez ici](#).

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

CONSEIL DES COMMISSAIRES DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-
RIVIÈRES

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

ANNÉE 2013-2014

CHRISTIAN BEAUDRY
PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

30 SEPTEMBRE 2014

INTRODUCTION

Ce rapport annuel du Protecteur de l'élève est déposé au Conseil des commissaires de la Commission scolaire conformément aux articles 220.2 et 242 de la *Loi sur l'instruction publique* et à l'article 7.6 du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents* de la Commission scolaire.

Ce rapport fera état, d'une part, du rôle et des différentes fonctions attribuées au Protecteur de l'élève, et, d'autre part, du nombre, de la nature et du traitement des plaintes reçues par celui-ci.

RÔLE DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

La fonction de Protecteur de l'élève a été créée par des modifications apportées en 2009 à la *Loi sur l'instruction publique*. L'article 220.2 de cette dernière, ainsi que le *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes établie par une Commission scolaire*, adopté en vertu de la Loi, ont instauré un régime de traitement de plaintes dont le Protecteur de l'élève est l'ultime intervenant.

Le Protecteur de l'élève, nommé par le Conseil des commissaires, est un tiers neutre, indépendant et impartial dont le rôle est de recevoir et traiter des plaintes provenant de parents d'élèves ou d'élèves qui sont insatisfaits d'une décision ou d'une orientation prise par un membre du personnel de la Commission scolaire.

Le Protecteur de l'élève n'est pas soumis à l'autorité du directeur général de la Commission scolaire. Il relève du Conseil des commissaires. Il n'agit pas à titre d'avocat ou de représentant d'un parent, d'un élève ou de la Commission scolaire. Il ne donne pas d'avis juridiques.

Les principales fonctions d'un Protecteur de l'élève sont :

- Informer les plaignants de leurs droits et de leurs recours possibles dans le cadre du *Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents*;
- Lorsque les étapes préliminaires prévues à la procédure d'examen des plaintes n'ont pas été franchies, rediriger les plaignants vers les instances appropriées;
- Traiter des plaintes suite à l'épuisement des recours mis à la disposition des plaignants par la Commission scolaire;

- À l'occasion du traitement d'une plainte, conseiller et offrir aux plaignants des pistes de solution à l'égard des problèmes soulevés, ou agir comme médiateur;
- Suite à une enquête, donner au Conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé d'une plainte et, le cas échéant, lui proposer les correctifs qu'il juge appropriés.

Il importe de souligner que le Protecteur de l'élève ne peut réviser ou modifier les règlements, politiques ou conventions collectives de la Commission scolaire. Ni prendre des décisions en lieu et place des établissements et services de celle-ci. Il ne peut non plus substituer son opinion personnelle à celle des professionnels qui sont formés et qualifiés pour évaluer les besoins spécifiques des élèves ainsi que la nature des services que ces derniers requièrent.

En somme, le Protecteur de l'élève n'a pas de pouvoir décisionnel mais plutôt un pouvoir de recommandation.

DÉFINITIONS

Avant d'énumérer le nombre et la nature des plaintes reçues au cours de cet exercice, quelques distinctions sont de mise afin de bien saisir la portée de l'intervention du Protecteur de l'élève.

Redirection d'appel

Souvent, les plaignants ne savent pas qu'ils doivent s'adresser directement à la personne ou à l'instance concernée ou au Responsable de l'examen des plaintes avant de communiquer avec le Protecteur de l'élève. Dans de tels cas, ils sont redirigés vers les instances appropriées, conformément à la procédure d'examen des plaintes.

Consultation

Certains plaignants consultent le Protecteur de l'élève avant de porter plainte officiellement auprès de la Commission scolaire. Les plaignants profitent de cette consultation avec le Protecteur de l'élève pour faire état d'une situation ou d'un différend avec la Commission scolaire ou un membre de son personnel. Parfois, le Protecteur de l'élève se permet de communiquer avec les instances concernées afin de faciliter la résolution de la situation ou du différend. Et, finalement, il oriente le plaignant, qui n'a pas épuisé tous les recours mis à sa disposition, vers les autorités compétentes, lorsque celui-ci désire porter plainte.

Plainte non recevable

Sur réception d'une plainte, le Protecteur de l'élève doit d'abord déterminer si celle-ci est recevable. Si les recours disponibles n'ont pas été épuisés ou si l'objet de la plainte ne relève pas de la compétence du Protecteur de l'élève, la plainte est qualifiée de non recevable et le plaignant est invité à s'adresser à l'autorité compétente.

Plainte recevable

Une plainte est jugée recevable si toutes les démarches préalables ont été effectuées et que l'objet de la plainte relève de la compétence du Protecteur de l'élève. Toutefois, celui-ci peut se saisir d'une plainte à toute étape de la procédure d'examen des plaintes s'il estime que son intervention est nécessaire afin d'éviter qu'une situation préjudiciable ne résulte de l'absence d'une intervention immédiate de sa part.

Enquête

Lorsqu'une plainte est jugée recevable, le Protecteur de l'élève entreprend une enquête. Après avoir discuté de la situation et recueilli tous les faits auprès du plaignant et des intervenants concernés de la Commission scolaire, le Protecteur de l'élève peut proposer aux parties des pistes de solution ou agir comme médiateur. À défaut, il soumet au Conseil des commissaires son avis sur le bien-fondé de la plainte et, le cas échéant, lui propose les correctifs qu'il juge appropriés.

Plainte fondée

Une plainte est considérée comme fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève révèle qu'une erreur ou une injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

Plainte non fondée

Une plainte est considérée comme non fondée lorsque l'enquête du Protecteur de l'élève ne révèle pas qu'une erreur ou injustice a été commise ou que l'élève a été autrement lésé.

DOSSIERS TRAITÉS AU COURS DE L'EXERCICE 2013-2014

Au cours de cet exercice, vingt-cinq (25) demandes ont été adressées au Protecteur de l'élève. De ce nombre, il y a eu huit (8) redirections d'appels, douze (12) consultations et cinq (5) plaintes.

Les redirections d'appel et consultations représentent la majorité des demandes reçues. Le faible taux de plaintes s'explique par le fait que le Protecteur de l'élève est une instance de dernier recours et que le service de traitement des plaintes est efficace.

Des cinq (5) plaintes, une a été jugée irrecevable et les quatre autres ont été jugées recevables. De celles-ci:

- Une plainte a été réglée avec l'aide de la direction d'école concernée et du Secrétariat général;
- Trois (3) plaintes ont été jugées non fondées après enquête.

Je n'ai été informé d'aucune expulsion d'élève pour cause d'intimidation ou de violence.

Je n'ai pas de recommandations à formuler en matière d'intimidation et de violence, les demandes qui m'ont été adressées et qui comportaient des allégations de cette nature ayant été adéquatement traitées à l'interne.

RAPPORT ANNUEL DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE ANNÉE 2013-2014

Le tableau qui suit indique la nature des consultations et plaintes traitées

NATURE		CONSULTATIONS	PLAINTES
Contestation d'une décision			1
Code de vie	Drogue		
	Fouille		
	Réintégration		1
	Sévérité de la sanction		
	Suspension		
Code vestimentaire			
Conseils et informations en général			
Discrimination			
Entente extraterritoriale			1
Élève handicapé ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage	Classement	1	1
	Intégration		
	Plan d'intervention (y compris absence de)		
	Scolarisation	1	
	Sécurité		
	Transfert d'école	1	
	Transport		
Évaluation des apprentissages			
Expulsion			
Frais chargés aux parents			
Intimidation et violence (y compris harcèlement)		1	
Organisation scolaire	Admission et répartition des élèves		
	Choix d'école ou de programme		
	Classement	1	
	Soutien aux élèves en difficulté		
	Transfert d'école	2	1
Plainte à l'endroit d'un membre du personnel		4	
Transport scolaire	Droit au transport	1	
	Point d'embarquement et sécurité		
	Tarification		

CONCLUSION

Ce rapport clôt la quatrième année d'existence du Protecteur de l'élève.

Il faut souligner encore cette année l'efficacité du mécanisme interne de traitement des plaintes de la Commission scolaire. Ceux qui y participent contribuent manifestement à réduire le nombre de plaintes qui doivent être traitées par le Protecteur de l'élève.

Au cours de ce premier exercice à titre de Protecteur de l'élève, j'ai eu à entrer en contact avec quelques membres de la direction d'écoles ou de Centre ainsi qu'avec quelques intervenants de divers services de la Commission scolaire. Leur accueil a toujours été cordial et ouvert à l'égard de mes démarches. Je tiens également à souligner leur disponibilité et la célérité avec laquelle ils ont répondu à mes demandes d'informations et à mes requêtes. Je les remercie d'avoir ainsi grandement facilité mes interventions.

Je remercie également Me Pascale Legault et Me Johanne Fournier qui ont successivement agi comme Protecteur de l'élève jusqu'à mon entrée en fonction le premier décembre 2013.

Avis

Dans ce rapport, le genre masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte. Il désigne l'ensemble des personnes de sexe féminin et de sexe masculin.

INTIMIDATION ET VIOLENCE

Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école

LE CANADA FRANÇAIS - ACTUALITÉ - www.canadafrancais.com - LE JEUDI 24 JANVIER 2013

A-33

La lutte à l'intimidation commence dans les écoles

MARIE-JOSÉE PARENT
marie-josée.parent@csdhr.qc.ca

Q quatre mois après l'adoption du plan de lutte à l'intimidation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR), la sensibilisation commence dans les écoles. Chaque établissement a déterminé un plan où élèves, parents et enseignants uniront leurs forces pour contrer le fléau.

Chantal Boutet est conseillère pédagogique en adaptation scolaire pour la CSDHR. L'an dernier, cette spécialiste a été choisie pour chapeauter le dossier de l'heure dans les écoles. Sa tâche: accompagner les membres du personnel afin qu'un plan unique à leur milieu soit créé.

«L'intimidation était très taboue dans le passé, rappelle d'emblée celle qui enseigne aussi à l'Université de Sherbrooke. Les gens disaient qu'il s'agissait de jeux d'enfants. Ils pensaient qu'ils ne pouvaient pas se faire mal. On la banalisait. Maintenant, on souhaite éduquer les intimidateurs, pas seulement les punir.»

En disant cela, Chantal Boutet se permet de préciser que ce souhait est basé sur les conclusions des plus récentes études en la matière. «Des chercheurs ont analysé les cas de jeunes qui avaient été étiquetés intimidateurs dans leur enfance, explique-t-elle. Ils les ont revus à l'âge de 24 ans. 60% d'entre eux avaient un casier

judiciaire. Cela s'expliquait par le fait qu'ils n'avaient eu qu'une punition ou une suspension. À la Commission scolaire, on fait le pari qu'on peut arrêter ce comportement en éduquant les jeunes.»

COMMENT FAIRE?

Pour réussir ce tour de force, chaque école devra trouver sa solution. «Tout le monde s'est fait un plan sur trois ans, annonce Chantal Boutet. Les idées sont très variées. Certains s'associeront à l'organisme Justices Alternatives, d'autres miseront sur l'intelligence émotionnelle. Ce qui a vraiment fait fureur, ce sont les tuteurs d'attachement. On cible certains élèves qu'on juge s'inscrire dans un *pattem* d'intimidation. On leur propose de rencontrer un tuteur, à raison de 30 minutes par semaine.

«Le but, poursuit-elle, est de créer une relation avec cet adulte. Souvent, on prend une personne qui n'interviendra pas de manière négative avec lui. Ce n'est pas son enseignant, ni son surveillant de diner. Les études montrent que l'intimidation diminuera quand l'enfant développera une relation de proximité.»

Par ailleurs, plusieurs directions pensent à développer ce service pour les intimidés. Le rôle des tuteurs sera alors de travailler l'estime de soi pour ainsi apprendre à dénoncer et avoir assez confiance pour se confier.

Mentionnons que ce programme devrait être implanté dans la majorité des écoles en septembre 2013. Actuellement, trois établissements mènent un projet-pilote.

PARENTS

La Commission scolaire mise aussi sur les parents dans son plan de réussite. On les formera afin de les aider à mieux comprendre l'intimidation. On leur donnera des pistes pour accompagner leur enfant intimidé ou intimidateur.

«Les parents se sentent souvent impuissants. Ils ne veulent pas que leur enfant ait mal ou soit blessé. Ils doivent s'assurer que la situation qui leur a été rapportée est dénoncée. Il est ensuite important de faire confiance au milieu», estime la conseillère pédagogique.

L'école a d'ailleurs plusieurs pistes de solutions pour gérer une situation d'intimidation. Cela ne passe pas nécessairement par la suspension ou le changement d'établissement scolaire. Une pause est souvent bénéfique pour réorganiser le milieu, mais on réintègre ensuite les jeunes avec un encadrement et des mesures de soutien.

Soulignons que les adultes seront informés des activités en lien avec l'intimidation dans le *Parent's*, c'est-à-dire le bulletin électronique mensuel à l'intention des parents d'élèves. ■



«On souhaite éduquer les intimidateurs, pas seulement les punir», explique la conseillère pédagogique en adaptation scolaire, Chantal Boutet.

La Commission scolaire, en collaboration avec ses établissements, a mis en place tous les outils servant à respecter les dispositions de la Loi sur l'instruction publique et visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école.

Plan de lutte et révision des règles de conduite

Toutes les écoles ont élaboré leur plan de lutte. Seule l'école de Monnoir (nouvelle école) terminera l'exercice d'ici la fin de l'année scolaire. Un important travail a été réalisé par les équipes-écoles. De plus, toutes les écoles ont revu l'ensemble de leurs règles de conduite.

Quelques activités réalisées en 2013-2014

Ententes de partenariats et intégration des approches avec la communauté

Arrimage avec le CSSS et les écoles;

Formation d'un comité Intimidation Violence avec tous les partenaires de la communauté;

Signature d'un protocole d'entente avec les policiers;

Signature d'un protocole d'entente avec le réseau de la santé et des services sociaux;
Échange d'expertise et des meilleures pratiques.

Portrait de situation

Élaboration d'un questionnaire à l'intention des élèves et des enseignants afin de comprendre la réalité de chaque milieu.

Activités de prévention auprès des élèves par les écoles

Présentation d'ateliers et de formation en lien avec la violence et l'intimidation et la cyber intimidation;
Promotion auprès des élèves pour les inciter à utiliser la méthode de résolutions de conflits;
Amélioration et coordination de la surveillance des récréations;
Organisation de la grande « Vague rose »;
Mise en place de projets spéciaux.



Formation et accompagnement du personnel

Rencontres d'accompagnement et formation pour les personnes responsables dans chacune des écoles et auprès de toutes les directions d'école;
Accompagnement de l'école Marie-Rivier dans l'élaboration d'un plan de lutte adapté à la réalité des élèves qui présentent une déficience intellectuelle et des troubles complexes;
Formation spécifique sur la prévention de l'intimidation auprès de l'ensemble de nos écoles;
Formation sur le développement et le maintien de la relation d'attachement en classe;
Campagne de sensibilisation « Sensible à ta/notre/votre réalité ».

Outils de dénonciation

Révision des moyens pour dénoncer une situation d'intimidation de façon anonyme;
Mise en place et actualisation de mécanismes de signalement;
Établissement d'une procédure simple et efficace pour le signalement et le suivi des plaintes;
Etc.

Conférences, ateliers, communications et informations pour les parents



Conception et élaboration d'outils pour les parents portant sur les actions visant à prévenir la violence et l'intimidation;
Envoi de communication personnalisée aux parents des changements à venir en matière de règlements;
Conception et développement d'outils d'information et de communication pour les parents;
Organisation de conférences et d'ateliers sur l'intimidation;
Vigie et communications sur Facebook, sur le site Web de la Commission scolaire et par les équipes-écoles;
Développement de plusieurs pages Facebook pour les écoles;
Élaboration de procédures de gestion des situations problématiques;
Nous avons systématisé les modalités de signalement des plaintes à la direction générale, relativement à l'intimidation et à la violence.

La Commission scolaire a également mis en place une importante campagne de sensibilisation qui a connu sa phase 2 en 2013-2014 afin de soutenir les actions de ses établissements. Cette campagne s'intitule **Sensible à ta réalité**.

Elle vise trois publics, soit les élèves, les parents (votre réalité) et le personnel (notre réalité). Les messages étaient tous orientés vers la notion de responsabilité et sur l'éthique et les bons comportements à adopter dans l'usage des technologies de l'information.



210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

NOUVEAU PROGRAMME À L'EPM

Nouvelle offre de formation avec le programme

« Soudage haute pression »

Un tout nouveau programme d'études professionnelles intitulé « Soudage haute pression » a été mis en place à l'École professionnelle des métiers à l'automne 2013.

« Soudage haute pression » est un complément au programme déjà offert de « Soudage/Montage » et qui donne droit à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) au terme de 600 heures de formation. On y aborde tous les procédés de soudage en profondeur. Ce complément est offert à tous les étudiants qui ont terminé le programme régulier du diplôme d'études professionnelles (DEP) de 1 800 heures avec succès.



ÉCOLE PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS



La concrétisation de cette demande pour une offre de formation complémentaire spécialisée a été possible grâce à l'appui essentiel d'entreprises qui travaillent en véritable partenariat avec l'EPM depuis longtemps et qui ont offert des dons en matériel, en argent, en équipement spécialisé ou en intelligence d'affaires, entre autres d'ailleurs, sous forme de plans, devis et manuels spécialisés.

L'EPM souhaite remercier tout particulièrement les entreprises suivantes pour leur précieuse collaboration : Tremcar, Velan, Industries Valtech, Metelec, S.T.A.F Inoxydable, Remtec, Fabspec inc. et Air Liquide.

La Montérégie : région chef de file québécoise en transformation des métaux[i]

La Montérégie est l'une des trois régions les plus importantes de la province en fabrication métallique industrielle. C'est également le second secteur industriel en importance dans la région après l'industrie agroalimentaire. Près du tiers (27 %) des emplois du secteur métallurgique au Québec sont offerts en Montérégie. En fabrication métallique industrielle, on y retrouve près de 200 entreprises employant plus de 14 600 employés répartis un peu partout, dont le Haut-Richelieu.

La profession de soudeur/soudeuse et opérateur/opératrice de machines à souder est l'une des plus demandées actuellement dans l'ensemble du Québec. Ces métiers offrent d'excellentes perspectives d'emploi, tout comme les emplois de manœuvre en métallurgie et de soudeur/soudeuse haute pression. Les salaires pour le soudage haute pression se situent dans la fourchette supérieure. La moyenne salariale annuelle est élevée, atteignant 80 000 \$ dans le nord du Québec et 100 000 \$ dans l'ouest du Canada. Dans le domaine industriel, le salaire horaire varie entre 18 \$ et 30 \$ alors que dans le secteur de la construction, le salaire se situe plutôt entre 28 \$ et 33 \$.

[i] Sources : Données officielles CSDHR – octobre 2013 | Emploi Québec (IMT) – septembre 2013 | Comité sectoriel de la métallurgie | www.metiersquebec.org

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x



PLAN STRATÉGIQUE



Portrait détaillé de notre réalité



À l'automne 2013, plus de 16 000 personnes, dont plus de 70 % du personnel et 4 000 parents ont répondu à un sondage exhaustif qui nous a permis de brosser un tableau assez détaillé de notre situation en lien avec notre mission, tant au sein de chacun de nos établissements que pour l'ensemble de notre commission scolaire.

Ce portrait a constitué la base des démarches de réflexion et de rédaction de notre plan stratégique 2014-2019, ainsi que des projets éducatifs de chacune des écoles et de chacun des centres.

Ces démarches ont suscité un niveau élevé de mobilisation afin de choisir

ensemble les valeurs qui serviront de repères à nos actions, d'identifier les enjeux et les défis à relever, les objectifs à prioriser et les résultats attendus au terme de ces démarches.

En juin, nous avons donc déposé un nouveau plan stratégique. Les écoles et les centres ont adopté leur nouveau projet éducatif.

Nous avons donc pu cibler quelques grandes orientations auxquelles sont associés des objectifs mesurables, nous permettant ainsi de concentrer les efforts de tous et chacun

LE CANADA FRANÇAIS - ACTUALITÉ - www.canadafrancais.com - LE JEUDI 15 MAI 2014 A-5

Très familiers avec les nouvelles technologies

- LE TIERS DES JEUNES NE DÉJEUNE PAS OU RAREMENT

Les jeunes sont très familiers avec les technologies de l'information et des communications (TIC). Plus de la moitié (50%) des élèves du primaire (4 à 6^e année) et presque autant (53%) du secondaire utilisent les TIC pour les travaux scolaires.

Les élèves du secondaire incluent ceux de la formation professionnelle et des adultes sont de grands utilisateurs des médias sociaux. Ils sont 65% à répondre en être adeptes.

Même au primaire, l'usage des réseaux sociaux est déjà entré dans les habitudes de nombre d'élèves et croît avec l'âge. Le sondage révèle que 13% des enfants de 7 et 8^e, 28% de 9 et 41% de 10 ans sont utilisateurs de médias sociaux.

Le sondage administré aussi aux parents montre que 89% d'entre eux encadrent leur enfant au primaire, mais seulement 54% au secondaire concernant l'utilisation des TIC.

ÉLÈVES DU SECONDAIRE

- 80% apprécient la vie à l'école
- 86% se sentent en sécurité à l'école
- 79% ont une idée de ce qu'ils veulent faire plus tard
- 55% ont un ordinateur et 27% le paient eux-mêmes
- 65% utilisent les médias sociaux
- 30% ont un emploi rémunéré
- 25% n'ont dormi jamais ou rarement la nuit

TRAVAIL

Les élèves travaillent avant tout (73%) pour payer leurs dépenses personnelles et réaliser des projets. Plus de la moitié (53%) se dit plus motivée par leur travail que par leurs études.

TRAVAIL

La conclusion du travail et des études est difficile pour 44% des élèves qui occupent un emploi. A noter que 55% des élèves avant un emploi travaillent le soir durant la semaine et 31% travaillent plus de quatre heures par semaine.

La moitié des élèves indiquent obtenir des informations sur l'impact du travail sur la réussite scolaire de la part de l'école et 63% en accordant l'aide de leur parent. Mais 27% des élèves croient tout de même que c'est à partir de 20 heures par semaine qu'un emploi peut nuire aux études.

Les élèves du secondaire ne font pas assez d'activités physiques. Ils sont 44% à ne pas bouger chaque jour. Ils sont 62% à trouver qu'ils n'ont pas assez d'occasions

connaissant une heure et moins par jour aux travaux scolaires et aux études, en dehors des heures de classe.

Ils sont presque autant (63%) à regarder la télévision entre une heure et trois heures quotidiennement. Un peu plus de la moitié (52%) accordent le même temps aux jeux vidéo et à l'internet.

Une proportion importante, 49% des élèves du secondaire, dort moins de huit heures par jour. Jusqu'à un quart des élèves ont du ne pas dormir ou ramer la nuit. Signalons que 34% ne déjeunent pas ou rarement.

autour de quelques éléments en appui à la réussite de nos élèves.

Quatre valeurs et trois orientations

Les quatre valeurs suivantes ont fait l'objet d'un choix collectif : **engagement, cohérence, innovation, coopération.**

Trois orientations ont également été retenues, en cohérence avec les divers enjeux identifiés dans le portrait réalisé à l'automne précédent.

Ces orientations constituent notre plan de vol pour les cinq prochaines années.

1. **Augmenter les taux de réussite et de persévérance de tous les élèves.**
2. **Favoriser le développement d'un environnement éducatif de qualité, dans une dynamique de coopération en réponse aux besoins des élèves.**
3. **Soutenir le développement professionnel de l'ensemble du personnel en vue de la réalisation de la mission.**

À chacune de ces orientations se rattachent trois volets : les enjeux, les objectifs visés et les résultats attendus.

Le plan stratégique 2014-2019 adopté



Le plan stratégique a été adopté en juin au conseil des commissaires pour clore cette année 2013-2014. Son déploiement officiel a été réalisé à la rentrée scolaire 2014-2015.



34% ne déjeunent pas ou rarement le matin

HABITUDES DE VIE
Les deux tiers des élèves du secondaire

se engagent à s'occuper de leur santé et ne pas faire du tout ou pas assez d'activités physiques en famille.

Près de 80% des élèves ont une idée sur leur avenir

Une grande majorité des élèves du secondaire (79%) ont une idée de ce qu'ils veulent faire plus tard. Ils sont tout aussi nombreux (80%) à juger qu'ils ont de la facilité à apprendre, mais près d'un tiers (30%) des élèves ne se sentent pas motivés à venir à l'école.

Ces données du sondage mené par la Commission scolaire des Hautes-Rivières viennent nuancer l'impression que l'on peut entretenir sur l'incertitude des jeunes face à leur avenir. Elles soulignent toutefois des inquiétudes sur leur motivation malgré que 80% apprécient leur milieu de vie scolaire.

Il y a eu 5900 élèves du secondaire, de l'enseignement professionnel et de la formation des adultes à répondre aux questions. Parmi les répondants, 78% sont âgés de 12 à 16 ans et 22% de 17 ans et plus.

VIE À L'ÉCOLE
En moyenne, 75% des élèves trouvent que leur école est un milieu de vie agréable et chaleureux. De plus, 92% déclarent avoir un bon cercle d'amis.

Les élèves accordent une bonne note à leur école. Ils la trouvent bien organisée (72%), ils sont satisfaits (59%) de la réaction du personnel et de celle de la direction (78%). Ils ont un problème important.

Par ailleurs, 80% des répondants reconnaissent la compétence et la disponibilité des enseignants. Les trois quarts des élèves affirment trouver un support à la maison pour leurs travaux scolaires alors que 82%

indiquent que leurs parents s'informent régulièrement de leur vie scolaire.

Malgré leur satisfaction importante de l'école, 30% des élèves se sentent pas motivés à venir à l'école. Un bon nombre d'entre eux (63%) ne se disent pas ou peu impliqués dans la vie scolaire. Ils insistent comme principales raisons le manque de temps (25%) et un horaire qui ne leur permet pas (19%). Par ailleurs, une proportion importante (41%) ne trouve pas que les activités organisées à l'école leur permettent de s'impliquer.

ORIENTATION

Une proportion importante des élèves considère avoir de la facilité à apprendre. Dans les faits, 83% d'entre eux obtiennent une moyenne supérieure en français de 60% (20% ont plus de 80%). En mathématiques, 86% des élèves ont une moyenne de plus de 60% (17% ont plus de 80%).

La Commission scolaire a voulu tester chez eux leurs connaissances des programmes d'études offerts. Seulement 59% connaissent les différents parcours d'études.

Les programmes menant au DEP (diplôme d'enseignement professionnel) sont connus par 63% des élèves. Plus de la moitié souhaite obtenir plus d'information à ce sujet.

SÉCURITÉ

Une forte majorité des élèves du secondaire (86%) se sentent en sécurité dans leur école. Mais tout comme chez les jeunes, plus de 12% éprouvent un sentiment de

sécurité moins grand dans l'autobus, les toilettes, dans les vestiaires et près des casiers, sur le terrain de l'école ou en marchant vers l'école. À noter que 10% des jeunes mentionnent ne pas se sentir en sécurité à la maison.

Si 14% indiquent avoir déjà été victimes d'intimidation, 2% disent avoir été victimes

de violence physique, 6% de violence verbale et 5% de cyberintimidation.

Il y a 89% à avoir vu déjà des intimidateurs et 24% à avoir fait subir de la cyberintimidation à quelqu'un. 7% sont victimes. Ils s'en référent surtout à leurs amis (32%) qui leurs parents (31%) et dans une petite proportion (9%) aux enseignants.

Sept employés sur dix ont répondu au sondage qui visait à mesurer leur sentiment d'appartenance, leur implication et leur perfectionnement, leur bien-être au travail, la satisfaction à l'égard de la communication, etc.

Les employés sondés ont l'intention de travailler plusieurs années pour la Commission scolaire. C'est le cas de 94% des enseignants, 92% des employés de soutien, 93% des professionnels et 92% des cadres. Ils recommanderaient à un ami de joindre sa candidature à un emploi à la Commission scolaire.

Pour 86% des enseignants, leur emploi présente des défis professionnels

intéressants et encore plus pour les autres groupes d'employés.

82% des professionnels et 80% des cadres perçoivent comme authentiques les manifestations de reconnaissance pour leur travail. C'est le cas de seulement 66% des enseignants. Par ailleurs, 89% des enseignants estiment avoir la possibilité de faire valoir leurs idées au travail.

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Mentionnons que 98% des enseignants sont ouverts à l'intégration des nouvelles technologies de l'information et des communications dans leur travail, mais seulement 57% des enseignants estiment avoir un niveau adéquat de formation.

Soulignons enfin que seulement 69% des enseignants connaissent le rôle joué par la Commission scolaire et seulement 31% celui des commissaires.



COUP D'ŒIL SUR LES COMMUNICATIONS

Une année bien remplie!

Le Service du secrétariat général et des communications veille à assurer la diffusion de l'information auprès des différents publics internes et externes de la Commission scolaire dont le personnel, les parents, les médias et les partenaires au moyen d'une diversité de stratégies et d'outils.

Service-conseil et soutien auprès des directions et du personnel



La conseillère en communication, madame Julie Brassard, offre un service-conseil auprès des directions et du personnel afin de répondre aux besoins des écoles et des centres pour toutes les activités en lien avec les communications, que ce soit la planification d'événements, les relations avec les médias ou la mise en valeur et la promotion des activités et des bons coups de leur milieu.

La conseillère participe également à plusieurs comités internes et externes portant sur divers sujets dont quelques-uns en lien avec nos partenaires, et alimente aussi la [page Facebook](#) et notre [chaîne de diffusion](#) de

vidéos sur Youtube, tout comme le site Web de la Commission scolaire.

Photos, vidéos et production de documents

En 2013-2014, c'est plus de **65 000 photos** qui ont été prises et une **centaine d'heures d'enregistrement vidéo** réalisées pour documenter les activités de la Commission scolaire des Hautes-Rivières dont la production d'une animation vidéo pour présenter le plan stratégique.

Le Service conçoit, réalise et coordonne aussi la production de documents variés comme le rapport annuel, des dépliants et feuillets d'information et diverses campagnes de sensibilisation. Nous avons produit **plusieurs vidéos d'information**, toutes réalisées à l'interne en 2013-2014, dont des segments sur les élections scolaires, des vœux des élèves ou encore des capsules d'information.

Certaines s'adressent à tous les publics, d'autres sont destinées à des publics ciblés. Elles sont disponibles sur Youtube.



Projets pilote Facebook



En 2013-2014, la conseillère, en collaboration avec le Service des technologies de l'information, a piloté un projet pilote de pages Facebook pour des écoles en vue d'un déploiement plus important pour l'année scolaire 2014-2015.

Le projet s'est avéré concluant et a permis la mise en place de plusieurs pages pour les écoles.



Communications avec les parents et le personnel

Nous publions un guide d'accueil pour les parents à la rentrée, ainsi que **10 bulletins d'information électroniques** et **5 parutions ciblées** en cours d'année.

LE (Parenthèse)
LE MAGAZINE DES PARENTS DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES HAUTES-RIVIÈRES



Participation à plusieurs événements

En 2013-2014, nous avons organisé **2 inaugurations** d'école en présence de ministres et élus des divers paliers de gouvernement, et plus d'une **dizaine d'événements d'envergure**.

Nous avons participé aussi très étroitement à plus de **70 événements** qui ont eu lieu dans nos établissements ou avec nos partenaires.



Communications et activités avec les médias



En 2013-2014, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a publié **17 communiqués officiels** à l'intention des médias et participé à plus de **15 autres** conjointement avec d'autres organismes publics et partenaires.

La conseillère répond en moyenne à **300 demandes d'information** de la part des médias par année, qu'ils soient locaux, régionaux et nationaux. Leurs demandes portent sur une grande diversité de sujets.

Pour l'année 2013-2014, elle a coordonné près de **100 entrevues** avec différents porte-parole pour une vaste gamme de projets.

L'école est très importante pour 90% des parents

Plus de 90% des parents de l'école ont répondu à un sondage sur l'importance de l'école pour leurs enfants. Les résultats ont été publiés dans le rapport annuel de la Fédération des commissions scolaires du Québec.

Les parents qui ont participé à l'enquête ont répondu que l'école est très importante pour leurs enfants. Plus de 90% des parents ont répondu que l'école est très importante pour leurs enfants. Plus de 90% des parents ont répondu que l'école est très importante pour leurs enfants.

PARENTS

- 94% ont une image positive de l'école
- 82% sont satisfaits des progrès de leurs enfants
- 73% jugent que les enfants apprennent mieux à l'école
- 72% jugent que les enfants se développent mieux à l'école
- 65% sont satisfaits de l'enseignement de l'école

LE CANADA FRANÇAIS

1 866 637-5236

Communiqués de presse publiés en 2013-2014

- 25 juin 2014 – La région de la Montérégie de la Fédération des commissions scolaires du Québec remet ses Médailles de l'Ordre du mérite
- 3 juin 2014 – Industries Lassonde joint la grande mobilisation Zone et Famille pro études pour la persévérance scolaire et la conciliation études-travail
- 23 mai 2014 – Monsieur Alain Camaraine nommé directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire
- 23 mai 2014 – Un finissant de l'École professionnelle des Métiers décroche la médaille d'argent aux Olympiades québécoises de la formation professionnelle
- 9 mai 2014 – Une orthopédagogue de la CSDHR reçoit un prix pour son travail avec les Cuistots de Saint-Vincent
- 6 mai 2014 – La Commission scolaire des Hautes-Rivières dévoile le portrait de sa réalité et poursuit ses consultations pour son plan stratégique 2014-2019
- 8 avril 2014 – Merci à tous nos bénévoles!
- 1er avril 2014 – Une fibre entrepreneuriale exceptionnelle et inspirante!
- 24 mars 2014 – L'école Aux-Quatre-Vents inaugure ses nouvelles installations
- 11 mars 2014 – Colloque orientant à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot – Treize conférenciers partagent leur passion du métier!
- 17 février 2014 – Academos Cybermentorat a souligné de belle façon le lancement de la quatrième édition des bourses Accroche-cœur pour la Montérégie
- 12 février 2014 – Rapport annuel 2012-2013 : portrait de notre réalité
- 27 novembre 2013 – L'École professionnelle de Métiers (EPM) ajoute le tout nouveau programme « Soudage haute pression » à son offre de formation
- 26 septembre 2013 – L'opération de dépistage du radon est terminée dans nos établissements
- 6 septembre 2013 – Le conseil des commissaires et la direction générale réagissent aux propos de la première ministre
- 28 août 2013 – C'est jour de grande première!
- 2 juillet 2013 – Budget et taxe scolaire 2013-2014

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
 CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



La région de la Montérégie de la Fédération des commissions scolaires du Québec remet ses Médailles de l'Ordre du mérite

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 10 juillet 2014 - Le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) a tenu, le 19 juin dernier, sa soirée de remise des Médailles d'argent et de bronze de l'Ordre du mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec. Cette soirée s'est tenue sur le territoire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

L'objectif d'une telle soirée était d'honorer des personnes qui ont contribué, ou qui contribuent encore, à l'avancement de l'éducation publique et dont l'implication personnelle a permis de développer une concertation entre le milieu scolaire et différents partenaires en Montérégie. C'est la présidente de Fédération des commissions scolaires du Québec elle-même, Madame Josée Bouchard, qui a remis les médailles aux récipiendaires en soulignant sa reconnaissance envers leur engagement dans la cause de l'Éducation.

Les honneurs décernés ont pris la forme de deux médailles d'argent et trois de bronze. Voici les récipiendaires honorés:

- **Madame France Martin** de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, médaille d'argent ;
- **Monsieur Guy Vincent** de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, médaille d'argent ;
- **Madame Manon Côté** de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, médaille de bronze ;
- **Monsieur Pierre Gosselin** de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe, médaille de bronze ;
- **Monsieur Ross Lemke** de la Commission scolaire du Val-des-Cerfs, médaille de bronze.

« C'est un grand bonheur de vous recevoir pour souligner votre engagement dans la réussite des jeunes et des adultes de notre territoire », a mentionné aux participants madame Andrée Bouchard, présidente du RCSM et de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Le RCSM a été créé officiellement le 18 juin 1997. Il a pour but d'unifier la voix des commissions scolaires francophones de la région en vue de promouvoir les intérêts du réseau public d'éducation. Pour ce faire, il met en place et assure le suivi des mécanismes de concertation sur des dossiers d'intérêt commun, qu'ils soient d'ordres politique, pédagogique, administratif ou financier. Le Regroupement s'assure également que les commissions scolaires soient représentées au sein des organismes voués au développement régional, et ce, dans toutes les sphères d'intervention. Finalement, le Regroupement fait valoir publiquement les positions communes des commissions scolaires francophones de la région.

Les commissions scolaires francophones de la Montérégie, membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec, composent le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM).



Commission scolaire
des Hautes-Rivières



Communiqué POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Industries Lassonde joint la grande mobilisation Zone et Famille pro études pour la persévérance scolaire et la conciliation études-travail

La Commission scolaire des Hautes-Rivières souligne avec fierté l'implication de ce partenaire de premier plan, chef de file de son secteur et employeur de choix en Montérégie

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 3 juin 2014 – Industries Lassonde, établie à Rougemont depuis 1918 et entreprise reconnue comme un chef de file nord-américain dans la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires, a confirmé aujourd'hui son soutien à la grande mobilisation Zone et Famille pro études. Zone et Famille pro études offre une manière concrète aux familles, aux entreprises et aux organisations d'encourager les jeunes à demeurer à l'école jusqu'à l'obtention d'un diplôme. Comment? En signant un « engagement social » avec l'école de leur quartier ou de leur municipalité, et en affichant une vignette à la fenêtre de la résidence ou du lieu de travail.



« Chez Lassonde, nous sommes convaincus que la persévérance scolaire et la conciliation études-travail représentent des voies incontournables afin d'assurer aux jeunes un accès à des emplois stimulants et à des carrières prometteuses, ici même dans la région », a affirmé monsieur Mathieu Simard, directeur, Ressources humaines chez Industries Lassonde inc., lors du point de presse conjoint

avec la CSDHR et Zone et Famille pro études.

L'adhésion de Lassonde à la mobilisation entreprise-école-communauté marque un jalon pour la persévérance scolaire en Montérégie.

Madame Andrée Bouchard, présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, s'est réjouie de l'appui d'une entreprise reconnue pour son rôle dans l'économie de notre région et de tout le Québec.

« Nous saluons l'initiative d'Industries Lassonde de reconnaître publiquement l'importance de l'éducation et de la persévérance scolaire pour nos jeunes. Qu'une entreprise chef de file et employeur de choix en Montérégie accepte, avec grande générosité, de porter ce message haut et fort nous réjouit et nous donne beaucoup d'espoir », a-t-elle déclaré.

La conciliation études-travail, un facteur déterminant de la persévérance

La Commission scolaire des Hautes-Rivières a réalisé récemment un important sondage auprès de 16 000 répondants, dont près de 6 000 élèves du secondaire, de la formation générale aux

adultes et de la formation professionnelle. Les résultats ont été publiés le 6 mai dernier et on y apprend que plus de 30 % des élèves occupent un emploi rémunéré pendant leurs études.

Une expérience positive pour la plupart

Pour la plupart d'entre eux, l'expérience du travail s'avère positive. C'est une occasion de mieux se connaître (70 %), de développer leurs talents et d'exploiter leurs habiletés personnelles (62 %), de faire des apprentissages ainsi que de préciser ce qui les intéresse dans la vie (73 %). Enfin, pour une majorité, le travail leur permet de développer leur confiance en soi (77 %).

Par contre, parmi ceux qui occupent un emploi, ils sont plus de la moitié à travailler les soirs de semaine. 3 élèves sur 10 travaillent plus de 15 heures par semaine et 44 % d'entre eux trouvent difficile de concilier le travail rémunéré et les études. Ils sont aussi plusieurs à se dire plus motivés par leur travail que par leurs études (55 %), ce qui nous préoccupe. Ils sont également près de 8 élèves sur 10 (77 %) à dire que leur employeur reconnaît la valeur des études et se soucie des études de leurs employés.

Le travail pendant les études peut s'avérer un atout pour développer son autonomie et se responsabiliser, par exemple en payant ses dépenses personnelles. Toutefois, lorsque le travail dépasse une quinzaine d'heures par semaine, il peut nuire aux études pour la majorité des élèves du secondaire et du Cégep.

« Nous avons besoin que des entreprises respectées disent à nos jeunes de persévérer jusqu'au bout et transmettent le message que terminer sa formation à l'école c'est essentiel, a rappelé le directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, M. Éric Blackburn. Cela lui confère davantage de poids et de meilleures chances d'être entendu », a-t-il ajouté.

Des chiffres qui parlent

Lors d'un colloque dans une école secondaire de la CSDHR en avril 2012, l'économiste Pierre Fortin a présenté des chiffres illustrant l'impact d'un diplôme dans la vie d'une personne.

L'acquisition d'un diplôme d'études secondaires fait passer le revenu annuel de 26 000 \$ à 33 500 \$ en moyenne. Au bout de 45 ans de vie active, le revenu cumulatif, par rapport à une personne qui ne détient pas de diplôme, s'élève à 500 000 \$ (\$ de 2011).

Avec un diplôme en poche, le revenu d'une personne augmente. On est plus actif et on connaît moins le chômage. En conséquence, la personne dispose d'un revenu plus élevé et paie davantage d'impôts et de taxes. L'État peut donc investir ailleurs les sommes économisées en programmes sociaux.

Un défi lancé aux entreprises de la Montérégie

Parmi les actions qu'elle initiera, Industries Lassonde s'est engagée à faire connaître Zone et Famille pro études à ses clients et ses partenaires. Elle invitera également toutes les familles qui travaillent chez Lassonde à devenir des familles pro études.

« Toutes les actions comptent. Nous profitons donc de cette occasion pour inviter toutes les entreprises et les organisations de la Montérégie à joindre leur voix à la nôtre », a conclu M. Simard.

À propos d'Industries Lassonde inc.

Industries Lassonde inc. est un leader nord-américain dans le développement, la fabrication et la vente d'une vaste gamme de jus et de boissons de fruits et de légumes commercialisés sous des marques telles qu'Everfresh, Fairlee, Flavür, Fruité, Graves, Oasis et Rougemont. Lassonde est également le deuxième plus grand producteur de jus et boissons de fruits prêts à boire de marque privée aux États-Unis et un important producteur de sauces aux canneberges.

De plus, Lassonde développe, fabrique et met en marché des produits alimentaires spécialisés sous des marques telles qu'Antico et Canton. La Société importe et commercialise des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine et produit du cidre de pomme et des boissons à base de vin. La Société exploite 14 usines situées au Canada et aux États-Unis et compte sur l'expertise de près de 2 000 d'employés, dont quelque 800 au Québec, pour offrir des produits de qualité supérieure. Pour en savoir plus, visitez www.lassonde.com.

À propos de Zone et Famille pro études

Zone et Famille pro études, c'est une mobilisation de toute la communauté en faveur de l'éducation et de la persévérance scolaire sous la forme d'un « engagement social » signé avec l'école du quartier, du secteur ou du village. Son but? Encourager le plus grand nombre de jeunes à compléter un diplôme. Zone et Famille pro études permet aux entreprises (avec ou sans employés) et aux familles (avec ou sans enfants) d'afficher concrètement leur soutien envers l'école et l'éducation. Elle a vu le jour en 2010 à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy en Montérégie. Aujourd'hui, Zone et Famille pro études, c'est près de 200 entreprises, 2 000 familles, au moins 20 écoles qui touchent directement plus de 8 000 élèves. L'initiative est aussi présente en Abitibi-Témiscamingue. Vous souhaitez déployer Zone et Famille pro études chez vous ? Pour vous inscrire et en savoir plus, visitez www.proetudes.com. C'est gratuit!

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation de services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Source et renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications | brassardj@cdhrq.ca
Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223 | www.csdhr.qc.ca

Anic Archambault

Agente de liaison régionale Zone et Famille pro études | info@proetudes.com
Téléphone : 450-348-6134, poste 6356 | www.proetudes.com

Stefano Bertoli

Vice-président, communications, Industries Lassonde inc.
Téléphone : 450 469-4926, poste 10265 | www.lassonde.com

Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Monsieur Alain Camaraire nommé directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire

La nomination a eu lieu lors de la séance publique d'ajournement du 20 mai

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 23 mai 2014 – Le conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a procédé, lors de la séance publique d'ajournement du 20 mai, à la nomination de **monsieur Alain Camaraire** au poste de directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire, et ce, à compter du 30 juin prochain.

« La nomination de monsieur Camaraire permet à l'organisation de compter sur un gestionnaire d'expérience qui reconnaît les enjeux de l'organisation en ce qui a trait au développement du leadership pédagogique et à la culture de la réussite », a indiqué la présidente, madame Andrée Bouchard.

Depuis juin 2009, M. Camaraire est directeur de l'école Monseigneur-Euclide-Théberge. Après avoir occupé un poste d'enseignant à l'école Marguerite-Bourgeoys, il a assumé, de 2001 à 2005, le poste de directeur adjoint à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge, de 2005 à 2009, celui de directeur à l'école Marguerite-Bourgeoys, et, finalement, le poste de directeur à l'école Monseigneur-Euclide-Théberge.



Monsieur Camaraire est un gestionnaire reconnu, tant par ses pairs que par son personnel. Il a su laisser une trace positive dans les écoles où il a œuvré, et son passage a été remarqué dans les milieux.

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, a pour sa part affirmé : « Nous sommes toujours fiers que des gestionnaires de notre organisation souhaitent et acceptent de relever de nouveaux défis. Nous lui souhaitons le meilleur des succès dans son nouveau rôle ».

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation de services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Renseignements :

Julie Brassard

Tél. : (450) 359-6411, poste 7229 | brassardj@csdhr.qc.ca

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Un finissant de l'École professionnelle des Métiers décroche la médaille d'argent aux Olympiades québécoises de la formation professionnelle

Les candidats montérégiens ont participé aux 13es Olympiades de la FP les 8 et 9 mai derniers à Québec, et se sont brillamment illustrés, couronnant ainsi un parcours exemplaire et pavant la voie à une belle carrière

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 22 mai 2014 – **Mathieu Cournoyer**, étudiant finissant du programme de formation « Électricité » à l'EPM a décroché la médaille d'argent, tandis que **Sébastien Marcoux** a reçu le médaillon d'excellence, honneur remis à ceux qui frôlent le podium en cumulant un pointage supérieur à la moyenne dans leur métier respectif. Nos élèves figurent au palmarès des meilleurs étudiants du Québec dans leur domaine.

La Commission scolaire des Hautes-Rivières désire souligner la participation et la performance de ces élèves du programme de formation « Électricité » offert à l'École professionnelle des Métiers. S'étant classés respectivement en 2^e et 3^e position à la finale régionale en février, ils se sont ensuite qualifiés pour la finale provinciale qui a eu lieu à Québec les 8 et 9 mai derniers.

Une performance remarquable aux Olympiades québécoises

Accompagnés de leurs enseignants, nos candidats ont été soumis à deux contextes de travail sur deux jours d'effort intense. Notés sur plusieurs critères de performance, ces derniers devaient se démarquer vis-à-vis treize autres candidats provenant des différentes régions du Québec et tous les espoirs étaient permis.

L'enseignant Guillaume Lemieux : « *Accompagnés de l'ensemble des enseignants du département électrique, les élèves ont bénéficié d'au-delà d'une soixantaine d'heures d'entraînement, et ce, à leur demande. Grâce à l'investissement de temps et d'énergie déployé par les candidats et le personnel, les résultats de la compétition provinciale sont remarquables. Nous éprouvons une immense fierté. Cela confirme que notre programme d'électricité se situe parmi les meilleurs du Québec. Félicitations Mathieu et Sébastien !* »

Année record de participation

Soulignons également la participation d'élèves en provenance de sept programmes de formation professionnelle offerts à l'École professionnelle des Métiers. Quatre médailles ont été raflées aux compétitions régionales. L'implication de l'équipe enseignante et la volonté des élèves candidats ont grandement contribué à la valorisation des métiers tels que machiniste, cuisinier (ère), mécanicien (ne), serveur (se), électricien (ne), soudeur (se) et infirmier (ère) auxiliaire.

Les élèves ont pu ainsi démontrer toute la passion qui les anime pour leur métier et exceller dans un contexte compétitif. Toutes nos félicitations aux participants et au personnel enseignant.

Madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et présente à la remise des médailles, était extrêmement fière des élèves et du formidable travail d'équipe accompli : « *Pour ces jeunes adultes près du marché du travail, les Olympiades sont une opportunité de développer des savoir-être et de voir plus grand.*

C'est une opportunité de se rendre compte que la formation professionnelle n'est surtout pas une fin, mais le début d'une série d'apprentissages qui vont les rendre encore meilleurs ».

Pour de plus amples renseignements sur les Olympiades régionales, rendez-vous sur le lien suivant :

<http://www.csdhr.qc.ca/?C02F46AA-7074-443D-91B5-E606C85198E5>

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation de services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Renseignements :

Julie Fournier

Tél. : (450) 359-6411, poste 7610 | fournierj@csdhr.qc.ca

Soirée Reconnaissance 2014 24 récipiendaires honorés

Saint-Hubert, le 9 mai 2014. Le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM) a tenu, le jeudi 8 mai, sa Soirée Reconnaissance annuelle à l'École secondaire André-Laurendeau située à Saint-Hubert, dans la Commission scolaire Marie-Victorin.

L'objectif d'une telle soirée était d'honorer des personnes qui ont contribué, ou qui contribuent encore, à l'avancement de l'éducation publique et dont l'implication personnelle a permis de développer une concertation entre le milieu scolaire et différents partenaires, en Montérégie.

Les honneurs décernés ont pris la forme de six « prix Partenariat » et d'un « Coup de cœur du jury », remis par le RCSM. Voici les récipiendaires honorés pour leurs projets:

- Monsieur David Ouellet, de la Commission scolaire des Trois-Lacs, pour *La Brigade X* ;
- Madame Sophie Jean, de la Commission scolaire Marie-Victorin, pour le *Partenariat entre l'école secondaire Gérard-Filion et l'organisme le Virage* ;
- Mesdames Julie Thivierge, Danielle Maheux, Kathia Lapointe, et messieurs Bruno Blais, Frédéric Gagnon et Yan Forgues, de la Commission scolaire des Trois-Lacs, pour *Une soirée du hockey diffusée en direct !* ;
- Madame Joanne Ratté, de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, pour *Les Cuistots de St-Vincent* ;
- Mesdames Chantal Rochon et Émilie Fortier, et monsieur Pierre Crépeau, de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands, pour *Explo-Culture* ;
- Mesdames Nicole Borremans, Amélie Vincent-Quintal, Manon Painchaud, Nathalie Quintal et Marie-José Gariépy, et messieurs Matthieu Solinas, Emmanuel Nadeau-Ethier, Stéphane Bergevin, Olivier Dupré et Luc Lapointe, de la Commission scolaire des Patriotes, pour la *Classe-transition pour l'intégration des élèves de l'école secondaire le Tremplin (Centre Jeunesse de la Montérégie)* ;
- Madame Sonia Fréchette de la Commission scolaire Marie-Victorin et Dr François Raymond (prix Coup de cœur du jury), pour la *Clinique de pédiatrie sociale Libellule*.

Madame Andrée Bouchard, présidente du RCSM, a mentionné aux participants : « C'est un grand bonheur de vous recevoir pour souligner votre implication dans la réussite des jeunes et des adultes de notre territoire ».

Madame France Martin, vice-présidente du RCSM, a adressé un hommage aux élus scolaires de la Montérégie dans le but de reconnaître leur travail et leur engagement. Elle a hautement apprécié le fait que, « malgré la tourmente des dernières années, les commissaires de la Montérégie ont fait la démonstration d'une force, d'une solidité et d'une résilience remarquables ». Les élus scolaires ont été chaleureusement applaudis par toutes les personnes présentes.



COMMUNIQUÉ – POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le RSCSM a été créé officiellement le 18 juin 1997. Il a pour but d'unifier la voix des commissions scolaires francophones de la région en vue de promouvoir les intérêts du réseau public d'éducation. Pour ce faire, il met en place et assure le suivi des mécanismes de concertation sur des dossiers d'intérêt commun, qu'ils soient d'ordres politique, pédagogique, administratif ou financier. Le Regroupement s'assure également que les commissions scolaires soient représentées au sein des organismes voués au développement régional et ce, dans toutes les sphères d'intervention. Finalement, le Regroupement fait valoir publiquement les positions communes des commissions scolaires francophones de la région.

Les commissions scolaires francophones de la Montérégie, membres de la Fédération des commissions scolaires du Québec, composent le Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RSCSM).

-30-

Source : Geneviève Désilets
Coordonnatrice
438 830-6297
genevieve.rscsm@hotmail.fr

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dévoile le portrait de sa réalité et poursuit ses consultations pour son plan stratégique 2014-2019

La persévérance et la réussite demeurent des priorités.

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 mai 2014 – En décembre dernier, plus de 16 000 personnes ont partagé leur point de vue et leurs préoccupations lors d'un vaste sondage. Les données recueillies ont permis de dresser le portrait précis de la réalité de tous les établissements scolaires et des services administratifs.

Une très grande majorité d'élèves du secondaire (5 990), de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle, ceux du primaire de la 3^e à la 6^e année (4 813), 4 079 parents, 1 551 membres du personnel, ainsi qu'une trentaine de partenaires clés de la Commission scolaire, ont répondu aux questions portant sur plusieurs thématiques.

Une démarche innovatrice et en harmonie avec les écoles

Entièrement pilotée et réalisée à l'interne, l'opération sondage CSDHR a fourni des données précieuses sur le volet pédagogique, l'environnement d'apprentissage et les attentes des participants en lien avec l'école et les services offerts par la Commission scolaire.

« Toute notre réflexion s'est d'abord nourrie des rétroactions et des besoins exprimés dans nos milieux, » a précisé M. François Lafortune, directeur général adjoint et principal architecte du projet.

L'exercice réalisé par la Commission scolaire a aussi trouvé écho dans tous les milieux puisque le portrait global obtenu se décline de manière détaillée pour chacun des établissements. Les équipes-écoles travaillent d'ailleurs à l'élaboration de leur nouveau projet éducatif.

Des taux de participation très importants

Le nombre important de répondants dans tous les volets du sondage confère une légitimité aux informations et sert de base solide à la détermination des orientations du prochain plan stratégique.

« La mobilisation devient en elle-même le moteur de la démarche, a mentionné M. Éric Blackburn, directeur général de la CSDHR. Travailler en amont nous a permis de profiter de la force du courant, et même de le laisser nous porter. Un tel engagement s'avère un élément de motivation très puissant. »

Plus de 300 personnes auront aussi eu l'occasion de participer aux rencontres d'élaboration du plan stratégique 2014-2019 pour commenter les réalités, préciser les enjeux, proposer des pistes et valider les orientations choisies.

Le public pourra donner son avis le 12 mai prochain lors de la séance du conseil des commissaires au cours de laquelle le projet sera présenté. L'adoption du plan stratégique se fera en juin prochain. Son lancement et son déploiement se feront dans tous les milieux à la rentrée scolaire.

Quelques constats qui s'imposent naturellement...

L'exercice a fait ressortir plusieurs constats intéressants, et mis en lumière certains faits plus préoccupants tout en déboulonnant des mythes qui perdurent.

Nos élèves apprécient leurs enseignants; ils les trouvent compétents et présents. Ils se sentent bien et en sécurité chez nous, et l'école est porteuse de sens pour la très grande majorité d'entre eux.

Nos jeunes sont très technos. Ceux du primaire le sont plus tôt dans leur vie et en plus grand nombre. Quant à ceux du secondaire, ils y consacrent un très grand nombre d'heures.

La grande fierté et le fort sentiment d'appartenance du personnel sont aussi une belle réussite, compte tenu des enjeux politiques et de gestion.

Enfin, tout comme leurs enfants, les parents sont forts satisfaits de l'école, de l'encadrement, des enseignants et de leurs rapports avec la Commission scolaire.

Des parents impliqués dans la vie scolaire et bien informés

Ils sont plus de 90 % des parents à souligner que l'école est très importante pour eux. Ils considèrent aussi que l'école est un endroit sécuritaire pour leur enfant. Près de 90 % des parents (88 %), tant au primaire qu'au secondaire, se disent satisfaits à l'égard de l'encadrement offert à l'école (règles de vie, surveillance, suivi des absences, rencontres avec les enseignants, disponibilité du personnel).

Les parents sont aussi très à l'affût des règlements et des orientations de l'école (9 parents sur 10 au primaire et 8 sur 10 au secondaire). Ils s'investissent dans le travail scolaire de leur enfant (84 % au primaire et 75 % au secondaire), et sont aussi très satisfaits de la clarté des informations reçues concernant leur enfant (95 % au primaire et 90 % au secondaire).

Quand ils font des demandes d'information à la CSDHR, les parents du primaire et du secondaire sont satisfaits dans une proportion de plus de 90 %. 9 parents sur 10 se disent également très satisfaits de la qualité de l'information reçue de la Commission scolaire, et ce taux grimpe à 97 % lorsque l'information provient de l'école primaire et de l'école secondaire (95 %).

Quant aux programmes particuliers comme le programme d'éducation internationale (PEI), près de la totalité des parents (99 %) souhaitent la poursuite de ce programme, et ils sont plus de 90 % à s'en déclarer satisfaits.

Un personnel extrêmement fier, motivé et engagé

Ils ont été 7 employés sur 10 à nous faire part de leur point de vue. C'est donc 1 551 personnes qui ont répondu à l'invitation de la CSDHR.

La presque totalité des membres du personnel (99 %) affirme aimer son travail et avoir un bon cercle de collègues et de collaborateurs dans son milieu. 97 % chez les enseignants et le personnel de soutien, 98 % chez les cadres et 99 % chez les professionnels. Ils y trouvent aussi des défis professionnels intéressants dans une forte proportion (86 % pour le personnel de soutien et le personnel enseignant, 90 % pour les professionnels et 96 % pour les cadres).

Ils sont 97 % des professionnels et des cadres à être fiers de travailler pour la CSDHR, alors que cette proportion est très semblable pour le personnel de soutien (96 %), et très légèrement inférieure chez les enseignants (91 %).

À la question « Recommanderiez-vous à un ami de poser sa candidature pour un emploi à la CSDHR? », 99 % du personnel de soutien, des professionnels et des cadres ont répondu par l'affirmative, et 92 % des enseignants. Quand on leur demande s'ils ont l'intention de travailler plusieurs années à la CSDHR, 9 personnes sur 10 l'affirment (92 % chez les cadres et le personnel de soutien, 94 % chez les enseignants et 95 % chez les professionnels).

Des partenariats solides et pertinents

Une commission scolaire, c'est un pôle de premier plan dans une région. Plusieurs de nos partenaires institutionnels, économiques, politiques, du réseau de la santé, du réseau communautaire et des sports nous ont aussi fait part de leur opinion en lien avec nos projets communs et nos façons de les réaliser conjointement. La CSDHR est fière d'être particulièrement appréciée pour la qualité et la pertinence des échanges et des rencontres (ils sont près de 9 sur 10 à le dire), la facilité à joindre les intervenants (83 %), la capacité à définir des objectifs clairs, et à clarifier les rôles et les responsabilités (83 %).

Ce que nos élèves en pensent...

Nous avons sondé tous nos élèves en lien avec plusieurs thèmes autour desquels s'organise leur vie quotidienne. Voici les thèmes abordés dans notre enquête : l'identification, l'apprentissage, l'appartenance, la sécurité et la prévention de la violence, l'encadrement, les activités parascolaires, l'environnement et les technologies de l'information.

Au primaire

Ils ont été 4 813 élèves du primaire (de la 3^e à la 6^e année) à nous répondre. Ils sont 8 sur 10 à pouvoir faire des activités physiques chaque jour, et ils sont aussi bien conscientisés à l'importance de prendre soin de leur santé (92 %).

En contrepartie, 43 % aimeraient faire plus d'activités physiques et sportives en famille. 30 % d'entre eux disent ne pas assez dormir la nuit, et presque la même proportion (28 %, soit près d'un enfant sur trois) affirme ne pas toujours manger à sa faim à la maison.

Ils sont une vaste majorité à trouver que l'école a un sens pour eux (94 %) et à considérer que leurs enseignants sont compétents (87 %) et disponibles (76 %).

95 % des élèves affirment participer à plusieurs projets et activités de l'école, et avoir un bon cercle d'amis. 93 % d'entre eux aiment la vie à l'école, et la même proportion (92 %) trouve que leur école est un milieu de vie agréable et chaleureux. Ils pensent que l'école est bien organisée et structurée (93 %), et ils sont plus de 8 élèves sur 10 à se déclarer satisfaits (84 %) de la réaction du personnel à leur endroit s'ils vivent un problème important.

Cependant, en dépit du fait que la plupart (78 %) se disent intéressés par les activités organisées à l'école et les apprécient, quand on leur demande s'ils sont motivés à venir à l'école, seulement un peu plus de la moitié (54 %) répond « oui ». Ils sont près de 4 élèves sur 10 (37 %) à répondre « parfois », et près de 1 sur 10 (9 %) à répondre « non ».

La vaste majorité des élèves se sentent en sécurité à l'école (93 %) et les élèves (94 %) du primaire participent pour garder leur école propre. Ils trouvent que l'école leur apprend à respecter l'environnement.

Les technos, une réalité là pour rester...

Un peu plus de la moitié des élèves (56 %) disent utiliser les TICS pour la lecture et les travaux scolaires. De plus, un peu plus du quart (27 %) des élèves sont des utilisateurs des médias sociaux, dont 19 % au 2^e

cycle (1 élève sur 5), 28 % (un peu plus d'un élève sur 4) en 5^e année, et 41 % (soit, 4 élèves sur 10) en 6^e année.

Au secondaire, à la formation générale aux adultes et à la formation professionnelle

Près de 6 000 élèves (5 990) ont répondu. 22 % des élèves ont 17 ans et plus, et 78 % sont âgés de 12 à 16 ans.

Comme pour les élèves du primaire, 7 élèves du secondaire sur 10 sont conscients de l'importance de prendre soin de leur santé. Cependant, dans les faits, ils sont 25 % (1 sur 4) à affirmer ne jamais dormir, ou rarement assez la nuit... Plus du tiers ne déjeunent pas ou rarement le matin (34 %), et 44 % ne bougent pas chaque jour. Alors que la majorité des élèves se déplacent en autobus scolaire (62 %), 11 % utilisent leur propre voiture.

Les trois quarts (76 %) considèrent qu'ils ne font pas assez d'activités physiques et sportives avec leur famille.

À propos de l'apprentissage, de la sécurité et de l'implication à l'école

La majorité des élèves (8 sur 10) ont de la facilité à apprendre et 75 % bénéficient du soutien à la maison pour les travaux scolaires. Ils reconnaissent la compétence et la disponibilité des enseignants (80 %), et ils sont autant à avoir une idée de ce qu'ils veulent faire plus tard (79 %). L'école est porteuse de sens pour une grande majorité (près de 9 élèves sur 10).

Quant aux élèves du PEI, ils désirent la poursuite de ce programme dans une proportion de 96 %.

Nos jeunes trouvent que leur école est un milieu de vie agréable et chaleureux (75 %) et ils aiment leur vie à l'école (8 sur 10). Ils ont un bon cercle d'amis (93 %) et s'y sentent en sécurité (86 %).

La vaste majorité des élèves, près de 8 élèves sur 10, trouvent que l'école est bien organisée et structurée. Ils sont satisfaits de la réaction du personnel à leur endroit, et de leur présence pour les aider, s'ils vivent un problème important, ainsi que de la disponibilité de la direction.

Enfin, trois élèves sur quatre (74 %) aiment les activités culturelles organisées à l'école, et la même proportion (75 %) participe pour garder l'école propre.

Pourtant, ils sont 30 % à affirmer ne pas être motivés à venir à l'école. Près d'un élève sur quatre (37 %) estime ne pas consacrer assez de temps à ses études en dehors des heures de classe.

Le cellulaire, mode de vie pour une majorité

Plus de la moitié des élèves (55 %) utilisent les TICs dans le cadre des travaux scolaires. Un élève sur deux possède un cellulaire. Près de 7 élèves sur 10 (65 %) utilisent les médias sociaux.

La conciliation études-travail-vie personnelle et vie familiale

Ils sont 82 % des parents à s'informer de la vie scolaire de leur enfant et la moitié (un parent sur deux) à être d'accord avec le fait que son enfant travaille pendant les études.

Un élève sur trois (30 %) occupe un emploi rémunéré pendant ses études. Pour les élèves, le travail leur permet de développer leur confiance en soi, de préciser ce qui les intéresse dans la vie (73 %) et de mieux se connaître (70 %).

La prochaine étape

Le plan stratégique est dans sa dernière étape de consultation avant son adoption en juin.

« En période de compressions et de rationalisation, nous devons centrer nos actions. Le plan stratégique est donc la pierre angulaire qui définit nos priorités », a conclu la présidente.

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation de services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223

brassardj@csdhr.qc.ca - Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Merci à tous nos bénévoles!

La Commission scolaire des Hautes-Rivières remercie toutes celles et ceux qui offrent leur temps et leur cœur bénévolement dans nos écoles. Elle souligne avec grande fierté la Semaine de l'action bénévole sous le thème « Bénévole de la tête aux pieds »

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 8 avril 2014 – C'est la Semaine de l'action bénévole du 6 au 12 avril partout au Québec. La Commission scolaire des Hautes-Rivières tient à souligner l'engagement exceptionnel et l'implication de toutes les femmes et de tous les hommes qui œuvrent dans nos milieux.



« L'engagement et l'implication bénévoles, ça n'a pas de prix, souligne Mme Andrée Bouchard, présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Le bénévolat débute souvent dans les

familles, puis s'étend à l'école, et c'est toute la communauté qui en profite ».

Chaque jour, ce sont des centaines de personnes qui offrent leur temps et contribuent à la qualité de vie de nos écoles. Pensons aux parents membres du conseil d'établissement (CÉ), de l'organisme de participation des parents (OPP), du comité de parents et du comité EHDA (élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage). Pensons aussi aux bénévoles qui accompagnent les élèves lors de leurs sorties, qui s'occupent des bibliothèques, participent à des projets spéciaux, encadrent les équipes sportives, aident à faire les devoirs ou encore lisent des histoires aux petits pour leur partager la joie de la lecture.

Pour Mme Bouchard, la présence rassurante et l'engagement de cœur des parents et des bénévoles donnent tout son sens à la notion d'éducation.

« Éduquer, c'est montrer l'exemple, et s'engager bénévolement dans une cause, c'est affirmer notre fierté et notre sentiment d'appartenance. Je remercie du fond du cœur toutes celles et ceux qui nous offrent si généreusement leur temps et leurs talents », a conclu la présidente de la CSDHR.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation de services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Renseignements :

Julie Brassard

brassardj@csdhr.qc.ca

Service du secrétariat général et des communications

Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223

Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Une fibre entrepreneuriale exceptionnelle et inspirante!

La Commission scolaire des Hautes-Rivières souligne la vitalité de la fibre entrepreneuriale de ses élèves et de son personnel dans le cadre du lancement du tout nouveau site www.entrepreneuriatscolaire.com et du dévoilement des gagnants – finale locale - de la 16^e édition du Concours québécois d'entrepreneuriat

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 1^{er} avril 2014 – L'équipe Entrepreneuriat a souligné de manière originale la fibre entrepreneuriale qui brûle en force à la CSDHR. Elle a tenu une conférence de presse mettant en vedette des élèves, des membres du personnel et des parents. L'événement s'est tenu juste avant le dévoilement des gagnants de la finale locale de la 16^e édition du Concours québécois d'entrepreneuriat, où le volet scolaire est d'ailleurs très bien représenté cette année encore.



En présence de plusieurs invités et des lauréats qui ont remporté la finale québécoise pour le premier cycle du secondaire en juin dernier avec leur projet « MOB », l'événement a permis de mettre l'entrepreneuriat scolaire à l'honneur.

L'impact positif de l'approche orientante et de la pédagogie entrepreneuriale a été démontré par les témoignages des élèves, des parents et du personnel.

Apprendre autrement s'avère un facteur de motivation et de persévérance scolaire pour les élèves.

Une ressource sur mesure pour les enseignants et les parents

L'équipe Entrepreneuriat a dévoilé une toute nouvelle ressource créée pour mieux expliquer la pédagogie entrepreneuriale. Il s'agit d'un site web accessible à l'adresse www.entrepreneuriatscolaire.com. L'équipe en a profité pour créer un visuel joyeux et dynamique afin d'illustrer les démarches réalisées en entrepreneuriat. Ce visuel se

retrouvera dès maintenant sur toutes les communications concernant l'entrepreneuriat scolaire.

La fibre entrepreneuriale est bien implantée chez nous

Les écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières participent au Concours québécois en entrepreneuriat depuis 16 ans.

Fait remarquable, les écoles de la CSDHR ont remporté trois finales nationales au cours des quatre dernières années dans leur catégorie respective. En 2010 et 2013, c'est l'école secondaire Marguerite-Bourgeoys, avec ses projets de cour d'école verte et de recyclage de vélos, qui a raflé les honneurs. En 2012, c'était au tour de l'école primaire Notre-Dame-du-Sourire de remporter la grande finale avec sa campagne d'information « TED dans mon école ».

En 2013-2014, l'entrepreneuriat touche directement près de 700 élèves (c'était un peu plus de 400 en 2009-2010), dans 14 écoles différentes, pour un total de 34 projets (20 projets en 2009-2010).

Environ 70 % des projets sont réalisés au primaire et, de ceux-ci, plus de 40 % au 3^e cycle.

De tels résultats ne sont pas le fruit du hasard.

Un soutien bien concret pour le personnel

La Commission scolaire appuie stratégiquement et financièrement les efforts déployés par nos directions d'école et par notre personnel en conseilance pédagogique et en orientation.



C'est grâce au soutien offert à nos enseignants que tant de nos élèves peuvent s'initier à l'entrepreneuriat en milieu scolaire et découvrir d'autres manières d'apprendre.

Depuis 2008, la Commission scolaire des Hautes-Rivières, par le biais du Service des ressources éducatives aux jeunes, offre de l'accompagnement et du soutien direct aux enseignants en proposant des rencontres individuelles, des ateliers de formation et des

groupes de développement professionnel où les enseignants peuvent venir échanger à propos de leurs pratiques, partager leurs projets, développer des outils et surmonter les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des projets avec les élèves.

Des impacts marquants pour l'engagement et la motivation scolaire des élèves

Tous les projets, qu'ils soient de petite ou de grande envergure, qu'ils soient réalisés par les élèves du primaire, du secondaire ou de l'adaptation scolaire, récoltent les fruits de l'entrepreneuriat. Élèves comme enseignants qui participent à la pédagogie entrepreneuriale sont enthousiastes et soulignent ses effets positifs.

Les impacts les plus importants se situent au niveau de la motivation et de l'engagement scolaires des élèves. Les élèves sont plus proactifs, apprennent à résoudre des problèmes, à travailler en équipe et à créer de la nouveauté.

Les projets permettent à beaucoup d'élèves de repousser leurs limites. L'école devient ainsi une source de dépassement et de vision, un milieu que chaque élève peut enrichir avec son potentiel et ses talents. La pédagogie prend alors tout son sens.

Mme Marilène Lefort, maman d'un garçon qui participe aux classes d'entrepreneuriat scolaire de l'école Marguerite-Bourgeoys avec l'enseignante Stéphanie Côté témoigne : « Mon garçon a connu beaucoup d'échecs. Stéphanie Côté a cru en lui. Non seulement, mon fils a retrouvé confiance en lui, mais il a pu prouver aux autres qu'il était bon dans quelque chose. Il s'est aussi prouvé à lui-même qu'il pouvait faire de grandes choses ».

Comme le soulignent Lapointe, Labrie et Laberge dans leur rapport de recherche publié en 2010¹, les résultats présentés indiquent que les projets entrepreneuriaux semblent avoir un effet positif sur la réussite personnelle et scolaire des élèves.

La réalisation d'un projet entrepreneurial permet de donner du sens aux apprentissages. Une enseignante du primaire témoigne : « Les élèves ont développé leurs habiletés en mathématique lors de la construction d'un mur en céramique. Ils ont alors compris pourquoi il était si utile d'apprendre ces notions ».

La réalisation d'un projet entrepreneurial permet aux élèves de découvrir leurs forces et leurs intérêts. « J'ai pu constater que j'étais très bon dans l'atelier de menuiserie. Je n'ai pas les meilleures notes à l'école, mais j'étais le meilleur pour utiliser les outils », indiquait avec fierté un élève.

¹ Lapointe, C., Labrie, D., et Laberge, J. (2010) les effets des projets entrepreneuriaux à l'école sur la réussite scolaire et personnelle des jeunes : l'expérience québécoise. Rapport de recherche : Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire. (CRIRES)

Des effets positifs sur la motivation du personnel enseignant sont aussi remarquables

Notre approche contribue à la création d'outils novateurs pour soutenir les actions pédagogiques. Cette démarche permet donc un recul et, bien sûr, la possibilité pour les participants d'améliorer leurs prochains projets.

Le soutien favorise également l'habileté des enseignants à planifier et à piloter des projets entrepreneuriaux. Alors que certains enseignants reviennent, nous accueillons aussi chaque année de nouvelles personnes.

L'effet positif de l'entrepreneuriat sur la motivation des enseignants, comme chez les autres intervenants impliqués dans le projet, est visible et palpable. Ce sont des projets qui génèrent du sens pour l'élève, mais aussi pour les adultes qui les accompagnent dans la réalisation de leurs défis.

« La réalisation de projets entrepreneuriaux permet aux élèves de se découvrir des intérêts, des forces, des passions qui contribuent assurément à la construction de leur identité et favoriseront leur insertion dans la société, ce qui s'avère un atout inestimable pour toutes nos communautés », a conclu Madame Andrée Bouchard, présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation de services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

Téléphone : 450 359-6411, poste 7229 | Portable : 514 946-2223

brassardj@csdhr.qc.ca - Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca ou

www.entrepreneuriatscolaire.com

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'école Aux-Quatre-Vents inaugure ses nouvelles installations

C'est en présence des élèves, du personnel de l'école et des représentants du conseil d'établissement que la fin des travaux d'agrandissement a été officialisée, un peu plus d'un an après l'annonce des travaux

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 24 mars 2014 – La Commission scolaire des Hautes-Rivières a souligné aujourd'hui, en présence du député de Saint-Jean, M. Dave Turcotte et d'autres invités, la fin des travaux d'agrandissement de l'école primaire Aux-Quatre-Vents, située dans le quartier St-Luc à Saint-Jean-sur-Richelieu.

L'école, qui accueille présentement 22 classes et 504 élèves, pourra accueillir plus de 200 nouveaux élèves et 9 groupes additionnels au cours des prochaines années. De plus, la construction d'un second plateau de gymnase à l'école Aux-Quatre-Vents permettra une offre accrue d'activités sportives pour les jeunes. L'ajout d'au moins 6 paniers de basketball, ainsi qu'un mur d'escalade intérieur font déjà le bonheur des élèves. Il faut noter que l'école s'illustre d'ailleurs régulièrement pour ses performances en basketball dans la région.

« Cet agrandissement améliore la qualité de vie de nos élèves, a souligné madame Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. Il permet aussi de mieux répondre aux besoins des résidents du quartier, et de pouvoir ajuster notre offre de services aux citoyens. Une école, c'est un service de proximité ».

Le député Turcotte, candidat aux prochaines élections du 7 avril, était également fier d'officialiser le premier « panier ». Il a rappelé que la somme nécessaire pour réaliser les travaux a été allouée dans le cadre du plan québécois des infrastructures du gouvernement.

M. Jean-Guy Roy, directeur de l'école, était quant à lui heureux de souligner que plusieurs des professionnels et des travailleurs qui ont exécuté aujourd'hui les travaux de construction et d'agrandissement sont d'anciens élèves qui ont fréquenté l'école Aux-Quatre-Vents, tout comme, d'ailleurs, le député Dave Turcotte.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation de services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Renseignements :

Julie Brassard

Tél. : (450) 359-6411, poste 7229 | brassardj@csdhr.qc.ca



Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Treize conférenciers partagent leur passion du métier

Saint-Jean-sur-le-Richelieu, le 11 mars 2014 – La deuxième édition du Colloque orientant de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot à l'intention des élèves de 4^e secondaire, ainsi que ceux du parcours personnalisé et pré-DEP, s'est tenue le 26 février dernier.

Ils étaient treize conférenciers venus partager leur passion du métier avec près de 300 élèves de quatrième secondaire de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot dans plusieurs domaines : santé, construction, service de police, mécanique automobile, communication, éducation spécialisée, restauration, musique, etc.

« Dans le cadre d'un programme de valorisation et de réussite scolaire, nous désirons que nos élèves puissent tous rencontrer des personnes qui exercent déjà le métier qu'ils pourraient choisir de faire eux-mêmes dans quelques années », a précisé madame Mélanie Trudel, enseignante-ressource et l'une des organisatrices du colloque.

Un contact réel avec quelqu'un d'un domaine qui les intéresse peut être motivant pour nos élèves à la veille d'un choix, puisqu'ils sont à un point culminant de leur formation.

Des modèles inspirants

C'est en effet au cours du deuxième cycle du secondaire que les jeunes ont le plus besoin de modèles pour se projeter dans le futur et travailler à la réalisation de leurs objectifs personnels. Les jeunes doivent faire des choix déterminants pour leur avenir, et cette période est souvent synonyme de stress et d'incertitude.

Plusieurs d'entre eux ne savent pas du tout ce qui les motive, vers quelle profession ou quel métier s'orienter, ou ils ont tout simplement besoin d'une bonne dose d'encouragement.



Selon l'auteure et conseillère en orientation Isabelle Falardeau, **près de 80 % des élèves qui sortent du secondaire n'ont aucune idée de ce qu'ils veulent faire plus tard.** Depuis la disparition du cours choix de carrière, les élèves connaissent très peu ou pas du tout le parcours scolaire (préuniversitaire, technique, DEP, etc.). De plus, ils n'ont souvent que peu ou pas d'idée de leur profil personnel, de ce qui les anime et surtout, de comment transformer leurs intérêts en une carrière satisfaisante.

De vraies réponses à de vraies questions

L'école a organisé cette activité d'orientation professionnelle pour offrir aux élèves une occasion unique d'échanger avec des gens qui exercent un métier qui les intéresse concrètement et qu'ils pourraient choisir. Les élèves peuvent ainsi poser toutes leurs questions et avoir des réponses honnêtes d'adultes inspirants et de confiance.

Les conférenciers (majoritairement des finissants de notre école) ont aimé cette occasion de rencontrer les élèves, d'échanger avec eux sur leurs rêves, leurs passions, leurs choix, leur questionnement. Les conférenciers ont une occasion de partager avec des adolescents en quête, rappel de ce qu'ils ont eux-mêmes ou elles-mêmes été à une période de leur vie.

Un sondage anonyme a été réalisé à la suite de l'activité auprès de tous les participants et de nombreux commentaires d'appréciation ont été recueillis. Plusieurs élèves auraient souhaité que les conférences soient plus longues et avoir la possibilité d'assister à plusieurs d'entre elles, ce qui témoigne de la pertinence et du succès de cette formule colloque.

« J'ai adoré rencontrer le policier de la Sûreté du Québec, le sergent Martin Richard, puisque ça m'a convaincu de mon choix de carrière ».

« Cette expérience m'a convaincue du métier que je voulais faire et le conférencier, M. Dupasquier m'a donné envie de me forcer dans mes études pour pouvoir pratiquer plus tard le métier d'infirmière ».

Transmettre sa passion et de sages conseils au passage

Les conférencières et conférenciers se sont prêtés au jeu avec une grande franchise et se sont dévoilés. Ils ont tous mis l'accent sur l'importance de choisir un travail qu'on aime et qui nous correspond vraiment puisque des choix uniquement basés sur le salaire peuvent rendre la vie misérable si les talents et les capacités ne sont pas sollicités. Ils ont suggéré aux élèves de prendre leur temps pour mieux se connaître, d'explorer pendant leurs études. Ils ont aussi encouragé les élèves à réfléchir à ce qui les anime et les intéresse, à ces préférences et ces passions qui demeurent parfois longtemps en friche, les incitant à voir des occasions de transformer leurs passions en choix de carrière.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation des services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Demander d'entrevue et de renseignements additionnels :

Pour en connaître davantage sur l'activité ou pour une entrevue, communiquez avec M. Jean-Gabriel Laberge par téléphone au 450 348-6134, poste 6723, ou par courriel à labergejg@csdhr.qc.ca.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

Academos Cybermentorat a souligné de belle façon le lancement de la quatrième édition des *bourses Accroche-cœur* pour la Montérégie

Les élèves du « parcours personnalisé » de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ont assisté à la mise en candidature de cinq d'entre eux pour souligner leurs efforts exceptionnels déployés envers leur réussite scolaire

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 17 février 2014 - C'est vendredi dernier le 14 février, que les candidatures de **Mathieu Boissonneault**, **Louis-Philippe Dubuc**, **Carol-Anne Bussières**, **Jérémie Pilon** et **Patricia Levac-Massicotte** aux *bourses Accroche-cœur* ont été soulignées par leurs enseignantes dans le cadre du lancement de la quatrième édition de cet événement à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.



De gauche à droite : Mathieu Boissonneault, Louis-Philippe Dubuc, Carol-Anne Bussières, Jérémie Pilon et Patricia Levac-Massicotte

« C'est un événement parfait pour clore les *Journées de la persévérance scolaire* pendant lesquelles nous sommes très actifs, a indiqué M. Louis-Philippe Dubois, directeur adjoint à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et animateur de l'événement. Les candidats et candidates

que nous proposons aujourd'hui méritent tous et toutes ces bourses. Ils sont des modèles pour leurs collègues et suscitent l'admiration de leurs enseignantes.»

Que sont les *bourses Accroche-cœur*?

Les bourses *Accroche-cœur* sont une initiative conjointe des organismes Academos Cybermentorat et de la Fondation Québec Jeunes, afin de récompenser la persévérance scolaire et le dépassement de soi des élèves du secondaire dans toutes les régions du Québec. En Montérégie, quatre bourses de 500 \$ seront décernées en mai prochain lors d'un tirage au sort parmi les candidatures déposées.

Pour suggérer une candidature, il faut aller sur le site www.mabourse.ca et déposer la candidature d'un élève dans la région correspondante à celle où se situe son école.

En plus des élèves et leurs enseignantes, étaient aussi présents, la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières **Madame Andrée Bouchard**, le directeur général de la Commission scolaire, **Monsieur Éric Blackburn**, **Monsieur François Lafortune**, le directeur général adjoint, la directrice de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, **Madame Maud Innocenti**, le directeur adjoint, **Monsieur Louis-Philippe Dubois**, et l'agente de développement en Montérégie pour Academos Cybermentorat, **Marie Rouleau**.

« C'est une très belle initiative que nous sommes très heureux d'appuyer, a mentionné la présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, **Madame Andrée Bouchard**, devant le groupe d'élèves. Nos élèves travaillent très forts pour réussir et leurs petites, comme leurs grandes victoires, méritent d'être soulignées et encouragées de toutes les manières. »

La période des mises en candidature a débuté le lundi 10 février et se termine le dimanche le 13 avril.

Les intervenants scolaires peuvent soumettre la candidature d'un élève sur le site Internet mabourse.ca. Une fois en ligne, ces candidatures peuvent être commentées afin de permettre à ses jeunes au tempérament à toute épreuve de recevoir des encouragements de leurs amis, proches, familles.

« L'an dernier, plus de 75 candidatures ont été soumises par des intervenants du réseau scolaire en Montérégie! On espère encore dépasser ce nombre cette année. C'est une chance pour le personnel scolaire de souligner les efforts d'un élève qui s'est démarqué par sa persévérance » a déclaré, Marie Rouleau, agente de développement pour Academos en Montérégie. L'an dernier, plus de 5 000 personnes ont encouragé ces véritables modèles d'inspiration.

L'annonce des gagnants et la remise des bourses se feront en mai 2014. La Fondation Québec Jeunes et Academos Cybermentorat désirent remercier le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour son soutien financier.

À propos d'Academos Cybermentorat

Academos Cybermentorat est une plateforme Web qui permet aux étudiants de mieux préparer leur avenir professionnel en leur offrant un contact personnalisé avec des personnes exerçant le métier qui les intéresse. Chaque année, plus de 46 500 jeunes issus des écoles secondaires et cégeps des quatre coins du Québec inscrits à ce service peuvent échanger avec plus de 2 700 cybermentors bénévoles qui les guident et les informent sur leur profession. Academos fait partie

des mesures de la Stratégie d'action jeunesse 2009-2014 du gouvernement du Québec pour favoriser la persévérance scolaire et faciliter le choix de carrière. L'organisme est également soutenu financièrement par plusieurs partenaires corporatifs, dont la [Société de développement économique Ville-Marie](#), la Fondation RONA, la Fondation Alcoa, [ArcelorMittal](#), [Alcoa](#), [Desjardins](#), [l'Association de la construction du Québec](#), [l'Ordre des comptables professionnels agréés du Québec](#), [l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec](#) et [Ubisoft](#).

À propos de la Fondation Québec Jeunes

La Fondation a une mission claire qui est celle d'aider les jeunes en difficulté et ceux en voie de le devenir. Que ce soit par le biais des programmes communautaires qu'elle finance, par des conseils aux organismes ou par l'appel à la mobilisation de la communauté sur l'urgence d'agir, la Fondation veut agir comme catalyseur pour l'aide aux jeunes en difficulté.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation des services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Source et renseignements :

Marie Rouleau

Academos Cybermentorat
mrouleau@academos.qc.ca

Tél. : 514 443-4617

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Rapport annuel 2012-2013 : portrait de notre réalité

Le taux de persévérance scolaire est en hausse tandis que le taux de diplomation se maintient. Nos élèves du secondaire excellent en français et aux épreuves uniques du MELS. Nos plus jeunes du primaire réussissent aussi très bien en français écrit et en lecture. La formation professionnelle connaît une hausse des inscriptions.

Saint-Jean-sur-le-Richelieu, le 12 février 2014 – La Commission scolaire des Hautes-Rivières a présenté lundi soir, dans le cadre de la séance publique du conseil des commissaires, son rapport annuel 2012-2013 qui se veut également le bilan de son plan stratégique pour la période 2008-2013.

« Le rapport annuel est l’occasion de porter un regard sur le chemin parcouru. C’est une démarche en continuité, mais elle marque un tournant cette année puisqu’elle correspond aussi au bilan de notre plan stratégique, a souligné la présidente, madame Andrée Bouchard. Nous profiterons donc de nos réussites pour aller encore plus loin, pour accompagner nos élèves dans la réalisation de leurs rêves ».



La tradition se poursuit, pour une troisième année consécutive, puisque cette reddition de comptes annuelle est à nouveau présentée sous format électronique. Le rapport annuel 2012-2013 est accessible en cliquant sur le bouton de gauche sur notre site Internet.

Le taux de persévérance scolaire augmente

Bonne nouvelle, le nombre d’élèves qui décrochent (élèves qui quittent l’école sans diplôme ni qualification) est en baisse constante depuis 2006-2007. Le taux de décrochage est passé de 23,8 % en 2007-2008 à 21,7 %, soit une baisse de 2,1 %.

« Nous devons faire tout ce qui est possible pour que nos élèves demeurent à l’école et obtiennent leur diplôme, a affirmé le directeur général, M. Éric Blackburn. Avec la qualité des ressources dont nous disposons chez nous, nous ne pouvons nous permettre de laisser partir, ne serait-ce qu’un seul de nos élèves, sans qu’il ait complété son parcours scolaire. »

Ceux qui persévèrent réussissent très bien

Nos données démontrent que, pour une cohorte d'élèves sur une période de sept ans, ceux qui demeurent avec nous réussissent très bien, obtenant d'excellents résultats aux épreuves du MELS.

D'excellentes notes aux épreuves de français de 5^e secondaire

L'amélioration de la maîtrise de la langue française est l'un des buts ministériels.

Par rapport à 2007-2008, nos élèves de 5^e secondaire maîtrisent encore mieux la langue française. En 2012-2013, la note moyenne en écriture avoisinait les 90 % (88,1 %), une hausse de plus de 3 % par rapport à 2007-2008.

Nos plus jeunes réussissent aussi très bien en français

Quant à nos élèves du primaire, ils se démarquent par d'excellents résultats. Le taux de réussite en lecture est en hausse, passant de 88,2 % en 2007-2008 à 93,4 % en 2012-2013, une hausse de plus de 5 %. Même constat en écriture, où le taux est passé de 90,3 % à 92,7 %, une augmentation de plus de 2 %.

« Améliorer des résultats déjà excellents est un très bon indice de la pertinence et de l'efficacité des actions mises en place par les équipes-écoles, a poursuivi Éric Blackburn. Vous conviendrez qu'à ce niveau de performance, qui se situe dans la strate supérieure de l'excellence, améliorer de 5 % nos résultats est remarquable », a conclu le directeur général.

Hausse des inscriptions en formation professionnelle

La Commission scolaire des Hautes-Rivières a vu sa proportion de nouvelles inscriptions en formation professionnelle (FP) croître significativement, passant, par exemple, de 570 élèves (équivalent temps plein) en 2007-2008, à 784 élèves (équivalent temps plein) en 2012-2013, un bond de plus de 214 élèves.

« Ces données nous confirment que la fusion des centres de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot et de l'École professionnelle de métiers, l'ajout de nouveaux programmes de formation, et nos demandes pour de nouveaux espaces s'avèrent des décisions judicieuses qui seront porteuses de belles avenues pour nos élèves », a ajouté Andrée Bouchard.

Un défi pour les finances

Sur le plan des finances, l'année 2012-2013 s'est conclue par un déficit de 3 307 432 \$. Le total des dépenses s'est élevé à 190 350 908 \$, et les revenus ont été de 187 043 476 \$, créant un écart négatif d'un peu plus de 3 M\$. La Commission scolaire a pu éponger son déficit en puisant dans son surplus accumulé, préalablement autorisé par le MELS.

Une priorité : garder nos garçons à l'école

Le bilan du plan stratégique confirme que les efforts fournis auprès de nos élèves donnent de bons résultats. Cependant, des défis importants demeurent dont, par exemple, celui de garder nos garçons à l'école. Il faudra faire preuve de créativité, de flexibilité et apporter un soin particulier au suivi de nos garçons, afin de maintenir leur intérêt et faire en sorte qu'ils persévèrent jusqu'à l'obtention de leur diplôme. À ce titre, la collaboration des entreprises et du milieu est essentielle pour y parvenir.

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte près de 2 500 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre d'expertise (siège social administratif). Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 500 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation des services aux élèves. La CSDHR est une actrice clé au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Pour en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

brassardj@csdhr.qc.ca

Tél. : 450 359-6411, poste 7229

[Cell. : 514 946-2223](tel:5149462223)

COMMUNIQUÉ

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'École professionnelle de Métiers (EPM) ajoute le tout nouveau programme « *Soudage haute pression* » à son offre de formation

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 novembre 2013 – M. Dave Turcotte, député de Saint-Jean et whip adjoint du gouvernement, a confirmé hier en fin d'après-midi au nom de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy, l'implantation du nouveau programme d'études professionnelles intitulé « *Soudage haute pression* » lors d'une conférence de presse tenue à l'École professionnelle de Métiers.

« *Soudage haute pression* » est un complément au programme déjà offert de « Soudage/Montage » et qui donne droit à une attestation de spécialisation professionnelle (ASP) au terme de 600 heures de formation. On y aborde tous les procédés de soudage en profondeur. Ce complément est offert à tous les étudiants qui ont terminé le programme régulier du diplôme d'études professionnelles (DEP) de 1 800 heures avec succès.

« C'est une bonne nouvelle pour nos jeunes et pour la région d'autant plus que ce nouveau programme était désiré par le milieu car cette spécialisation est très en demande par les entreprises », de s'exprimer le député Turcotte.

En effet, la concrétisation de cette demande pour une offre de formation complémentaire spécialisée a été possible grâce à l'appui essentiel d'entreprises qui travaillent en véritable partenariat avec l'EPM depuis longtemps et qui ont offert des dons en matériel, en argent, en équipement spécialisé ou en intelligence d'affaires, entre autres d'ailleurs, sous forme de plans, devis et manuels spécialisés. L'EPM souhaite remercier tout particulièrement les entreprises suivantes pour leur précieuse collaboration : Tremcar, Velan, Industries Valtech, Metelec, S.T.A.F Inoxydable, Remtec, Fabspec inc. et Air Liquide.

Comme le souligne M. Rod Desnoyers, directeur du nouveau Centre de formation professionnelle de la Commission scolaire des Hautes-Rivières dont l'EPM est l'un des deux points de service :

« Voici un parfait exemple qu'il est non seulement possible, mais nécessaire et avantageux d'offrir une formation pratique axée sur les besoins des entreprises qui sont les futurs employeurs de nos finissants. Les étudiants travaillent ainsi avec des réalités concrètes et les entreprises sont à leur tour assurées d'embaucher des professionnels formés pour répondre à leurs véritables besoins. C'est gagnant sur toute la ligne ».

La Montérégie : région chef de file québécoise en transformation des métauxⁱ

La Montérégie est l'une des trois régions les plus importantes de la province en fabrication métallique industrielle. C'est également le second secteur industriel en importance dans la région après l'industrie agroalimentaire. Près du tiers (27 %) des emplois du secteur métallurgique au Québec sont offerts en Montérégie. En fabrication métallique industrielle, on y retrouve près de 200 entreprises employant plus de 14 600 employés répartis un peu partout, dont le Haut-Richelieu.

La profession de soudeur/soudeuse et opérateur/opératrice de machines à souder est l'une des plus demandées actuellement dans l'ensemble du Québec. Ces métiers offrent d'excellentes perspectives d'emploi, tout comme les emplois de manœuvre en métallurgie et de soudeur/soudeuse haute pression. Les salaires pour le soudage haute pression se situent dans la fourchette supérieure. La moyenne salariale annuelle est élevée, atteignant 80 000 \$ dans le nord du Québec et 100 000 \$ dans l'ouest du Canada. Dans le domaine industriel, le salaire horaire varie entre 18 \$ et 30 \$ alors que dans le secteur de la construction, le salaire se situe plutôt entre 28 \$ et 33 \$.

Le secteur du transport (autobus, vélos, traversiers, voitures), les ordinateurs et périphériques (boîtiers, pièces en aluminium et magnésium) ainsi que le filage sont quelques exemples de domaines d'activité où nos entreprises et nos élèves sont actifs.

Demande officielle pour un lieu mieux adapté aux besoins de la formation professionnelle

Depuis 2007-2008, la Commission scolaire des Hautes-Rivières constate une croissance assez régulière de sa clientèle en formation professionnelle. Pour l'année scolaire en cours (2013-2014), 1 083 élèves sont inscrits dans l'un ou l'autre des programmes. L'option « Soudage/Montage » est d'ailleurs l'un des programmes où il y a le plus grand nombre d'étudiants (76 en 2012-2013) et la moyenne se maintient depuis quelques années. Un peu plus de la moitié (50 %) de nos élèves inscrits dans ce programme ont moins de 20 ans, et cette réalité est semblable depuis environ cinq ans. L'EPM a également ajouté l'option « Installation et réparation d'équipement de télécommunications » l'an dernier, et 34 élèves y sont inscrits en 2012-2013.

« Nous constatons que le nombre de places offert est limité en raison de l'espace dont nous disposons pour offrir les formations », de poursuivre Rod Desnoyers.

En effet, la formation professionnelle requiert, selon les options proposées, un aménagement des lieux pour que les élèves inscrits puissent vivre un apprentissage le plus possible conforme à la réalité du futur milieu de travail dans lequel ils évolueront.

Les besoins de main-d'œuvre des employeurs de la région dépassent bien évidemment le secteur de la métallurgie. On constate de grands besoins dans les secteurs de la santé et des soins de santé, de la restauration, du travail de bureau et du service à la clientèle.

Madame Andrée Bouchard, présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières s'est réjouie de la nouvelle : « Nous remercions le gouvernement du Québec de nous avoir autorisés à dispenser cette formation pour une profession parmi les plus demandées actuellement dans l'ensemble du Québec et en Montérégie et où les emplois offerts sont des remplacements définitifs ou des nouveaux postes ». Elle a d'ailleurs profité de la

tribune offerte pour formaliser la démarche d'analyse visant à doter le nouveau centre de formation professionnelle, issu de la fusion du Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot et de l'École professionnelle de Métiers, de nouveaux lieux mieux appropriés aux besoins de formation.

La demande est de plus en plus forte et les lieux sont devenus exigus. Il y a manque de locaux pour offrir des formations sur mesure bien adaptées aux besoins des employeurs de la région. De plus, le Service aux entreprises a également besoin d'espaces pour offrir ses formations créées spécifiquement pour les entreprises.

« Je suis absolument convaincue que lorsqu'on ajoute des actions à une vision, on peut changer le monde », a conclu Andrée Bouchard.

— 30 —

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

brassardj@csdhr.qc.ca

Tél. : 450 359-6411, poste 7229

Cell. : 514 946-2223

Christelle Thérizols

Conseillère en formation scolaire

École professionnelle de Métiers

therizolsc@csdhr.qc.ca

Tél. : 450 347-9737, poste 6004

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte plus de 2 000 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices, dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre administratif. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 400 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation des services aux élèves. La CSDHR est une actrice importante au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Plus en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

ⁱ Sources :

Données officielles CSDHR – octobre 2013

Emploi Québec (IMT) - septembre 2013 | Comité sectoriel de la métallurgie | www.metiersquebec.org

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

L'opération de dépistage du radon est terminée dans nos établissements

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 26 septembre 2013 - Dans le cadre de l'opération de dépistage du radon lancée en août 2011 par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans toutes les écoles primaires et secondaires du Québec, la Commission scolaire des Hautes-Rivières (CSDHR) a complété la démarche sur l'ensemble de son territoire.

Rappelons que le radon est un gaz radioactif d'origine naturelle qui provient de la dégradation de l'uranium présent dans la croûte terrestre. Ce gaz peut s'infiltrer et s'accumuler dans les bâtiments par le sous-sol. Une exposition à des concentrations élevées de radon sur plusieurs décennies augmente le risque de cancer du poumon.

Les tests effectués démontrent que tous les résultats se situent sous la ligne directrice fixée par Santé Canada, à l'exception d'un seul local de l'école Crevier, à Marieville, dont les mesures indiquent un léger dépassement.

« Compte tenu de ces résultats, la CSDHR a déjà avisé la direction de l'école que des travaux temporaires seront effectués au cours des prochaines semaines afin de procéder à l'évacuation de ce gaz, en attendant la mise en place de mesures correctives permanentes qui seront implantées selon les délais prescrits par Santé Canada » confirme François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire.

Les experts en santé, dont la directrice de la santé publique de la Montérégie, Dr Jocelyne Sauvé, rappellent que toutes ces mesures sont prises à titre préventif. « Nous tenons à rassurer les élèves, leurs parents, les professeurs ainsi que tout le personnel des écoles. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter, car seule une exposition continue à des concentrations élevées de radon dans l'air intérieur d'un bâtiment pendant plusieurs décennies représenterait un risque pour la santé. Les travaux effectués par la Commission scolaire permettront de régler la situation et de réduire les risques d'exposition pour l'avenir. »

Il est possible d'obtenir de l'information supplémentaire au sujet du projet de dépistage du radon dans les écoles du Québec en consultant les sites Internet suivants :

Institut national de santé publique du Québec : www.inspq.qc.ca/radon

Ministère de la Santé et des Services sociaux : www.msss.gouv.qc.ca/radon

Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport : www.mels.gouv.qc.ca/radon

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications

brassardj@csdhr.qc.ca

Tél. : 450 359-6411, poste 7229

Cell. : 514 946-2223

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte plus de 2 000 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose au total de 56 édifices dont 50 établissements d'enseignement : 37 écoles primaires incluant 1 école à vocation particulière, 7 écoles secondaires, 1 centre de formation professionnelle, 1 centre de formation aux adultes et 1 centre administratif. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 400 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation des services aux élèves. La CSDHR est une actrice importante au plan du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. Plus en savoir plus, visitez le www.csdhr.qc.ca.

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le conseil des commissaires et la direction générale réagissent aux propos de la première ministre

La présidente de la CSDHR et le directeur général tiennent à souligner leur grande déception à la suite des propos tenus par Pauline Marois concernant les récentes hausses de la taxe scolaire

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 6 septembre 2013 – La présidente du conseil des commissaires, Madame Andrée Bouchard, et Monsieur Éric Blackburn, directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, expriment leur vive déception à la suite des propos tenus par la première ministre Pauline Marois, propos qui démontrent une profonde incompréhension de la réalité et marquent davantage le clivage entre les besoins sur le terrain et le discours du gouvernement.

« C'est une insulte d'entendre l'ignorance de notre première ministre, surtout quand on a rencontré chacun de nos députés personnellement pour témoigner de nos difficultés après toutes ces coupures qui ne s'adressent d'ailleurs qu'à l'école publique », s'insurge Andrée Bouchard.

Des faits et des chiffres

Le financement d'une commission scolaire provient de trois sources : la subvention du MELS (79 % l'an dernier comparativement à 76 % cette année), l'imposition foncière (14 % l'an dernier et 17 % cette année) et les autres revenus qui totalisent une très petite part (7 % cette année et l'an dernier).

Quand une source de revenus varie de manière importante, il doit y avoir nécessaire compensation pour maintenir l'offre de services. Les efforts et les compressions de dépenses en vue d'une efficacité administrative optimale ont déjà été réalisés en raison de l'importante décroissance de la clientèle et de celle des revenus qu'a connue la CSDHR, avec une perte de plus de 3 000 élèves au cours des sept dernières années. La Commission scolaire a fait ses devoirs et a largement contribué à l'effort collectif de réduction des dépenses.

Il est important de noter que 92 % de nos dépenses sont associées aux quelques postes budgétaires suivants : 12 M\$ (6 % de notre budget) pour le transport scolaire aux élèves, 13 M\$ (7 % du budget) pour entretenir et maintenir nos bâtiments, 150 M\$ (79 % du budget) alloués à la masse salariale du personnel. Il reste donc très peu de marge de manœuvre.

« Nos dépenses administratives totalisent 3,7 % de notre budget. C'est l'un des plus bas coûts de gestion de tous les services publics au Québec. Je vous mets au défi de trouver des organisations qui performant aussi efficacement avec des contraintes financières aussi grandes que les nôtres, et qui le font avec un coût administratif de moins de 4 % » affirme Éric Blackburn.

L'art de pelleter dans la cour du voisin...

Le gouvernement du Québec a pris la décision d'abolir, en décembre 2012, la subvention de péréquation que la Commission scolaire recevait (7 M\$ pour l'année scolaire en cours) créant ainsi un manque à gagner qui s'ajoutait aux coupures déjà effectuées. Ce 7 M\$ apparaissait l'an dernier sous la rubrique *Réduction* du compte de taxe scolaire.

Pour combler cette importante perte de revenus, le conseil des commissaires avait deux choix :

- 1) maintenir les services et hausser la taxe scolaire pour compenser le manque à gagner;
- 2) ajuster l'offre à la baisse pour refléter le financement disponible.

Pour la présidente du conseil des commissaires, le courage politique, c'est d'abord la capacité d'assumer ses choix et ses décisions en toutes circonstances.

Hausser la taxe scolaire répugnait aux élus de la CSDHR, mais choisir de maintenir l'offre de services signifiait d'accroître la part de financement assumée par les contribuables.

« Nous avons TOUJOURS priorisé les services à nos élèves, en dépit de la décroissance des revenus et de la hausse des besoins, parce que l'éducation est un service essentiel pour notre population, ajoute Andrée Bouchard. Pourriez-vous vivre avec seulement une partie de votre salaire tout en assumant les mêmes obligations? C'est pourtant le défi que nous devons relever chaque année », conclut-elle.

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert plus de 18 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte plus de 2 000 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose de 50 établissements, dont 37 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle, 2 centres de formation aux adultes et un centre administratif. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 400 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisse et offre un soutien essentiel à la prestation des services aux élèves. La CSDHR est une actrice très active du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. www.csdhr.qc.ca

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications
Tél. : 450 359-6411, poste 7229 brassardj@csdhr.qc.ca

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

C'est jour de grande première!

C'est la rentrée scolaire dans tous nos établissements. Le personnel est fin prêt pour accueillir nos élèves, des tout-petits du préscolaire aux adultes qui retournent en formation

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 28 août 2013 – Le décompte est terminé, c'est la rentrée aujourd'hui à la Commission scolaire des Hautes-Rivières. C'est une première journée à la grande école pour quelque 1 642 élèves de la maternelle 5 ans, et 11 élèves de la maternelle 4 ans qui se joignent à notre grande famille.

Tout notre personnel est prêt à les accueillir, à les guider, à leur donner le goût de l'école. Aimer l'école, c'est important. C'est le tout premier pas vers la persévérance scolaire. D'ailleurs, cela fait déjà plusieurs semaines que le personnel est en poste et travaille en coulisses dans nos établissements et au centre administratif pour préparer cette journée et celles qui suivront dans l'année.

« La première journée d'école est un moment très spécial, que l'on ait 5 ou 55 ans, souligne Éric Blackburn, directeur général. Pour chacun de nos élèves, c'est toujours une grande première, un voyage parsemé de simples ou fabuleuses explorations au pays de la connaissance, mais aussi de multiples occasions pour mieux se connaître et découvrir ses talents et ses passions. »

En quelques chiffres

Concrètement, la rentrée 2013-2014 à la CSDHR c'est un total de 18 739 élèves jeunes et adultes en date du jour, soit 17 465 au préscolaire, au primaire et au secondaire, répartis dans 824 groupes. C'est aussi 636 enfants de 4 ans inscrits à notre service Passe-Partout.

On compte également 1 274 élèves inscrits à temps plein à l'éducation des adultes et en formation professionnelle. Pour ce secteur, deux nouvelles attestations de spécialisation s'ajoutent au menu des formations offertes : *Soudage Haute Pression* et *Pâtisserie de restauration contemporaine*. Les inscriptions pour toutes les formations à temps partiel sont en cours. Pour plus d'information, nous vous invitons à consulter notre site.

Pour le Service des technologies de l'information, cela signifie 275 kilomètres de fibre optique, 1 618 téléphones IP, 174 bornes permettant l'accès au réseau sans fil, 6 277 ordinateurs et tablettes, plus de 300 tableaux numériques interactifs, 200 requêtes informatiques et 135 demandes téléphoniques par jour pour le soutien.

Pour le Service des ressources matérielles et du transport scolaire, le retour à l'école, c'est 195 véhicules qui transportent 10 200 élèves empruntant 802 parcours différents chaque jour sur un

territoire de 1 468 kilomètres carrés couvrant 23 municipalités et 3 MRC. C'est un parc immobilier comportant 56 bâtiments pour une superficie totale de 245 259 mètres carrés. Ce sont des travaux majeurs en cours sur deux grands chantiers : la toute nouvelle école *De Monnoir*, en construction à Marieville, et un agrandissement à l'école Aux-Quatre-Vents, à Saint-Jean-sur-Richelieu.

À la Commission scolaire des Hautes-Rivières, la rentrée c'est 2 138 employés dont 1 273 enseignants, 134 professionnels, 634 employés de soutien et 97 cadres qui veillent à faire vivre une expérience positive à tous nos élèves et au personnel qui les encadre.

Parents, vous avez du pouvoir!

Pour les parents, ce moment est souvent synonyme de grande fébrilité. On pense aux joyeuses frimousses des petits, mais également au regard brillant d'un jeune qui grandit et entre au secondaire, avec les petits deuils et les changements qui accompagnent cet important passage.

C'est aussi une occasion en or pour influencer positivement l'environnement et la vie scolaire de son enfant et des autres élèves. Les parents sont invités à assister à l'assemblée générale des parents, qui se tiendra avant le 30 septembre 2013 dans chaque école, pour connaître toutes les possibilités d'implication.

« L'éducation débute à la maison, souligne Andrée Bouchard, présidente de la Commission scolaire des Hautes-Rivières. C'est d'abord chez lui qu'un enfant reçoit sa toute première formation. Ensuite, il nous est confié et c'est chez nous qu'il poursuit son parcours. Quand l'école est une priorité pour un parent, la persévérance scolaire devient naturelle pour un enfant. J'invite tous les parents à s'impliquer activement dans la vie scolaire de leur enfant. Vous avez un grand pouvoir d'influence. Participez! Vous y gagnerez, nous y gagnerons tous collectivement », conclut la présidente.

— 30 —

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert près de 20 000 élèves jeunes et adultes répartis sur un territoire de 1 468 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Elle compte plus de 2 000 employés qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité. Son parc immobilier se compose de 50 établissements, dont 37 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle, 2 centres de formation aux adultes et un centre administratif. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont 1 400 enseignants et professionnels. Pour sa part, le personnel du centre administratif travaille en coulisses et offre un soutien essentiel à la prestation des services aux élèves. La CSDHR est un acteur très actif du développement économique en Montérégie, et l'un des plus importants employeurs de la région. www.csdhr.qc.ca

Renseignements :

Julie Brassard

Service du secrétariat général et des communications
Tél. : 450 359-6411, poste 7229 brassardj@csdhr.qc.ca

Communiqué

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

La Commission scolaire des Hautes-Rivières adopte son budget pour 2013-2014

Saint-Jean-sur-Richelieu, le 2 juillet 2013 – Lors de sa séance d’ajournement du 27 juin dernier, le Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a adopté le budget et le taux de taxation scolaire pour l’année 2013-2014.

Budget 2013-2014

Pour l’année budgétaire 2013-2014, le budget adopté par le Conseil des commissaires présente des revenus de 189 211 809 \$, des dépenses de 190 771 003 \$, laissant un déficit autorisé de 1 559 194 \$. Ce déficit sera comblé par une appropriation équivalente du surplus accumulé de la Commission scolaire en accord avec les règles budgétaires du Ministère de l’Éducation, du Loisir et du Sport (MELS).

Un plan de réduction des dépenses de 2,3 millions de dollars a été mis en place pour assurer l’équilibre budgétaire après l’appropriation maximale autorisée du surplus accumulé.

Les dépenses de gestion et d’administration ont été réduites de 1 072 000 \$.

Les mesures de réduction d’allocations ciblées aux établissements totalisent 490 000 \$.

Un ensemble d’autres mesures touchant notamment la consommation énergétique, les frais de déplacement et le perfectionnement s’élèvent à 775 000 \$.

Mentionnons que les dépenses pour les activités administratives de la Commission scolaire représentent 3,7 % de son budget de dépense, en baisse de 0,2 % par rapport à 2012-2013.

Andrée Bouchard, présidente du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières mentionne : « Je tiens à souligner que les dépenses administratives sous la barre des 4 % représente l’un des plus bas coûts de gestion des services publics au Québec ».

Taxation scolaire 2013-2014

Depuis 2007-2008 le gouvernement du Québec a instauré une mesure pour atténuer les impacts liés à l’augmentation importante de la valeur foncière des maisons sur le compte de taxes scolaires des contribuables. Il versait ainsi un montant annuel d’environ 14 M \$ à la Commission scolaire afin de réduire d’autant le compte de taxes de ses contribuables.

Suite à une décision prise par le gouvernement du Québec, le montant versé à la Commission scolaire a été réduit de 7 M \$ en 2013-2014. Ce 7 M \$ apparaissait l'an dernier sur le compte de taxe scolaire, sous la rubrique *Réduction*. Ainsi, dès cette année, le contribuable devra acquitter la totalité de son compte de taxe, ne bénéficiant plus de cet escompte.

Cette modification apportée par le gouvernement du Québec n'augmente pas les revenus de la Commission scolaire, elle ne fait que compenser l'abolition de la subvention de péréquation qui lui était accordée pour pallier l'escompte accordé aux contribuables.

De plus, à compter de l'année 2013-2014, le taux de taxe scolaire sera harmonisé sur l'ensemble du territoire couvert par la Commission scolaire. Ce taux est fixé à 0,24704 par 100 \$ d'évaluation pour les immeubles résidentiels.

Andrée Bouchard conclut : « Je déplore le fait que les différentes coupures imposées d'année en année par le gouvernement du Québec à l'ensemble des commissions scolaires auront nécessairement des impacts sur les services offerts aux élèves du réseau public d'éducation. La Commission scolaire fait des efforts exceptionnels pour protéger les élèves des compressions du gouvernement en matière d'éducation ».

À propos de la Commission scolaire des Hautes-Rivières

La Commission scolaire des Hautes-Rivières dessert une population très variée de près de 19 000 élèves répartis sur un territoire de 1 450 kilomètres carrés, couvrant 23 municipalités et 3 MRC. Son réseau d'établissements se compose de 37 écoles primaires, 7 écoles secondaires, 1 école à vocation particulière, 2 centres de formation professionnelle et 2 centres de formation aux adultes. Plus de 90 % de son personnel œuvre en lien direct auprès des élèves, dont plus de 1 600 enseignants qui ont à cœur d'offrir des services de grande qualité afin de favoriser la réussite des élèves. La Commission scolaire compte près de 2 500 employés et est l'un des plus importants employeurs de la région, ainsi qu'un acteur très actif au plan du développement régional en Montérégie. Pour plus d'information, visitez le www.csdhr.qc.ca.

— 30 —

Source :

Julie Brassard

Tél. : (450) 359-6411, poste 7229 | brassardj@csdhr.qc.ca

Résultats



Commission scolaire
des **Hautes-Rivières**

JEUNES

Des efforts qui portent fruit!

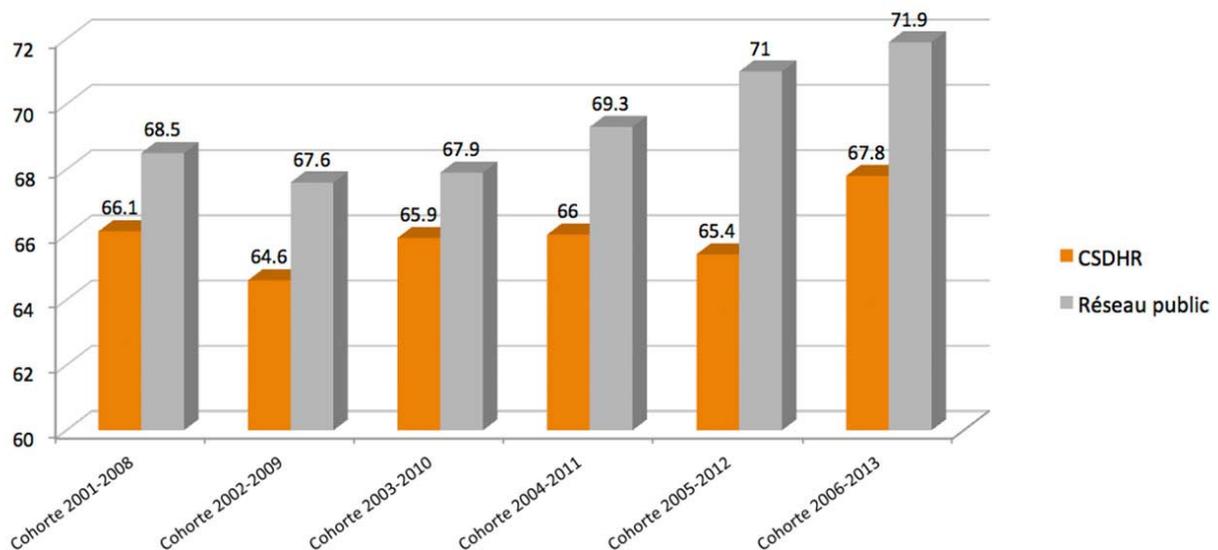
Taux de diplomation en hausse à 67,8 %

Selon les dernières données publiées par le MELS en octobre 2014, le taux de diplomation est en hausse à **67,8 %** pour l'année 2013. Dans l'ensemble du réseau public, le taux est de 71,9 %. Toutefois, notre taux de diplomation a connu une légère progression de **0,9 %**.

Une hausse de près de **2 %** est remarquée et s'inscrit en cohérence avec les cibles du plan stratégique 2014-2019 à l'égard de la diplomation.

La Formation générale des adultes et les voies de qualification au secondaire ont contribué significativement à cette hausse (**+ 6,8 % pour la FGA et + 8,1 % pour les voies de qualification**). Dans le réseau public, la FGA y contribue pour **5,5 %** et les voies de qualification pour **5,0 %**.

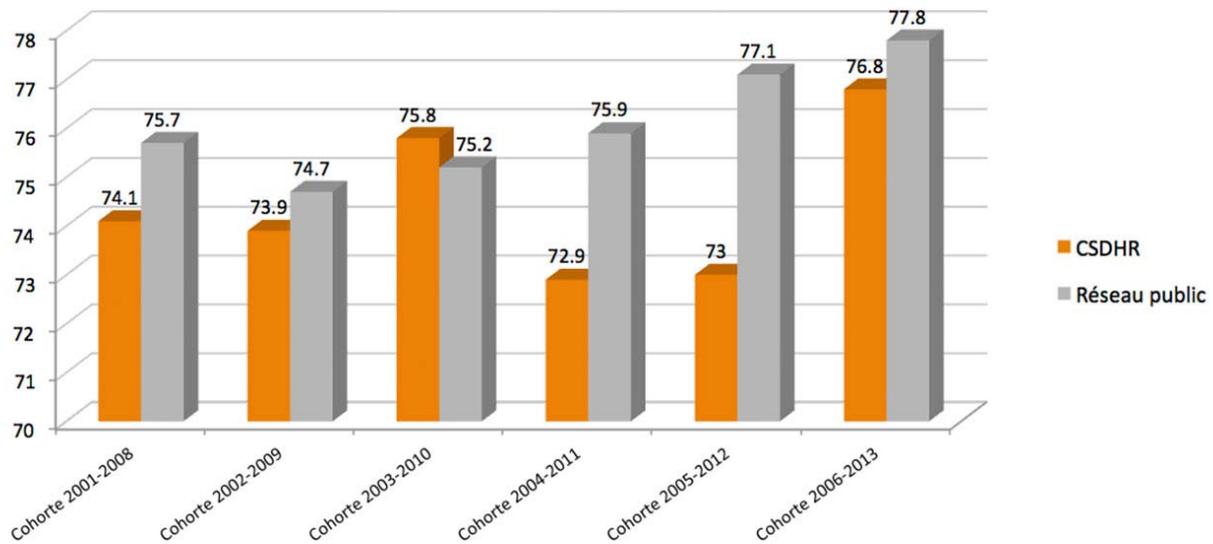
Taux de diplomation selon la cohorte après 7 ans



Hausse de diplomation chez nos filles

Le taux de diplomation des filles est en **hausse de 3,8 %** cette année et atteint **76,8 %**. Les voies de qualification contribuent pour **5 %** du taux de diplomation des filles (en hausse de **1,3 %** par rapport à l'année précédente). Dans le réseau public, la hausse est de **3,4 %**, en hausse de **0,8 %** par rapport à 2012-2013.

Taux de diplomation selon la cohorte après 7 ans - Filles

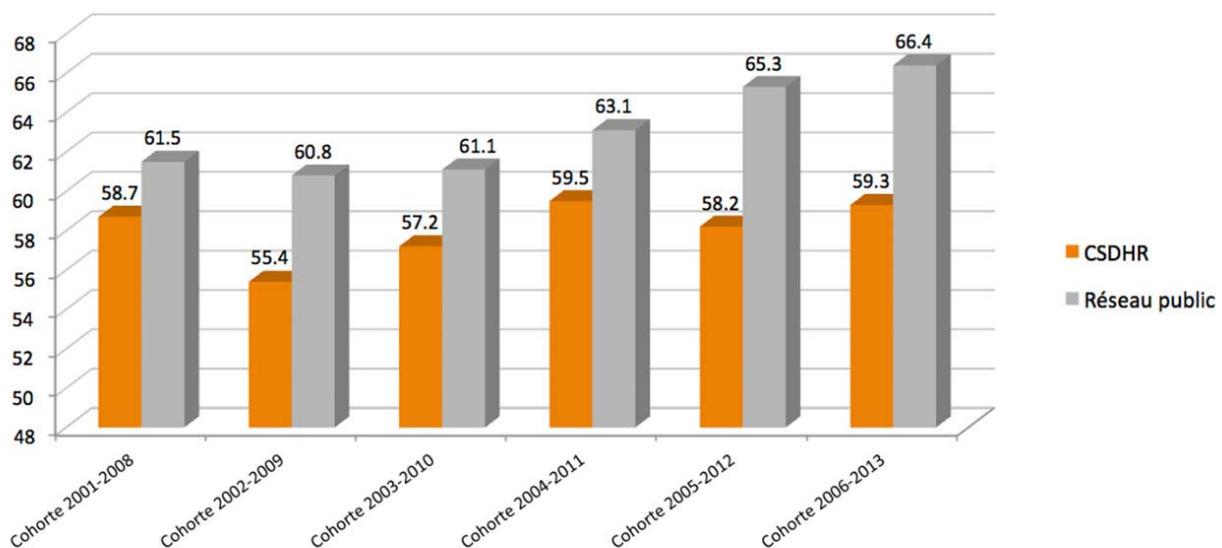


Nos garçons progressent aussi!

Chez nos garçons, une légère **hausse de 1,1 %** de la diplomation a été remarquée par rapport à l'an dernier pour s'établir à **59,3 %** en 2013-2014, ce qui est encourageant.

Il faut noter que les voies de qualification ont contribué dans une proportion de **11,1 %** au taux de diplomation de nos garçons (une hausse de **4,3 %** par rapport à l'année précédente). Dans l'ensemble du réseau public, cette avenue a contribué pour un pourcentage de 6,5 % et une hausse de 1,5 % de la diplomation des garçons.

Taux de diplomation selon la cohorte après 7 ans - Garçons



Taux de décrochage en baisse

La Commission scolaire des Hautes-Rivières a connu une baisse constante du nombre de décrocheurs depuis 2006-2007. Cette baisse se poursuit pour l'année 2011-2012, période qui correspond à l'année où les dernières données publiées par le MELS sont disponibles.

Le taux de décrochage à la CSDHR s'établit à **21,4 %** pour l'année 2011-2012, la dernière année où le Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport a fourni les données, ce qui représente une baisse de **0,3 %** par rapport à l'année précédente, et de **1 %** par rapport à l'autre année antérieure. L'écart entre le réseau public et notre commission scolaire s'est amoindri de **0,2 %** par rapport à l'année précédente.

Baisse légère chez les garçons

Le taux de décrochage des garçons s'établit à **28,3 %** cette année. Nous remarquons une diminution de **1,8 %** par rapport à l'année précédente. Le réseau public se situe à **22,7 %**, ce qui signifie une baisse de **0,4 %** par rapport à l'année précédente.

Légère hausse pour les filles

Le taux de décrochage des filles se situe à **14,9 %** cette année, une hausse de **1,2 %** par rapport à l'année précédente. La moyenne du réseau public est stable depuis l'année précédente et se situe à **14,3 %**.

Ce qu'il faut retenir

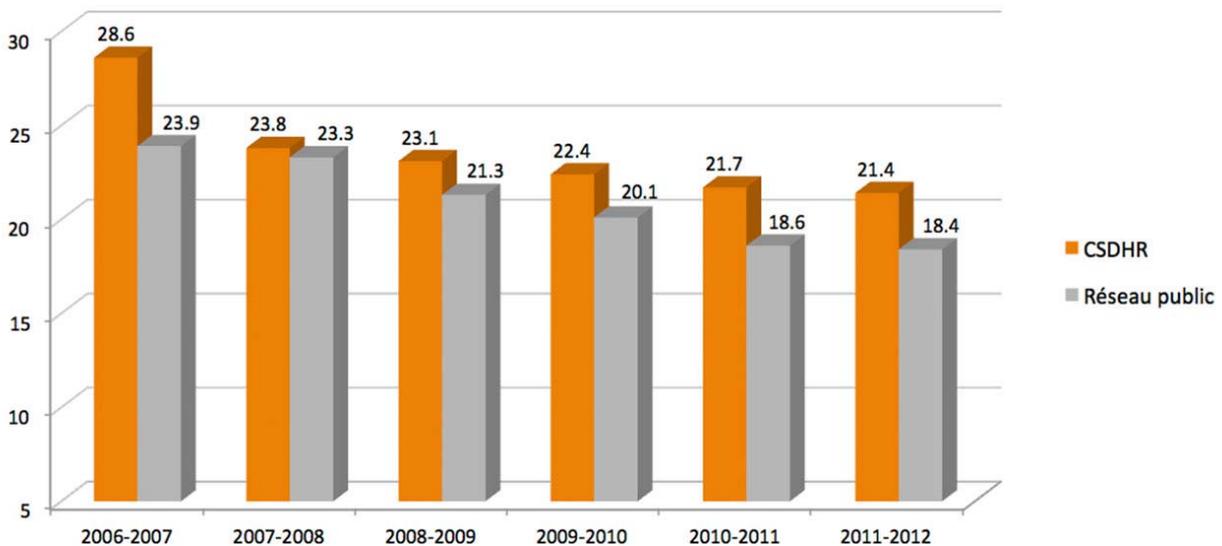
Baisse globale du décrochage depuis 2005-2006 (taux d'élèves qui sortent sans diplôme)

Bien que nous ne disposions pas encore des données du MELS pour 2013-2014, globalement, nous avons connu une baisse du nombre annuel de sortants sans diplôme au cours des dernières années.

Cependant, une réalité demeure :

- Pour chaque décrocheur, 2 élèves sur 3 sont des garçons.
- La 3e secondaire est un point névralgique.
- C'est en 3e secondaire que le taux de décrochage est le plus élevé (36,4 % des élèves qui décrochent le font en 3e secondaire), suivi de près par la 4e secondaire (29,6 %). Les proportions sont semblables chez les garçons et les filles.
- La Commission scolaire des Hautes-Rivières n'a pas de cible dans son plan stratégique actuel (2008-2013) pour le secteur de l'adaptation scolaire. Cependant, nous sommes sensibles aux taux de décrochage de certains programmes de ce secteur. Il faut savoir que le nombre d'élèves de ces groupes est très petit et vient jeter un flou quant aux pourcentages.

Taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification au secteur « Jeunes »



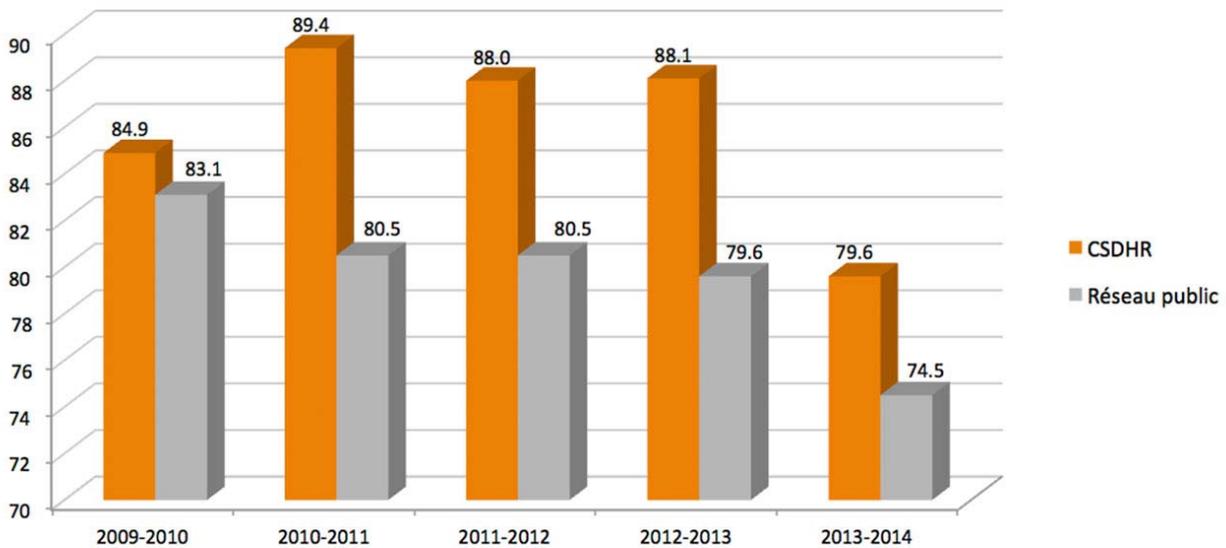
Excellente performance aux épreuves de français de 5^e secondaire

Le taux de réussite des élèves de la CSDHR à l'épreuve de français, volet écriture, a connu une légère hausse de **0,1 %** par rapport à l'année précédente.

À l'instar des années précédentes, ce taux est significativement supérieur au taux du réseau public de **8,5 %**. Il en est de même pour la moyenne des notes dans cette discipline (**73,2 %** par rapport à 70,4 %) dans le réseau public.

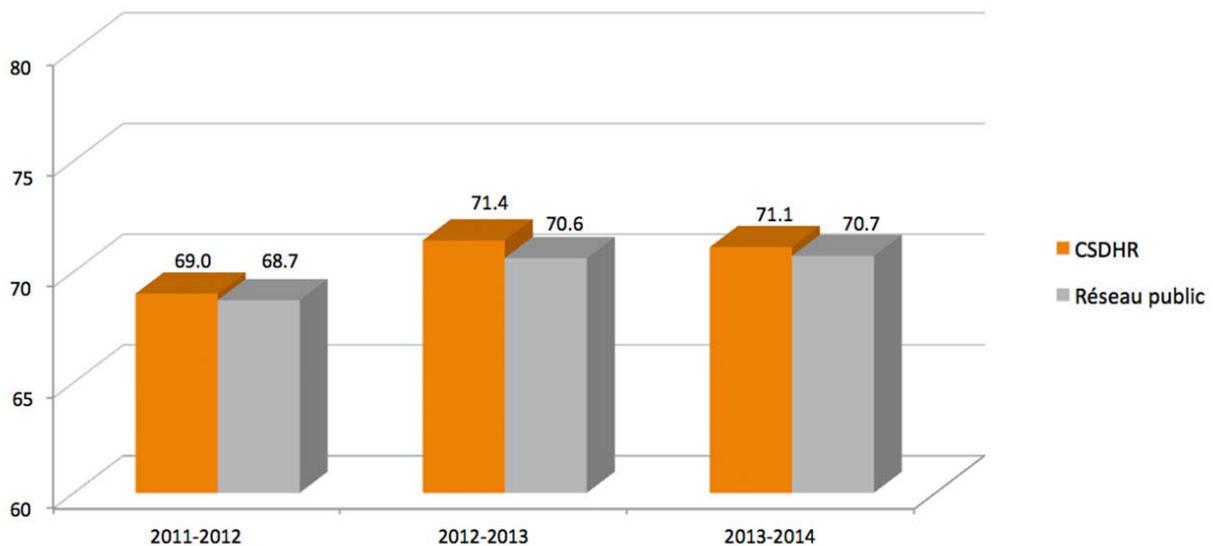
- Nos filles ont un taux de réussite de **91,9 %** alors que le réseau public se situe à 85,1 %.
- La moyenne des notes chez nous est de **75,3 %** alors qu'elle est de 73,2 pour le réseau public.
- Les filles ont déjà atteint la cible de 87 % depuis 2008 établie dans la convention de partenariat.
- Nos garçons se démarquent de leurs confrères du réseau public avec un écart positif de 9 % (**82,5 %** par rapport à 73,1 %).
- Ils sont près, à 1 % en fait, de la cible identifiée dans la convention de partenariat qui se situe à 83,6 %.

Taux de réussite à l'épreuve de français de 5e secondaire volet écriture



Les épreuves ne sont évidemment pas les mêmes chaque année. Le coefficient de difficulté peut donc influencer les résultats de l'ensemble. Il est intéressant de remarquer que nos garçons et nos filles ont obtenu des notes supérieures à l'ensemble des élèves du réseau public québécois.

Moyenne des notes pour l'ensemble des épreuves uniques de juin (nouveau tableau puisque la moyenne par épreuve n'est plus disponible au MELS)



Nos plus jeunes réussissent aussi très bien en français

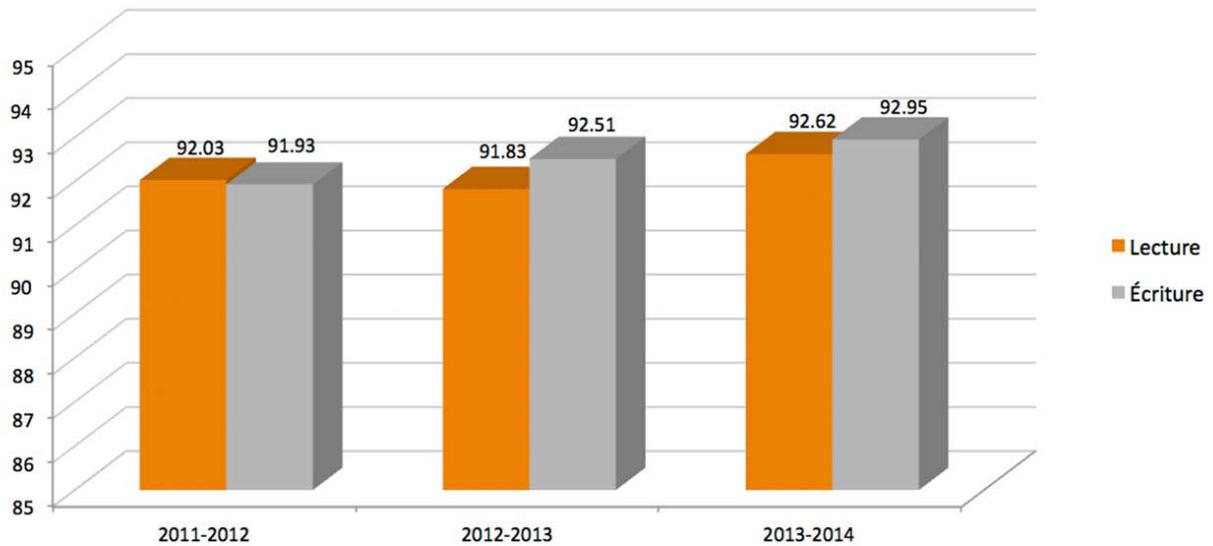
Au primaire, nos élèves réussissent aussi très bien en français dans les deux compétences : lecture **et** écriture.

En écriture, tant les garçons que les filles obtiennent des notes supérieures à 90 %.

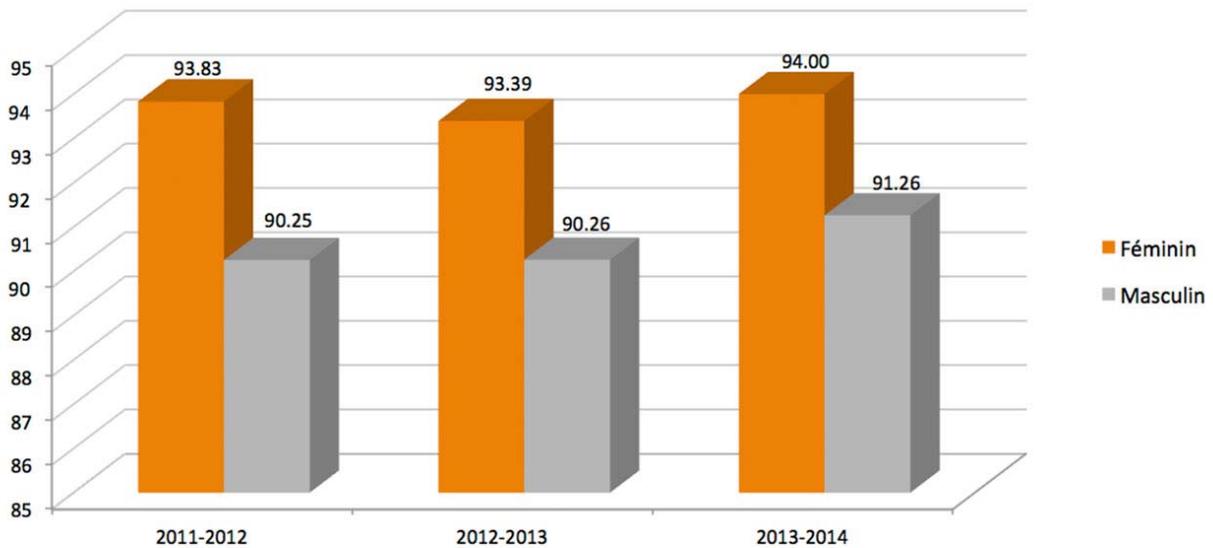
- Nos filles réussissent un peu mieux que nos garçons, tant en écriture qu'en lecture, mais les écarts s'amenuisent.
- Les jeunes filles performant légèrement mieux en écriture, soit **97,69 %** pour les filles par rapport à **90,09 %**.

- En lecture, les filles obtiennent des notes de **93,55 %** alors que les garçons se situent à **88,44 %**.

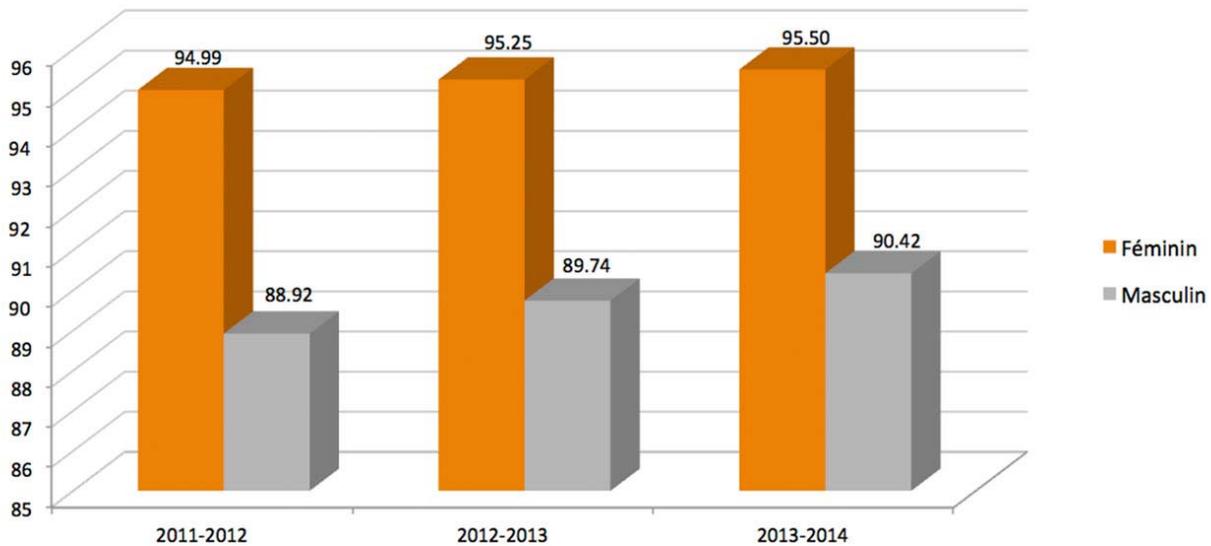
Taux de réussite pour l'ensemble des élèves du primaire par compétence en français



Taux de réussite en lecture



Taux de réussite en écriture



Élèves handicapés ou avec des difficultés d'apprentissage ou d'adaptation (EHDA)

Au primaire, nos élèves EHDA réussissent avec une moyenne de **76,4 %** (hausse de 0,5 % par rapport à l'année précédente). Le réseau public se situe à 83,4 % (une hausse de 0,3 % par rapport à l'année précédente).

Au secondaire, nos élèves obtiennent une moyenne de **48,1 %** (hausse de 1,0 % par rapport à l'année dernière), tandis que leurs collègues du réseau public obtiennent une moyenne de 55,7 % (en hausse de 2,1 % par rapport à l'année précédente).

Maternelle 4 ans : une expérience très positive

C'est au cours de l'année scolaire 2013-2014 qu'a eu lieu l'ouverture d'une classe de maternelle 4 ans à l'école du Petit Clocher, à Saint-Georges-de-Clarenceville.

Après quelques semaines, les enfants se sentaient très bien en classe.

Le bilan est prometteur au terme de cette première année, tant pour les petits que pour l'école. Les conclusions de la direction et de l'enseignante, Mme Sylvie Lacroix, sont positives.

Les progrès au plan du développement sensoriel et moteur sont impressionnants.

Ils sont mieux outillés, plus à l'aise et confiants dans leurs capacités.

Voici madame Sylvie, avec les amis de la maternelle 4 ans, en train de faire le popcorn au caramel.



Objectifs de la maternelle 4 ans

Source : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)

Permettre à l'enfant d'acquérir les attitudes, les stratégies et les démarches nécessaires pour se sentir valorisé et outillé en vue de ses premiers apprentissages à l'école.

Permettre à l'enfant d'enrichir son bagage d'expériences.

Permettre à l'enfant et à sa famille d'appivoiser l'école et d'établir une collaboration efficace et harmonieuse qui devrait se poursuivre tout au long de la scolarité.

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > ×

ADULTES

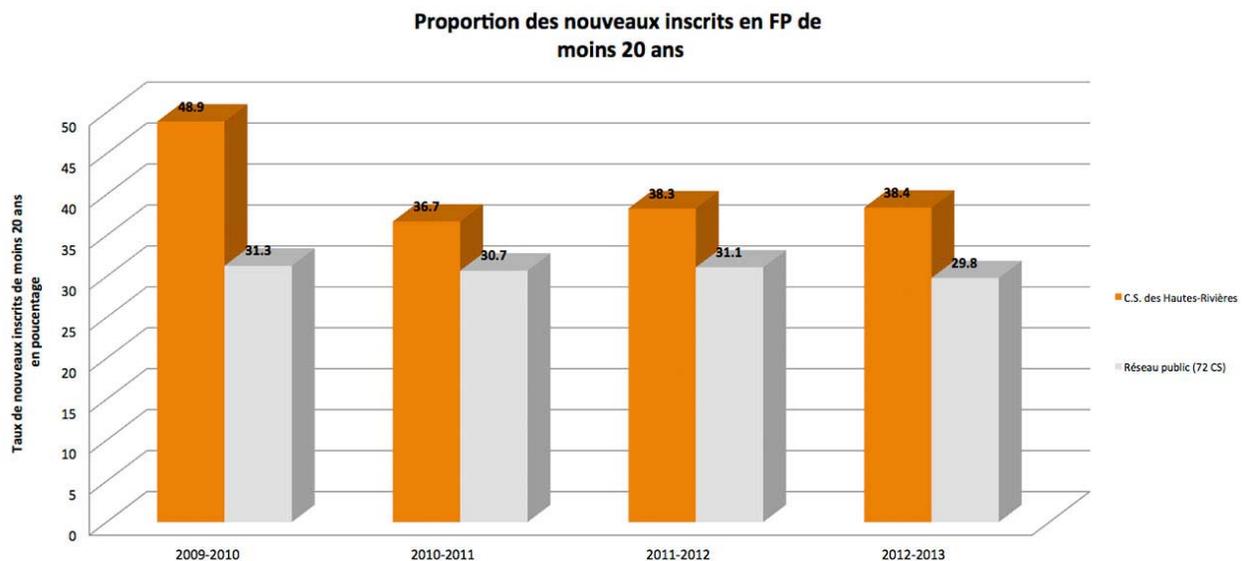
Formation professionnelle

Taux de réussite

Selon les dernières données publiées par le MELS en octobre 2014 (2009-2010), le taux de réussite se situe à **77,4 %**, en baisse de **1,2 %** pour l'année 2013-2014. Dans l'ensemble du réseau public, le taux est de **77,9 %**, en hausse de 0,4 % par rapport à l'année précédente.

Proportion des nouveaux élèves inscrits de moins de 20 ans

Les dernières données du MELS reçues en octobre 2014 (couvrant l'année 2011-2012) confirment que le taux s'établit à **38,8 %**, en hausse de **2,1 %** par rapport à l'année précédente. Le réseau public pour sa part affiche un taux de **31,1 %**, une hausse de **0,4 %** par rapport à l'année précédente.



210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

Finances



Commission scolaire
des **Hautes-Rivières**



LES ÉTATS FINANCIERS

En 2013-2014, le plan de réduction des dépenses de fonctionnement de nature administrative s'est poursuivi, ce qui a permis de réaliser des économies et d'atteindre les cibles légales. La cible de 25 % de réduction des dépenses administratives de déplacement, formation et publicité a été atteinte.

Résultats

Exercice terminé le 30 juin 2014

Revenus	
Subvention de fonctionnement du MELS	146 711 939 \$
Autres subventions et contributions	515 690 \$
Taxe scolaire	33 455 783 \$
Droits de scolarité et droits chargés relatifs à un cours	304 090 \$
Vente de biens et services	13 112 839 \$
Revenus divers	1 226 219 \$
Total des revenus	195 326 560 \$
Dépenses	
Activités d'enseignement et de formation	100 312 564 \$
Activités de soutien à l'enseignement et à la formation	42 535 029 \$
Services d'appoint	21 047 324 \$
Activités administratives	7 052 668 \$
Activités relatives aux biens meubles et immeubles	18 325 640 \$
Activités connexes	6 604 137 \$
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(30 696 \$)
Total des dépenses	195 846 666 \$
Déficit de l'exercice	(520 106 \$)
Surplus accumulés au début	14 019 049 \$
Surplus accumulés à la fin	13 498 943 \$

⌂ ×

LES RESSOURCES TECHNOLOGIQUES

Ressources technologiques



Tableaux numériques interactifs (TNI)

2013-2014	TOTAL
180	645



Points d'accès WiFi

2013-2014	TOTAL
72	289



Portables enseignants (mesure 50680)

2013-2014	TOTAL
140	435



Ordinateurs de table et portables

2013-2014	TOTAL
835	5814



Téléphones IP

2013-2014	TOTAL
60	1661

Le service des technologies de l'information supporte les écoles, les centres de formation et les unités administratives dans l'utilisation des technologies de l'information à des fins pédagogiques et administratives.

Le gouvernement du Québec a annoncé un virage numérique nommé l'École 2.0 : la classe branchée. Cette mesure vise, sur cinq années, à équiper toutes les classes d'un tableau numérique interactif et à offrir à chaque enseignant un ordinateur. L'année scolaire 2013-2014 marquait la troisième année de ce virage.

Pour l'année 2013-2014, plusieurs projets ont été réalisés, en voici quelques-uns.

- Un système informatisé de contrôle des accès a été implanté pour sécuriser en phase 1, l'accès dans 10 écoles de la Commission scolaire;
- Nous avons débuté l'implantation de Mosaïk de la GRICS pour les systèmes financiers, dans le cadre de la migration des applications administratives et pédagogiques;
- Implantation d'un système de gestion des plans d'interventions informatisé;
- Implantation d'un système informatisé dans le cadre de la loi 56, visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école;
- Des travaux et redditions de comptes ont été faits pour répondre aux exigences de la loi 133 portant sur la gouvernance et la gestion des ressources informationnelles des organismes publics et des entreprises du gouvernement;
- Implantation de la visioconférence dans le cadre de situations pédagogiques telles que le soutien pédagogique à des enfants dyslexiques;
- Des travaux d'intégration des infrastructures ont été réalisés pour optimiser l'accès aux environnements administratifs et pédagogiques;
- Déploiement d'un environnement de sondage dans le cadre des travaux préparatifs à l'élaboration du plan stratégique de la Commission scolaire;
- Exploitation des données et élaboration de tableaux de bord avec le système d'exploitation de données Lumix;
- Réalisation de travaux de migration et de mise à jour de l'environnement Windows pour les postes du parc informatique des écoles et des centres.

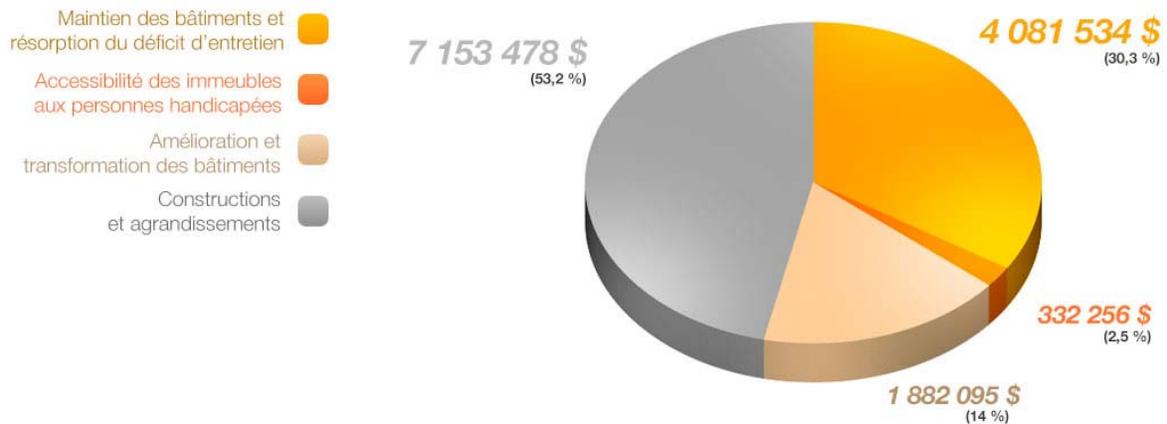
210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

LE PARC IMMOBILIER

Répartition de l'investissement immobilier



Répartition des bâtiments en mètres carrés

	40 bâtiments pour 36 écoles primaires / préscolaires	124 129 m²
	10 bâtiments pour 7 écoles secondaires	98 466 m²
	1 bâtiment (2 points de service) pour 1 FP	10 140 m²
	1 bâtiment (2 points de service) pour 1 FGA	3 577 m²
	1 bâtiment pour école spécialisée (Marie-Rivier)	3 997 m²
	2 bâtiments administratifs (siège social et atelier)	4 615 m²

Total : 55 bâtiments

Total : 244 924 m²

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

COUPS DE COEUR



Commission scolaire
des **Hautes-Rivières**

PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE

Des élèves de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot en nomination pour la *bourse Accroche-Coeur* 2014

Academos Cybermentorat a souligné de belle façon le lancement de la quatrième édition des *bourses Accroche-cœur* pour la Montérégie.

Les élèves du « parcours personnalisé » de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ont assisté à la mise en candidature de cinq d'entre eux pour souligner leurs efforts exceptionnels déployés envers leur réussite scolaire.

C'est le 14 février, que les candidatures de **Mathieu Boissonneault, Louis-Philippe Dubuc, Carol-Anne Bussières, Jérémie Pilon** et **Patricia Levac-Massicotte** aux *bourses Accroche-cœur* ont été soulignées par leurs enseignantes dans le cadre du lancement de la quatrième édition de cet événement à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot.



De gauche à droite : **Mathieu Boissonneault, Louis-Philippe Dubuc, Carol-Anne Bussières, Jérémie Pilon** et **Patricia Levac-Massicotte**

Carol-Anne Bussières remporte la *bourse Accroche-Coeur* 2014



Carol-Anne Bussières, en compagnie de son enseignante Mélanie Trudel, a reçu la bourse Accroche-Coeur 2014 d'une valeur de 500 \$.

Son nom a été tiré au sort parmi les candidatures reçues. L'étudiante a fait preuve d'efforts remarquables et a terminé son diplôme de 5e secondaire en juin 2014.

Félicitations!

Trois de nos écoles se sont associées à la Fondation Mobilys pour la persévérance scolaire

L'école primaire Du Petit Clocher, à Clarenceville, ainsi que les écoles secondaires Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et Polyvalente Marcel-Landry ont lancé, au cours de cette année scolaire 2013-2014, leurs initiatives pour faire appel à la communauté et sensibiliser familles et partenaires à l'importance de la persévérance scolaire.



À la fin juin, l'école primaire et une école secondaire comptait déjà plus d'un millier d'adeptes pour leur page Facebook.

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

DES ÉLÈVES INSPIRANTS!

Nos écoles sont remplies d'élèves passionnés, talentueux et créatifs qui se réalisent dans une variété de domaines. Voici quelques-uns d'entre eux et des exemples de leur contribution à leur milieu.

Une autre participation Expo Sciences excitante pour Olivier Bélec, 12 ans, de la Polyvalente Marcel-Landry!

Olivier Bélec a 12 ans et il est en 1^{re} secondaire. Il est inscrit au programme d'éducation internationale à la Polyvalente Marcel-Landry. Il a réalisé un formidable parcours lors du concours Expo Sciences 2014.

Participation à la locale (Marcel-Landry le 29 janvier 2014)

Deuxième prix : catégorie Junior vulgarisation

Bourse : 100 \$

Participation à la finale régionale

Médaille JUNIOR OR

Participation à la finale provinciale

Prix gagnés :

- Médaille de bronze de classe junior
- Une bourse de 200 \$
- Une bourse d'études de l'Université de Sherbrooke (2 000 \$)
- Une participation à l'Expo Sciences pancanadienne 2014 en mai à Windsor (Ontario)



Participation à la finale pancanadienne

Prix de l'**Excellence** junior – médaille d'argent

Bourse de 300 \$ remis par Sciences jeunesse Canada

Bourse de début d'études remis par l'Université de Western – 2 000 \$

Médaillé d'argent de la délégation québécoise



L'harmonie de l'école Dr-Alexis-Bouthillier remporte les grands honneurs



L'harmonie de l'école secondaire Dr-Alexis-Bouthillier performe, année après année, lors des festivals de musique étudiants.



En 2013-2014, elle s'est de nouveau illustrée avec brio.

L'Harmonie de l'école Dr-Alexis-Bouthillier, composée des élèves du projet pédagogique musique de secondaire I et II, a remporté le 1er prix avec très grande distinction dans la catégorie harmonies junior du Québec au 85e festival des harmonies et orchestres symphoniques du Québec.

Nous sommes fiers de la participation de nos élèves et du leadership exercé par **monsieur Claude Roy**, enseignant de musique.

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

DES PROJETS INSPIRANTS

Une orthopédagogue inspire « Les cuistots » à l'école Saint-Vincent

Elle s'appelle Johanne Ratté et c'est une orthopédagogue passionnée dont l'énergie et l'enthousiasme n'ont d'égaux que son amour pour les enfants et sa volonté à les aider à réussir.



Mme Johanne a donc mis tout son talent au service des élèves en proposant une avenue stimulante aux élèves en difficulté.

En mettant sur pied les ateliers de cuisine *Les cuistots de Saint-Vincent*, les élèves ont pu expérimenter de nouvelles manières d'apprendre.

En lisant une recette, on pratique son français, en convertissant des liquides, on fait des fractions, en préparant de jolis emballages, on apprend à faire attention aux détails.

Mais, plus que tout, l'école allume des étincelles dans les yeux des enfants pour qui les succès scolaires sont souvent peu nombreux.

Ce projet a inspiré de nombreux enfants et adultes qui y ont cru et, grâce à la vision

rassembleuse de sa promotrice, « Les cuistots » ont vécu plusieurs moments de joie et certains ont même affirmé avoir trouvé leur voie d'avenir!

Colloque orientant à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot



Plus de **20 différents professionnels** sont venus présenter leur métier dans le cadre d'un colloque à l'intention des élèves de 4e et 5e secondaire.

Cette activité est organisée par la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot pour permettre aux élèves d'être en contact avec la réalité de leurs choix de carrière.

La particularité de ce projet tient au fait que ce sont les conférenciers qui se déplacent à l'école pour venir rencontrer les élèves.

De plus, une majorité d'entre eux sont d'anciens élèves de la polyvalente.



Des ados au zoo ! École secondaire Paul-Germain-Ostiguy

Le projet s'est amorcé en septembre 2013 par un atelier sur les chauves-souris offert par la Zoomobile.

25 élèves ont pu voir de petites chauves-souris de près et en apprendre davantage sur le comportement de ces mammifères peu connus.

Ensuite, des élèves de tous les niveaux en sciences et en arts plastiques ont mis à profit leurs connaissances pour fabriquer des nichoirs à chauves-souris.

La conception des plans, la fabrication et la décoration ont été réalisées sur environ 10 midis en parascolaire. Cette activité s'inscrit dans un projet collectif qui a réuni les trois options en art offertes à l'école.



L'événement a débuté en 2012 avec une pièce de théâtre de l'option art dramatique: *Les animaux de la jungle*. En 2013 les élèves de musique sont allés présenter un mini concert et, en 2014, c'était le tour des élèves d'arts plastiques.

Colloque québécois du Programme d'éducation internationale à la Polyvalente Marcel-Landry



Les élèves du PEI de la Polyvalente Marcel-Landry ont offert un appui apprécié lors du colloque de la SÉBIQ auquel **près de 1 000 personnes** ont participé.

Le colloque avait pour objectif d'offrir des ateliers de formation aux responsables de programmes, ainsi que des enseignants de toutes les régions du Québec où les établissements scolaires offrent le programme d'éducation internationale.

La journée a été un franc succès.

Des ateliers de cuisine pas comme les autres

Joël Cliche est psychoéducateur à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot. Depuis plusieurs années, M. Cliche se sert de sa passion pour la cuisine pour développer sa relation avec les élèves du programme particulier. Ainsi, au fil de la manipulation d'aliments, les langues se délient et on se confie.

Les ateliers de cuisine permettent à plusieurs élèves non seulement d'apprendre à cuisiner, mais de faire des bons choix alimentaires pour eux-mêmes et leur famille.

Les élèves goûtent ensuite le fruit de leurs efforts et peuvent rapporter les mets cuisinés à la maison.

Grâce au soutien de la communauté, les ateliers de cuisine de M. Cliche ont reçu un appui concret de la part des Caisses populaires Desjardins du Haut-Richelieu et d'autres commanditaires.



Les archives accueillent nos élèves de l'école Marie-Rivier en stage



Le Service des archives de la Commission scolaire des Hautes-Rivières a mis en place un projet d'intégration des élèves de l'école Marie-Rivier, qui vivent avec un handicap intellectuel ou un trouble du spectre de l'autisme.

Le projet a été réalisé grâce à la collaboration de leur enseignante, Mme Martine Dextraze, et de la technicienne en documentation responsable des archives, Mme Claire Garand.

La Commission scolaire a fait l'acquisition de matériel de déchetage pour offrir aux élèves un espace de travail et leur permettre de se familiariser avec ces tâches.

Pour voir les élèves en action, nous vous invitons à cliquer sur l'image qui démarrera la vidéo à partir de la chaîne Youtube.

Bon visionnement!

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

UNE NOUVELLE ÉCOLE

Inauguration de l'école de Monnoir



Le 10 décembre 2013, la toute nouvelle école primaire située à Marieville et nommée en l'honneur de la seigneurie de Monnoir a été inaugurée en présence de la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, madame Marie Malavoy, et celle de plusieurs invités ainsi que des élèves et du personnel.



L'œuvre d'art « Chemin faisant », de l'artiste Michel Goulet, a aussi été dévoilée au monde le même soir, illuminant les abords de la toute nouvelle école primaire.

La réalisation de cette nouvelle école moderne de 4 326 mètres carrés, construite avec des matériaux de maçonnerie de béton architecturale, de verre, de bois, aux plafonds acoustiques, au cœur d'une ville dont les besoins sont en forte croissance, fait la fierté des élèves et de la directrice, Mme Annie Benoit.



L'école de Monnoir est d'ailleurs la toute première école de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, entièrement équipée au plan technologique avec, entre autres, des ordinateurs portables pour tous les enseignants, des laboratoires mobiles, un environnement sans fil pour la totalité de sa superficie, fonctionnant avec la téléphonie, l'interphone et les horloges IP, et où des tableaux numériques interactifs sont installés dans toutes les classes.

Les élèves ont ainsi pu terminer une première année scolaire après avoir vécu quelques déménagements, deux rentrées et une inauguration officielle.

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x



AGRANDISSEMENT D'ÉCOLE

L'école Aux-Quatre-Vents a un nouveau plateau de gymnase

Cette année, l'école Aux-Quatre-Vents a vécu plusieurs semaines de rénovations au terme desquelles elle a eu le plaisir de pouvoir profiter d'un tout nouveau gymnase.

L'école, qui accueille présentement 22 classes et 504 élèves, pourra accueillir plus de 200 nouveaux élèves et 9 groupes additionnels au cours des prochaines années.

De plus, la construction d'un second plateau de gymnase à l'école Aux-Quatre-Vents permettra une offre accrue d'activités sportives pour les jeunes.

L'ajout d'au moins 6 paniers de basketball, ainsi qu'un mur d'escalade intérieur font déjà le bonheur des élèves. Il faut noter que l'école s'illustre d'ailleurs régulièrement pour ses performances en basketball dans la région.

Cet agrandissement améliore la qualité de vie de nos élèves. Il permet aussi de mieux répondre aux besoins des résidents du quartier, et de pouvoir ajuster notre offre de services aux citoyens car une école, c'est un service de proximité.



210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

SAMAJAM

Le projet musical Samajam débarque en ville

Depuis plus de 6 ans, l'organisme de bienfaisance à but non lucratif Samajam a développé et implanté, dans plusieurs écoles au Québec, un programme visant à favoriser la persévérance et la réussite scolaire.



En 2013-2014, deux de nos écoles primaires – Notre-Dame-de-Lourdes (secteur Iberville) et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur – ont pu vivre un projet extrêmement emballant, soit 25 semaines de sessions musicales avec les animateurs musiciens spécialistes de Samajam.

Avec ce projet, les élèves provenant de milieux avec des besoins particuliers ou vivant un défi sont appelés à vivre un apprentissage musical stimulant, grâce à un programme de formation hebdomadaire incluant musique, percussions, chant, danse et mise en scène.

Ils accueillent ainsi dans leur école, chaque semaine, les artistes multiculturels de Samajam, avec qui ils préparent et présentent plusieurs spectacles auprès de leur communauté.

Ce programme est maintenant considéré comme le plus important projet musical pour lutter contre le décrochage scolaire au Québec.

La thématique de l'apprentissage et tous les spectacles sont axés sur la richesse et la diversité culturelle.

Ce projet permet de créer des liens intégrateurs avec les autres matières scolaires et de tisser des liens forts avec la communauté.



Il a pour objectifs de développer l'estime de soi, le sentiment de solidarité avec les autres élèves, l'appartenance envers leur école et leur communauté, le goût de l'apprentissage et la motivation à s'engager à long terme.

Voici quelques-uns des effets remarquables dans les milieux et certains témoignages partagés par les directions d'établissement :

- Baisse du nombre de retards les jours où avaient lieu les activités.
- Diminution du taux d'absentéisme de 4 % pendant le projet.
- Hausse du travail d'équipe des élèves pendant les cours réguliers, particulièrement en ce qui a trait aux recherches sur les pays et les présentations en classe.
- Hausse du plaisir à fréquenter l'école.
- Accroissement de l'estime de soi et de la fierté des élèves à participer à un projet de cette envergure.
- Ouverture des jeunes et grande participation aux idées pour la préparation du spectacle.
- Prise de conscience des élèves du potentiel de création d'une collectivité et de son pouvoir pour resserrer les liens entre les individus.
- Impact positif sur les rapports entre les élèves et le personnel de l'école, mais aussi entre les membres du personnel eux-mêmes.
- Climat de collaboration accru dans les classes.
- Développement de valeurs comme le sens de la collaboration, de la communication et de la coopération.
- Occasions intéressantes de discuter et de comparer différentes cultures.
- Développement du rythme musical en classe.
- Augmentation du niveau général d'enthousiasme et de motivation en classe.
- Augmentation du sentiment de compétence et de satisfaction.



« Les élèves ont adoré voir leurs enseignants occuper un rôle différent et apprendre en même temps qu'eux ».

« Nous avons remarqué une augmentation des résultats au bulletin de fin d'année, notamment en ce qui concerne les mathématiques et la compétence *lecture* et ce, en comparaison aux résultats obtenus l'année précédente. »

« Nous avons réalisé qu'il y a une demande pour du parascolaire en musique. Nous bonifierons notre programmation l'an prochain. »

« Ce projet nous a permis de développer la collaboration, la communication et la coopération, des valeurs importantes que nous tentons de transmettre aux élèves ».

« Que ce soit au niveau de la danse, de la gymnastique, du chant, de la musique ou des

arts, en plus de la culture et de l'histoire, tout le monde y a trouvé son compte dans l'année. L'un des impacts les plus significatifs fut pour chaque élève de vivre une expérience unique avec son enseignante ou son enseignant, et ce, dans un contexte complètement différent de celui de la classe. Certains élèves ont développé des liens qui n'auraient pas pu se développer autrement. »

PROJET FRANCISATION

Une initiative de francisation à travers un projet d'intégration culturelle très apprécié



Chaque année, les conseillers pédagogiques du Service des ressources éducatives aux jeunes et du transport scolaire de la Commission scolaire des Hautes-Rivières soulignent la diversité culturelle et la richesse des origines de ses élèves en invitant les familles de nos élèves à un petit événement rassembleur à la fin de l'année.



À travers leur cuisine, les élèves peuvent ainsi présenter leur pays d'origine.

Plusieurs dizaines de familles ont ainsi l'occasion de se rencontrer à la bibliothèque municipale le temps d'un échange haut en couleur et savoureux à souhait.















210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

SPORT SCOLAIRE

Une participation exceptionnelle au triathlon scolaire 2014

966 jeunes ont participé au triathlon de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, le 8 mai dernier à Saint-Jean-sur-Richelieu, lors d'une splendide journée ensoleillée. C'est 200 de plus que l'an dernier qui ont pris part aux épreuves.

Des enseignants de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot ont eu l'idée, il y a quelques années, de créer un événement sportif pour permettre aux élèves de faire équipe dans trois disciplines : le vélo, la natation et la course.

Des participants d'autres commissions scolaires et même de Chicoutimi!

Les participants au triathlon 2014 provenaient en majorité des écoles de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

Cependant, des élèves venus de Chicoutimi, d'autres commissions scolaires (Marie-Victorin) et du collège



Marcellin-Champagnat ont également participé et donné le meilleur d'eux-mêmes.

Plus de **125 bénévoles** étaient à pied d'œuvre pour assurer le bon déroulement de la journée et veiller à la sécurité des participants.

Bravo et félicitations !











210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



GRAND DÉFI PIERRE LAVOIE

Une autre participation enlevante de la CSDHR

Le bilan du Grand Défi Pierre Lavoie 2014 est très positif. Le mouvement prend de l'ampleur à chaque année.

Le projet en est à sa troisième année et l'objectif est simple, mais ambitieux. Obtenir un taux de participation de 100 % des écoles primaires aux défis et avoir le plus grand nombre de participants avec l'équipe du 1 000 km et de « La boucle ».



Un bilan positif et prometteur



Bilan du GDPL 2013-14

Commission scolaire des Hautes-Rivières

Le mouvement prend de l'ampleur à la CSDHR !

Le projet de la CSDHR est à sa troisième année, notre objectif est simple, mais très ambitieux : obtenir 100 % de participation des écoles primaires de la commission scolaire des Hautes-Rivières aux défis « Aiguise ta matière grise » et « Lève-toi et bouge », être représenté au défi au secondaire et avoir le plus grand nombre de personnes avec l'équipe du 1000km de la CSDHR à « La Boucle ».



- 21 écoles sur 37 ont participé au défi : 57 %
- Programmation d'activités spéciales dans les écoles



- 31 écoles sur 37 ont participé au défi : 84 %
- 14 écoles parrainées en fonction d'un objectif de cubes à atteindre avec somme d'argent remise directement aux écoles pour la mise en place de projet visant les saines habitudes de vie
- Programmation d'activités spéciales dans les écoles



- 3 écoles secondaires ont réalisé ce défi : Josephine Dandurand, Chanoine-Armand-Racicot et Marie-Rivier
- L'école « coup du coeur » Marie-Rivier pour la réalisation de ce défi par des personnes ayant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme



- La seule commission scolaire avec un groupe de Boucleurs
- 53 participants (directeurs, enseignants et parents)
- 30 écoles et 1 point de services représentés
- Implication des boucleurs dans les écoles
- Plus de 7000 \$ remis aux 15 écoles parrainés par les Boucleurs



- 1 équipe formée de 2 directeurs, 2 enseignants et 2 parents engagés
- Choix d'un membre de l'équipe en fonction d'un virage santé
- 2 écoles parrainées en fonction de projets novateurs visant les saines habitudes de vie (Joseph-Amédée-Bélanger et Marie-Rivier)
- Implication des membres de l'équipe dans les écoles de la CSDHR
- Visibilité sur Facebook <https://www.facebook.com/equipeCSDHRgdpl?ref=hl>

Le primaire bouge!

21 écoles primaires ont participé au défi « Aiguise ta matière grise! » tandis que 31 écoles sur 37 ont participé à « Lève-toi et bouge! ». 14 écoles ont été parrainées en fonction d'un objectif de cubes à atteindre avec somme d'argent remise directement aux écoles pour la mise en place de projet visant les saines habitudes de vie.

Le secondaire s'active !

3 écoles secondaires ont réalisé le défi : Joséphine-Dandurand, Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot et Marie-Rivier, cette dernière accueillant des personnes avec une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme.

La Boucle

La CSDHR a été la seule commission scolaire avec un groupe de Boucleurs composé de 53 participants (directions d'école, enseignants et parents). 30 écoles et un point de service ont été représentés.

Plus de 7 000 \$ ont été remis aux 15 écoles parrainées par les Boucleurs.

Le 1 000 KM

- 11 000 \$ remis à la fondation du Grand Défi
- 4500 \$ remis aux 2 écoles parrainées

« Le pouvoir de changer
les choses ! »



La CSDHR était représentée par une équipe formée de 2 directeurs, 2 enseignants et 2 parents engagés. 2 écoles ont été parrainées (Joseph-Amédée-Bélanger et Marie-Rivier).

11 000 \$ ont été remis à la Fondation du Grand Défi et 4 500 \$ remis aux 2 écoles parrainées.

Félicitations à tous les participants!



ZONE ET FAMILLES PROÉTUDES

Industries Lassonde devient un partenaire clé pour la persévérance scolaire en Montérégie

Industries Lassonde joint la grande mobilisation Zone et Famille pro études pour la persévérance scolaire et la conciliation études-travail



La Commission scolaire des Hautes-Rivières a souligné avec fierté l'implication de ce partenaire de premier plan, chef de file de son secteur et employeur de choix en Montérégie.

Industries Lassonde, établie à Rougemont depuis 1918 et entreprise reconnue comme un chef de file nord-américain dans la fabrication et la commercialisation de produits alimentaires, a confirmé aujourd'hui son soutien à la grande mobilisation Zone et Famille pro études.

Zone et Famille pro études offre une manière concrète aux familles, aux entreprises et aux organisations d'encourager les jeunes à demeurer à l'école jusqu'à l'obtention d'un diplôme.

Comment? En signant un « engagement social » avec l'école de leur quartier ou de leur municipalité, et en affichant une vignette à la fenêtre de la résidence ou du lieu de travail.

L'adhésion de Lassonde à la mobilisation entreprise-école-communauté marque un jalon pour la persévérance scolaire en Montérégie.



De gauche à droite : **Mathieu Simard**, directeur des ressources humaines chez Lassonde, **Éric Blackburn**, directeur général de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, **Andrée Bouchard**, présidente de la CSDHR et **Anic Archambault**, agente de liaison Zone et Famille proétudes

La conciliation études-travail, un facteur déterminant de la persévérance

La Commission scolaire des Hautes-Rivières a réalisé en décembre 2013 un important sondage auprès de 16 000 répondants, dont près de 6 000 élèves du secondaire, de la formation générale aux adultes et de la formation professionnelle. Les résultats ont été publiés le 6 mai 2014 et on y a appris que plus de 30 % des élèves occupent un emploi rémunéré pendant leurs études.



Une expérience positive pour la plupart

Pour la plupart d'entre eux, l'expérience du travail s'avère positive. C'est une occasion de mieux se connaître (70 %), de développer leurs talents et d'exploiter leurs habiletés personnelles (62 %), de faire des apprentissages ainsi que de préciser ce qui les intéresse dans la vie (73 %). Enfin, pour une majorité, le travail leur permet de développer leur confiance en soi (77 %).

Par contre, parmi ceux qui occupent un emploi, ils sont plus de la moitié à travailler les soirs de semaine. 3 élèves sur 10 travaillent plus de 15 heures par semaine et 44 % d'entre eux trouvent difficile de concilier le travail rémunéré et les études. Ils sont aussi plusieurs à se dire plus motivés par leur travail que par leurs études (55 %), ce qui nous préoccupe. Ils sont également près de 8 élèves sur 10 (77 %) à dire que leur employeur reconnaît la valeur des études et se soucie des études de leurs employés.

Le travail pendant les études peut s'avérer un atout pour développer son autonomie et se responsabiliser, par exemple en payant ses dépenses personnelles. Toutefois, lorsque le travail dépasse une quinzaine d'heures par semaine, il peut nuire aux études pour la majorité des élèves du secondaire et du Cégep.

Des chiffres qui parlent

Lors d'un colloque dans une école secondaire de la CSDHR en avril 2012, l'économiste Pierre Fortin a présenté des chiffres illustrant l'impact d'un diplôme dans la vie d'une personne.

L'acquisition d'un diplôme d'études secondaires fait passer le revenu annuel de 26 000 \$ à 33 500 \$ en moyenne. Au bout de 45 ans de vie active, le revenu cumulatif, par rapport à une personne qui ne détient pas de diplôme, s'élève à 500 000 \$ (\$ de 2011).

Avec un diplôme en poche, le revenu d'une personne augmente. On est plus actif et on connaît moins le chômage. En conséquence, la personne dispose d'un revenu plus élevé et paie davantage d'impôts et de taxes. L'État peut donc investir ailleurs les sommes économisées en programmes sociaux.

Un défi lancé aux entreprises de la Montérégie

Parmi les actions qu'elle initiera dans le futur, Industries Lassonde s'est engagée à faire connaître Zone et Famille pro études à ses clients et ses partenaires. Elle invitera également toutes les familles qui travaillent chez Lassonde à devenir des familles pro études.

« Toutes les actions comptent. Nous profitons donc de cette occasion pour inviter toutes les entreprises et les organisations de la Montérégie à joindre leur voix à la nôtre », a invité M. Mathieu Simard.

Industries Lassonde inc. est un leader nord-américain dans le développement, la fabrication et la vente d'une vaste gamme de jus et de boissons de fruits et de légumes commercialisés sous des marques telles qu'Everfresh, Fairlee, Flavür, Fruité, Graves, Oasis et Rougemont. Lassonde est également le deuxième plus grand producteur de jus et boissons de fruits prêts à boire de marque privée aux États-Unis et un important producteur de sauces aux canneberges.

De plus, Lassonde développe, fabrique et met en marché des produits alimentaires spécialisés sous des marques telles qu'Antico et Canton. La Société importe et commercialise des vins sélectionnés de plusieurs pays d'origine et produit du cidre de pomme et des boissons à base de vin. La Société exploite 14 usines situées au Canada et aux États-Unis et compte sur l'expertise de près de 2 000 d'employés, dont quelque 800 au Québec, pour offrir des produits de qualité supérieure. Pour en savoir plus, visitez www.lassonde.com.

Zone et Famille pro études

Zone et Famille pro études, c'est une mobilisation de toute la communauté en faveur de l'éducation et de la persévérance scolaire sous la forme d'un « engagement social » signé avec l'école du quartier, du secteur ou du village. Son but? Encourager le plus grand nombre de jeunes à compléter un diplôme. Zone et Famille pro études permet aux entreprises (avec ou sans employés) et aux familles (avec ou sans enfants) d'afficher concrètement leur soutien envers l'école et l'éducation. Elle a vu le jour en 2010 à l'école secondaire Paul-Germain-Ostiguy en Montérégie. Aujourd'hui, Zone et Famille pro études, c'est près de 200 entreprises, 2 000 familles, au moins 20 écoles qui touchent directement plus de 8 000 élèves. L'initiative est aussi présente en Abitibi-Témiscamingue. Vous souhaitez déployer Zone et Famille pro études chez vous ? Pour vous inscrire et en savoir plus, visitez www.proetudes.com. C'est gratuit!

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x

ORDRE DU MÉRITE DE LA FCSQ

Madame Manon Côté, commissaire-parent à la CSDHR, reçoit l'Ordre du mérite de la FCSQ

En juin 2014, la Commission scolaire des Hautes-Rivières a été l'hôte de la remise de l'Ordre du Mérite de la Fédération des commissions scolaires du Québec pour tout le territoire de la Montérégie. La contribution importante de plusieurs personnes à la vie scolaire y a été soulignée.

L'objectif de cet événement est d'honorer des personnes qui ont contribué, ou qui contribuent encore, à l'avancement de l'éducation publique et dont l'implication personnelle a permis de développer une concertation entre le milieu scolaire et différents partenaires en Montérégie.

Nous tenons à souligner l'honneur fait à **madame Manon Côté** qui a été commissaire-parent au conseil des commissaires pendant dix ans. Nous lui sommes extrêmement reconnaissants pour son engagement, son dévouement et l'importance de sa contribution.

Madame Côté a reçu la médaille de bronze de l'Ordre du mérite en soutien à l'ensemble de sa contribution.



De gauche à droite : **Josée Bouchard**, présidente de la FCSQ, **Manon Côté**, récipiendaire de la Médaille de bronze de l'ordre du Mérite de la FCSQ et **Andrée Bouchard**, présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières et du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie

210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x



ENTREPRENEURIAT SCOLAIRE

Développer son goût d'apprendre et d'entreprendre



Repérer des opportunités (besoin, problème, manque), puis réunir les moyens nécessaires pour initier et mener à terme un projet qui répondra aux besoins d'un public cible, et ce, sans nécessairement rechercher de gain financier, c'est la définition même d'*esprit d'entreprendre*.

Plusieurs de nos écoles participent à des projets d'entrepreneuriat scolaire. La culture entrepreneuriale, c'est la volonté d'instaurer chez l'élève le goût d'entreprendre.

Pour ce faire, les élèves réaliseront des projets qui visent à mettre en place des actions en vue de réaliser et mener à terme un projet qui créera une plus-value dans le milieu, parce qu'il répond à un besoin.

Pour être entrepreneurial, le projet dans lequel les élèves s'investiront doit répondre à un besoin ou à une problématique réelle, vécue dans leur groupe-classe, l'école, la communauté (quartier, ville, arrondissement) ou à l'échelle planétaire.

Évidemment, les élèves doivent se sentir concernés par le problème et prêts à suggérer des solutions pour le résoudre.

Le projet entrepreneurial peut prendre diverses formes. Il peut s'agir de développer un produit (livres, vidéos, jeu, objet, etc.), d'offrir un service (ateliers, formations, enquêtes, etc.) ou d'organiser un

événement (campagne de sensibilisation, spectacle, exposition, etc.).

L'important est que la forme choisie permette de résoudre le problème, de combler le manque ou de répondre au besoin. Il s'adresse à un public cible (élèves de l'école, membres de la communauté ou autre), mobilise des partenaires variés et produit de la nouveauté.

Il est aussi possible de faire des projets entrepreneuriaux en réalisant des activités parascolaires.

Un site web sur l'entrepreneuriat scolaire

L'équipe de conseillers pédagogiques spécialistes de l'entrepreneuriat scolaire et de l'approche orientante, formée de **Mme Brigitte Gagnon** et **M. Danny Brochu**, a élaboré un site web présentant les principes de l'entrepreneuriat scolaire.

Le lancement de ce projet a eu lieu lors d'un événement précédant la finale locale du concours québécois d'entrepreneuriat au printemps.

Plusieurs personnes étaient présentes, dont des élèves et des parents pour témoigner de l'impact qu'a eu l'entrepreneuriat dans leur vie et leur parcours scolaire.



210 RUE NOTRE-DAME, ST-JEAN-SUR-RICHELIEU, QC, J3B 6N3
CSDHR - TOUS DROITS RÉSERVÉS 2013.



< > x